

Roularta Rapport annuel 2009



Chiffres-clés consolidés

COMPTE DE RÉSULTATS	en millions d'euros	2007	2008	2009	Evolution
Chiffre d'affaires		767	782	707	-9,5%
EBITDA (1)		80	67	37	-45,2%
REBITDA (2)		81	65	53	-18,4%
	<i>REBITDA - marge</i>	10,6%	8,3%	7,5%	
EBIT (3)		50	33	10	-68,8%
REBIT (4)		57	40	29	-26,6%
	<i>REBIT - marge</i>	7,4%	5,1%	4,1%	
Charges financières nettes		-14	-14	-13	-11,1%
Résultat opérationnel après charges financières nettes		36	18	-3	-113,7%
Impôts sur le résultat		-20	-6	-2	-62,5%
Résultat net des entreprises consolidées		16	13	-5	-136,8%
Attribuable aux intérêts minoritaires		0	-1	0	
Attribuable aux actionnaires de RMG		16	14	-4	-130,4%
	<i>Résultat net attribuable aux actionnaires de RMG - marge</i>	2,1%	1,8%	-0,6%	
Résultat net courant des entreprises consolidées		23	18	11	-41,1%
	<i>Résultat net courant des entreprises consolidées - marge</i>	3,0%	2,3%	1,5%	

BILAN	en millions d'euros	2007	2008	2009	Evolution
Actifs non courants		687	701	633	-9,7%
Actifs courants		322	382	313	-18,2%
Total du bilan		1.009	1.084	946	-12,7%
Capitaux propres - part du Groupe		284	318	312	-2,0%
Capitaux propres - intérêts minoritaires		13	11	13	+15,5%
Passifs		713	755	621	-17,7%
Liquidité (5)		1,0	1,1	1,0	-9,1%
Solvabilité (6)		29,4%	30,4%	34,3%	+12,8%
Dette financière nette		248	165	126	-23,6%
Gearing (7)		83,6%	50,2%	38,9%	-22,5%

(1) EBITDA = cash-flow opérationnel = EBIT + amortissements, dépréciations et provisions.

(2) REBITDA = cash-flow opérationnel courant = EBITDA + frais de restructuration et frais exceptionnels et uniques.

(3) EBIT = résultat opérationnel.

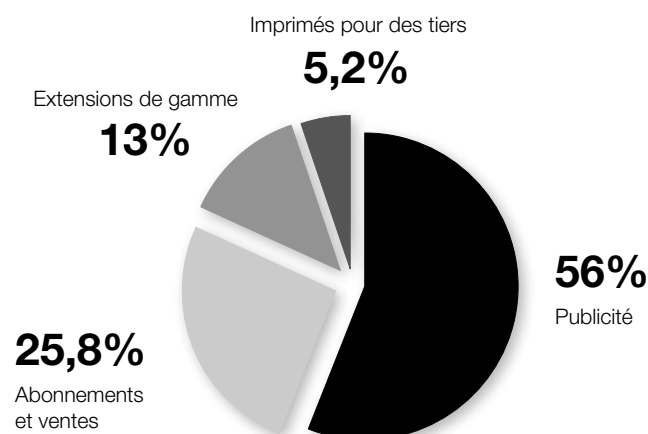
(4) REBIT = résultat opérationnel courant = EBIT + frais de restructuration et frais, amortissements, dépréciations et provisions exceptionnels et uniques.

(5) Liquidité = actifs courants / passifs courants.

(6) Solvabilité = capitaux propres (part du Groupe + intérêts minoritaires) / total du bilan.

(7) Gearing = dette financière nette / capitaux propres (part du Groupe + intérêts minoritaires).

Analyse du chiffre d'affaires 2009



Sommaire

Mission et stratégie	4
Mot du président, Baron Hugo Vandamme	5
Rapport des activités par Rik De Nolf, administrateur délégué	6
Roularta Media Group, innovateur technologique	8
Chiffres-clés consolidés	10
Structure du Groupe	12
Conseil d'administration et management team	14
Gouvernance d'entreprise	17
Environnement, prévention et bien-être	22
Informations destinées aux actionnaires	25
Rapport annuel du conseil d'administration sur les comptes annuels consolidés	28
Etats financiers consolidés	34
Annexes aux états financiers consolidés	38
Annexe 1 Principales méthodes comptables	38
Annexe 2 Information sectorielle	44
Annexe 3 Chiffre d'affaires	46
Annexe 4 Services et biens divers	46
Annexe 5 Frais de personnel	47
Annexe 6 Dépréciation sur stocks et sur créances	47
Annexe 7 Autres produits / charges d'exploitation	48
Annexe 8 Frais de restructuration	48
Annexe 9 Charges financières nettes	49
Annexe 10 Impôts sur le résultat	49
Annexe 11 Résultat par action	50
Annexe 12 Dividendes	51
Annexe 13 Immobilisations incorporelles	51
Annexe 14 Goodwill	53
Annexe 15 Immobilisations corporelles	54
Annexe 16 Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	55
Annexe 17 Prêts, cautions, participations disponibles à la vente et placements de trésorerie	56
Annexe 18 Autres annexes relatives aux actifs	58
Annexe 19 Actifs et passifs d'impôts différés	59
Annexe 20 Stocks	60
Annexe 21 Capitaux propres	60
Annexe 22 Transactions dont le paiement est fondé sur des actions	61
Annexe 23 Provisions	63
Annexe 24 Litiges importants	64
Annexe 25 Avantages du personnel non courants	64
Annexe 26 Passifs financiers	66
Annexe 27 Autres annexes relatives aux passifs	68
Annexe 28 Contrats de location-financement et contrats de location simple	68
Annexe 29 Passifs éventuels et engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	69
Annexe 30 Instruments financiers - risques de marché et autres risques	70
Annexe 31 Acquisitions de filiales	75
Annexe 32 Cessions de filiales	76
Annexe 33 Participations dans des coentreprises	77
Annexe 34 Événements postérieurs à la date de clôture	77
Annexe 35 Honoraires au commissaire et aux personnes liées au commissaire	78
Annexe 36 Information relative aux parties liées	78
Annexe 37 Structure du Groupe	79
Rapport du commissaire	82
Comptes annuels statutaires	83
Calendrier financier	

Ce rapport annuel est disponible en français, en néerlandais et en anglais. En cas de différence d'interprétation, seul le texte néerlandais fera loi. La version qui est disponible sur l'Internet (www.roularta.be) ne l'est qu'à titre d'information.

MISSION

En tant que société multimédia, RMG a la volonté d'accorder autant d'importance à ses lecteurs, ses internautes, ses téléspectateurs et auditeurs qu'à ses clients-annonceurs, ses collaborateurs et ses actionnaires.

STRATÉGIE EN BELGIQUE

En Belgique, Roularta a l'ambition d'être un acteur dynamique de tout premier plan dans le secteur de l'édition et de l'impression de magazines et de journaux d'information, de journaux gratuits et de publications spécialisées, ainsi que dans le secteur des médias audiovisuels et des éditions électroniques.

Ciblant large, RMG édite des journaux gratuits, fait des émissions de télévision diffusées sur le réseau public, est actif en radio et sur l'Internet, via le site Vlan.be.

RMG s'adresse également à des cibles particulières, avec des magazines de qualité, avec une chaîne d'information et des sites Internet riches en contenu.

En vue de consolider sa position sur les marchés belge et étrangers, Roularta est sans cesse en quête de nouvelles opportunités, tant sur le plan de l'édition et des actions de marketing que des nouveaux médias.

Cette approche met Roularta dans une position idéale pour offrir à ses annonceurs une combinaison unique de canaux de communication, un faisceau de médias qui donnent une force inégalée à leurs messages commerciaux.

Roularta vise l'équilibre et la complémentarité entre journaux gratuits et magazines, entre médias traditionnels et novateurs, imprimés et audiovisuels.

Une politique d'intégration verticale – contenu rédactionnel, régie publicitaire et production – et une approche multi-média donnent une plus grande capacité de réaction au Groupe, et renforcent son caractère anticyclique.

STRATÉGIE INTERNATIONALE

Le Groupe Express-Roularta (GER) édite des magazines hebdomadaires et mensuels prestigieux. Il organise un nombre considérable de salons et développe des sites Internet très fréquentés. Roularta réalise un tiers de son chiffre d'affaires en France.

En joint-venture avec le groupe Bayard, Roularta est également actif aux Pays-Bas et en Allemagne avec des magazines pour les séniors et en Allemagne avec toute une série de mensuels pour les parents et pour les enfants, pour les amateurs de déco et de jardin.

Roularta édite enfin des city magazines en Belgique, en France, en Slovénie, en Croatie et en Serbie.



Innover est une question d'attitude

par Baron Hugo Vandamme, Président du conseil d'administration

La crise de 2009, Roularta l'a abordée comme une opportunité. Nous avons remis en question chaque titre, chaque structure, chaque organisation, chaque procédure, chaque manière de travailler. Il s'en est suivi des changements dans tout le Groupe avec, pour résultat, une organisation plus performante, plus flexible et plus dynamique.

Cette approche s'est traduite, hélas, par l'obligation de nous séparer de certains collaborateurs. Toutefois, notre action a permis aussi de consolider les équipes et de nous appuyer sur des collaborateurs stables et talentueux. Et ce, tant en Belgique qu'en France, mais aussi en Slovénie, en Croatie et en Serbie, où nous explorons les possibilités de lancer de nouveaux city magazines.

Nous n'avons pas uniquement œuvré à rendre notre organisation plus flexible, nous avons en même temps préparé notre avenir. Nous avons travaillé sur tous les titres. Certains ont subi un rafraîchissement au niveau de la mise en page, d'autres ont vu leur contenu ajusté. Chez d'autres encore, comme *Le Vif/L'Express* et *Knack*, nous avons étendu l'offre par le lancement de numéros thématiques. Du côté des publications médiatiques, la fréquence a été adaptée; dans le groupe des magazines B2B, deux titres ont été arrêtés et deux autres fusionnés.

La créativité et l'innovation ont été recherchées, encore et toujours, en particulier dans la division Presse Gratuite, où nous avons étendu avec succès le format et la formule du *Zondag* à toutes les éditions du *Streekkrant*.

Cette 'propension à la créativité' est le fil rouge dans toutes les activités de Roularta. En France également, il y eut de nouvelles mises en page,

des fusions, le lancement de nouveaux titres. Notre magazine lifestyle *L'Express Styles* est aujourd'hui le magazine féminin le mieux diffusé dans tout l'Hexagone. Et notre news magazine *L'Express* a amélioré sa part de marché.

Toutefois, la principale innovation de 2009 fut l'approche multimédia. Plus que jamais, elle fut la force motrice du Groupe. A présent, nous sommes en mesure de proposer à nos clients annonceurs une offre complète de magazines, de publications gratuites, de sites Internet, d'Internet mobile et de télévision.

Nos spécialistes du prépresse nous ont placés dans le top mondial. Notre expertise sur le plan de la communication électronique est largement reconnue, ce qui nous permet d'être les premiers à offrir de nouvelles possibilités.

Les nouvelles rotatives, installées en 2008 et 2009, nous ont permis de sortir renforcés de la lutte concurrentielle qui sévit dans le monde de l'imprimerie. Grâce à nos installations performantes, nous parvenons, dans cette période difficile, à décrocher de nouveaux ordres d'impression et à réaliser la grande majorité de nos titres français en interne.

L'année écoulée a été une année difficile. Il y a un an, nous citons Hillary Clinton: "Don't waste a good crisis." Tous ensemble, nous avons adopté cette attitude et nous en sommes reconnaissants envers toutes les parties prenantes et envers tous les collaborateurs. L'exercice 2010 ne sera pas facile non plus, mais nous sommes déterminés et très enthousiastes! Plus que jamais, créativité et innovation seront les mots-clés de l'entreprise toute entière.



Une année de réorganisation et restructuration

par Rik De Nolf, Président du management team et CEO

En 2009, toute l'attention a été concentrée sur la réorganisation et la restructuration. La crise économique a obligé tout le monde à analyser tous les processus et de les rationaliser là où c'était possible. D'autre part, Roularta a continué d'innover et même de prendre de nouvelles initiatives.

MAGAZINES B2C

Les magazines ont été confrontés à un repli des revenus publicitaires. Le marché des lecteurs a mieux résisté, bien qu'on ait observé un repli des ventes au numéro.

Pour plusieurs titres, un nouveau rédacteur en chef a été désigné. Il s'agit de personnes jeunes – en majorité des femmes (par coïncidence) – promues à l'interne, qui endossent de nouvelles responsabilités: An Goovaerts (Trends), Nathalie van Ypersele (Trends-Tendances), Christine Laurent (Le Vif/L'Express), Delphine Kindermans (Le Vif Weekend), Camille Van Vyve (Bizz), Serge Vanmaercke (Gentleman) et Steven Vandenbroeke (Cash/Moneytalk).

Le titre 'Ladies' a été lancé en guise de complément à Gentleman, le titre lifestyle pour les messieurs.

En automne, une édition en néerlandais de Côté Sud a été lancée pour les marchés flamand et néerlandais.

Le paquet information de Knack et Le Vif/L'Express a été enrichi d'une deuxième édition par semaine (18 fois par an). Knack Extra et Le Vif Extra sont des numéros thématiques à conserver.

En France, Studio et Ciné Live ont été fusionnés et d'emblée, le nouveau mensuel du cinéma se révèle clairement être le numéro 1 en termes de diffusion payée nette.

Une même opération a été mise en œuvre entre Classica et Le Monde de la Musique. A présent, le nouveau Classica est une joint-venture entre Roularta et Les Echos et domine d'emblée le marché.

Le mensuel Atmosphères a été fusionné avec Femmes de Prisma Presse (sur la base d'un accord de royalties).

Les publications musicales spécialisées (notamment Guitar Part) et les publications dans la sphère audio-vidéo-hifi ont été vendues.

Deux nouveaux magazines thématiques – 'Côté Cuisines et Bains' et 'Côté Terrasses et Jardins' – ont été lancés au printemps.

Le groupe L'Etudiant a enregistré une croissance grâce à l'organisation de salons et aux revenus publicitaires de ses sites Web.

L'Express, L'Expansion, L'Entreprise, Mieux Vivre Votre Argent et Point de Vue ont été dotés d'une nouvelle mise en page.

L'hebdomadaire Styles L'Express, l'équivalent du Vif Weekend, s'avère apprécié par le monde du lifestyle et assure des revenus publicitaires en hausse.

En 2010, le groupe lance une régie propre pour les annonces d'emploi ainsi qu'un site emploi propre, ce qui devrait engendrer davantage de revenus tant pour L'Express et les magazines d'affaires que pour A Nous Paris. Les formules de tarifs combinés L'Express/Le Figaro sont maintenues.

Tous les titres français sont imprimés les uns après les autres chez Roularta Printing à Roulers, où les nouvelles presses tournent jour et nuit. Après la grande remise à neuf de l'appareil de production, Roularta ne prévoit pas de grands investissements en 2010. La nouvelle rotative heat-set géante, la plus grande du monde (256 pages format magazine sur papier glacé) tourne à plein régime. Avec les nouvelles presses magazine (72 et 16 pages, en plus des deux presses de 48 et une presse de 32 pages), la capacité a doublé et traite désormais plus de 100.000 tonnes de papier par an.

MAGAZINES B2B

Les magazines B2B ont été le plus affectés par la crise.

Les publications médicales comprennent désormais un hebdomadaire pour le médecin généraliste, deux bimensuels pour le dentiste et le pharmacien et un nouveau mensuel pour le spécialiste.

Dans la sphère IT, les titres Data News et Business ICT ont été fusionnés. L'avenir s'annonce bon pour le nouveau Data News car la concurrence a disparu du marché et un nouveau projet à l'intention du grand public ('this is it') est sur le métier. Et avec m.datanews.be, un site Web mobile a été lancé, qui propose des actualités ICT quotidiennes pour l'iPhone, le blackberry et tous types possibles de smartphones.

La publication de Facillies et Texbel a été arrêtée.

PRESSE GRATUITE

La division des médias d'information locale continue d'afficher de belles prestations. Seules les annonces d'emploi ont accusé une baisse, mais cette baisse a été nettement moins prononcée que dans les annexes des quotidiens.

La nouvelle formule du magazine gratuit Steps remporte un franc succès grâce à l'impression couleur sur papier glacé et la diffusion via le réseau du Zondag.

De Zondag a poursuivi sa croissance en volume, et avec une édition régionale supplémentaire. Le succès d'audience (plus de 3 lecteurs par exemplaire selon l'enquête CIM) a aussi incité l'éditeur à modifier la formule du Streekkrant. Depuis début 2010, celui-ci présente le même format et la même formule rédactionnelle que De Zondag. Il est devenu l'édition de la semaine du Zondag, qui est à son tour l'édition du dimanche du Streekkrant.

Les annonceurs découvrent les nouvelles combinaisons possibles.

RADIO ET TÉLÉVISION

La Vlaamse Media Maatschappij (50% Roularta Media Group) regroupe désormais une série de marques différentes: VTM, 2BE, JIM et vtm-Kzoom (télévision) et Q-music et JOE fm (radio), mais aussi des marques telles qu'iWatch (VOD), Anne (radio numérique) et JIM Mobile (cartes de téléphone). La maison de production Studio-A et Paratel (plate-forme téléphonique) sont deux filiales de la VMMA.

En dépit des temps difficiles, il a été décidé de poursuivre les investissements dans la programmation, une décision qui s'est avérée payante. Une nouvelle chaîne a même été lancée à l'intention des enfants, 'vtm-Kzoom', en timesharing avec Kanaal Z.

La chaîne d'affaires de Roularta a conclu un accord de coopération avec VMMA sur le plan des facilités. Roularta continue d'exploiter Kanaal Z/Canal Z à 100% et Roularta Media en assure la régie publicitaire. L'audience de la chaîne et ses revenus publicitaires continuent d'évoluer favorablement.

La VMMA a poursuivi sa stratégie de diversification avec VTM books, iWatch et JIM Mobile.

VMMA a réalisé des efforts particuliers sur le plan 'climatique' en inves-

tissant dans des panneaux solaires et dans un contrat d'énergie verte.

A l'occasion de la Conférence climatique de Copenhague a été lancée l'action 10/10: 10 court-métrages sur le climat ont été diffusés en télévision pour inciter les téléspectateurs à consommer 10% d'énergie en moins en 2010. Un site consacré au climat, vtm.be/1010, a été développé, et la présentatrice de la météo sur VTM, Jill Peeters, a été nommée 'Meilleure climatologue européenne de l'année'. La VMMA recourt à 'Futureproofed' pour déterminer son empreinte écologique.

Les chaînes de télé régionales ont bien résisté et ont investi dans les nouvelles possibilités de télétexte numérique.

INTERNET

En 2009, les activités liées à l'internet ont encore gagné en importance. Le site coupole de Roularta (RNews) compte à présent plus de 2 millions de visiteurs uniques par mois. La régie publicitaire Roularta Media Online propose trois formules intéressantes: News, Business et Lifestyle. Vlan.be, une joint-venture entre Roularta et Rossel comprenant immo-vlan, autovlan, jobvlan et shopvlan, reçoit la visite d'environ un million de visiteurs uniques par mois et enregistre à présent une croissance rapide en termes de chiffre d'affaires.

Le site de ventes aux enchères Yez.be a été repris et assure une croissance vigoureuse de shopvlan.be.

Roularta est aussi devenu revendeur officiel Google et fournit ainsi un nouveau service aux annonceurs locaux.

Aujourd'hui, en France, la même stratégie coupole est adoptée qu'en Belgique, avec pour résultat 4,4 millions de visiteurs uniques par mois. Grâce à une alliance avec deux autres magazines d'actualité, Le Point et Le Nouvel Observateur, un pack supérieur 'Breaking News' peut être offert aux annonceurs. Par ailleurs, L'Etudiant enregistre 2 millions de visiteurs uniques et Côté Maison s'oriente vers 1 million.

L'approche multimédia est l'un des meilleurs atouts de Roularta: médias imprimés, internet et télévision sont combinés systématiquement dans les campagnes. Avec des séminaires, des événements, des awards, des enquêtes, des livres et des magazines sur mesure en versions imprimée et électronique, Roularta offre un service complet à 360°



Roularta, innovateur technologique

par Erwin Danis, Directeur Premedia

En tant qu'entreprise multimédia, Roularta Media Group est active dans différents secteurs de pointe. Dans ces domaines, le Groupe recherche et développe sans cesse de nouvelles possibilités, d'où sa réputation, dans le monde graphique international, d'innovateur technologique de taille. Les efforts que Roularta Media Group consent sur le plan de la recherche et du développement technologiques améliorent bien entendu les processus de travail internes du Groupe, mais il n'est pas rare qu'ils servent de moteur aux évolutions fondamentales du marché.

En 2007, Roularta Publishing, l'entreprise prémédia de Roularta Media Group, figurait parmi les cinq finalistes du 'Best Innovator Award 2007'. Chaque année, le cabinet de conseil AT Kearney organise ce concours prestigieux dans divers pays européens (au nombre de dix actuellement). Roularta Publishing a été nommée pour la force innovatrice dont elle fait preuve lors du développement et l'implémentation de méthodes de travail standardisées visant à rendre des fichiers numériques prêtes à imprimer. Ces méthodes de travail mènent non seulement à une amélioration interne de l'efficacité mais ont souvent pour effet d'optimiser les processus dans l'ensemble de l'industrie graphique.

Dans le domaine des médias imprimés par exemple, Roularta Media Group est à l'origine de divers standards belges et internationaux qui décrivent la méthode pour la préparation de l'impression de données numériques et pour l'échange électronique des instructions qui les accompagnent. Comme l'illustrent entre autres les réalisations suivantes, Roularta Media Group joue un rôle de pionnier à cet égard:

LIVRAISON DES PUBLICITÉS NUMÉRIQUES

En tant que membre fondateur de Medibel+, l'organisation qui chapeaute le secteur belge de la publicité (www.medibelplus.be), Roularta Media Group a été à l'origine, voici quelques années, de la **percée du format PDF en tant que** standard pour la livraison de publicités numériques aux journaux et magazines. Les premières normes PDF de Medibel+ étaient basées sur les résultats d'un projet d'étude mené par Roularta Media Group en vue de tester différents logiciels visant le contrôle de la qualité des fichiers PDF et de fixer les procédures recommandées pour la créa-

tion, le contrôle et la correction éventuelle des fichiers PDF livrés. Grâce à un encadrement personnalisé de ses annonceurs, Roularta Media Group a en outre contribué à faire connaître le format PDF à un public plus large. Les standards PDF de Medibel+ sont régulièrement actualisés. Au sein de Medibel+, Roularta Media Group continue d'ailleurs de renforcer son statut de pionnier puisqu'Erwin Danis, Directeur Premedia de RMG, préside actuellement l'organisation.

Sous l'impulsion de Roularta Media Group, Medibel+ a participé à la création du **Ghent PDF Workgroup** (GWG, www.gwg.org) en 2002. Cette organisation, qui regroupe aujourd'hui associations professionnelles du secteur graphique et des fournisseurs européens et américains, entend introduire et promouvoir les meilleures pratiques de l'industrie graphique dans le monde entier. Le GWG se base sur les mérites de Medibel+ dont il a adopté les normes PDF. Au sein du GWG international, où il est représenté par Erwin Danis, Roularta Media Group continue d'assumer toutes ses responsabilités.

NUMÉRISATION DU WORKFLOW DES COMMANDES

Roularta Media Group est à l'origine du **développement de la méthode AdTicket pour la numérisation du workflow des commandes** entre, d'une part, les centrales médias et les agences créatives qui conçoivent les annonces, et d'autre part les éditeurs. Les AdTickets permettent d'incorporer dans le fichier PDF proprement dit, sous la forme de métadonnées, des informations relatives à une annonce spécifique livrée au format PDF. Roularta Media Group et Medibel+ ont lancé le premier AdTicket en avril 2005. Aujourd'hui, rien qu'en Belgique, plus de 300 agences de pub recourent à ce système.

Le GWG a lui aussi introduit un AdTicket. Il s'agit ici d'une reprise de l'AdTicket Medibel+ existant. L'internationalisation de la méthode AdTicket Medibel+ est particulièrement intéressante puisqu'elle permet aux agences belges qui y ont recours de livrer leurs fichiers selon le même standard à des éditeurs étrangers. Une fois de plus, Roularta Media Group montre par ce projet sa force d'innovation technique et prouve que les méthodes de travail qu'elle met au point sont suivies même à l'étranger.

LIVRAISON DE MATÉRIEL PHOTO-NUMÉRIQUE

Par ailleurs, Roularta Media Group a lancé avec Medibel+ **la première norme belge pour la livraison de matériel photographique numérique**. Cette norme veille à ce que les photos numériques destinées à être publiées dans la presse possèdent une qualité de base standard en formulant, pour la première fois, des instructions claires aux photographes. Cette norme a également été reprise par le GWG et est ainsi promu au niveau mondial.

OPTIMISATION DU PROCESSUS DE ROTATION OFFSET

Roularta Media Group est fortement engagé dans divers projets de recherche et de standardisation **visant l'optimisation du processus de rotation offset**. Aux côtés de partenaires étrangers réunis au sein du Web Offset Working Group (WOWG), Roularta Media Group participe notamment au développement de profils de couleurs ICC standardisés selon les normes ISO pour l'impression rotative offset.

RÉDACTIONS MAGAZINES: FONCTIONNEMENT CROSS-MÉDIAS ET INTERACTIF

Au niveau rédactionnel également, Roularta Media Group prépare l'avenir

avec la mise en service de CCI NewsGate comme système unique pour l'ensemble de la newsroom, laquelle chapeaute toutes les rédactions des magazines d'actualité de Roularta Media Group. L'accent est mis sur la planification rédactionnelle, la gestion des missions et la réutilisation cross-médias du contenu. Grâce à l'introduction de NewsGate, chaque participant au processus rédactionnel reste informé en permanence des articles planifiés et des missions. CCI NewsGate rationalisera le processus de planification et permettra aux collaborateurs rédactionnels de Roularta Media Group de travailler de façon 'multititre' et 'multicanal'. De cette manière, le contenu peut recevoir une nouvelle destination et une nouvelle fonctionnalité dans les différents canaux médiatiques.

Une composante importante du projet NewsGate concerne l'intégration du système d'édition en ligne Fatwire de RMG afin de permettre aux utilisateurs de rassembler et d'éditer du contenu dans NewsGate avant de le transférer vers Fatwire en vue de sa publication en ligne.

Grâce au système AdRoom intégré, NewsGate met en outre un système efficace, combinant publicités et rédactionnel, à la disposition de Roularta Media Group. Ce nouveau système AdRoom offre aussi un support workflow complet pour la mise en page et le suivi de la production d'annonces publicitaires en ligne.

Chiffres-clés consolidés

COMPTE DE RÉSULTATS	2007	2008	2009	Evolution
Chiffre d'affaires	766.824	781.605	707.253	-9,5%
EBITDA (1)	79.831	67.126	36.756	-45,2%
<i>EBITDA - marge</i>	<i>10,4%</i>	<i>8,6%</i>	<i>5,2%</i>	
EBIT (2)	49.563	32.714	10.222	-68,8%
<i>EBIT - marge</i>	<i>6,5%</i>	<i>4,2%</i>	<i>1,4%</i>	
Charges financières nettes	-13.533	-14.323	-12.737	-11,1%
Résultat opérationnel après charges financières nettes	36.030	18.391	-2.515	-113,7%
Impôts sur le résultat	-19.973	-5.626	-2.110	-62,5%
Entreprises mises en équivalence	-10	-101	-38	
Résultat net des entreprises consolidées	16.047	12.664	-4.663	-136,8%
Attribuable aux intérêts minoritaires	108	-1.091	-478	
Attribuable aux actionnaires de RMG	15.939	13.755	-4.185	-130,4%
<i>Résultat net attribuable aux actionnaires de RMG - marge</i>	<i>2,1%</i>	<i>1,8%</i>	<i>-0,6%</i>	
REBITDA (3)	81.163	65.218	53.190	-18,4%
<i>REBITDA - marge</i>	<i>10,6%</i>	<i>8,3%</i>	<i>7,5%</i>	
REBIT (4)	57.213	39.840	29.227	-26,6%
<i>REBIT - marge</i>	<i>7,5%</i>	<i>5,1%</i>	<i>4,1%</i>	
Résultat net courant des entreprises consolidées	23.145	17.939	10.563	-41,1%
<i>Résultat net courant des entreprises consolidées - marge</i>	<i>3,0%</i>	<i>2,3%</i>	<i>1,5%</i>	

BILAN	2007	2008	2009	Evolution
Actifs non courants	687.076	701.401	633.152	-9,7%
Actifs courants	321.890	382.422	312.662	-18,2%
Total du bilan	1.008.966	1.083.823	945.814	-12,7%
Capitaux propres - part du Groupe	283.675	318.071	311.851	-2,0%
Capitaux propres - intérêts minoritaires	12.600	11.249	12.995	+15,5%
Passifs	712.691	754.503	620.968	-17,7%
Liquidité (5)	1,0	1,1	1,0	-9,1%
Solvabilité (6)	29,4%	30,4%	34,3%	+12,8%
Dette financière nette	247.745	165.389	126.435	-23,6%
Gearing (7)	83,6%	50,2%	38,9%	-22,5%

(1) EBITDA = cash-flow opérationnel = EBIT + amortissements, dépréciations et provisions.

(2) EBIT = résultat opérationnel.

(3) REBITDA = cash-flow opérationnel courant = EBITDA + frais de restructuration et frais exceptionnels et uniques.

(4) REBIT = résultat opérationnel courant = EBIT + frais de restructuration et frais, amortissements, dépréciations et provisions exceptionnels et uniques.

(5) Liquidité = actifs courants / passifs courants.

(6) Solvabilité = capitaux propres (part du Groupe + intérêts minoritaires) / total du bilan.

(7) Gearing = dette financière nette / capitaux propres (part du Groupe + intérêts minoritaires).

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

Chiffres-clés par division

	MÉDIAS IMPRIMÉS				MÉDIAS AUDIOVISUELS			
	2007	2008	2009	Evolution	2007	2008	2009	Evolution
Chiffre d'affaires	592.653	610.177	550.188	-9,8%	181.310	179.178	162.307	-9,4%
EBITDA	54.746	42.774	14.169	-66,9%	25.085	24.352	22.587	-7,2%
<i>EBITDA - marge</i>	<i>9,2%</i>	<i>7,0%</i>	<i>2,6%</i>		<i>13,8%</i>	<i>13,6%</i>	<i>13,9%</i>	
EBIT	33.294	16.272	-8.631	-153,0%	16.269	16.442	18.853	+14,7%
<i>EBIT - marge</i>	<i>5,6%</i>	<i>2,7%</i>	<i>-1,6%</i>		<i>9,0%</i>	<i>9,2%</i>	<i>11,6%</i>	
Charges financières nettes	-13.041	-13.753	-12.030	-12,5%	-492	-570	-707	+24,0%
Résultat opérationnel après charges financières nettes	20.253	2.519	-20.661	-920,2%	15.777	15.872	18.146	+14,3%
Impôts sur le résultat	-10.783	-1.429	3.923	-374,5%	-9.190	-4.197	-6.033	+43,7%
Entreprises mises en équivalence	-10	-101	-38					
Résultat net des entreprises consolidées	9.460	989	-16.776		6.587	11.675	12.113	+3,8%
Attribuable aux intérêts minoritaires	662	-161	-280	+73,9%	-554	-930	-198	-78,7%
Attribuable aux actionnaires de RMG	8.798	1.150	-16.496		7.141	12.605	12.311	-2,3%
<i>Résultat net attribuable aux actionnaires de RMG - marge</i>	<i>1,5%</i>	<i>0,2%</i>	<i>-3,0%</i>		<i>3,9%</i>	<i>7,0%</i>	<i>7,6%</i>	
REBITDA	56.078	40.866	29.512	-27,8%	25.085	24.352	23.678	-2,8%
<i>REBITDA - marge</i>	<i>9,5%</i>	<i>6,7%</i>	<i>5,4%</i>		<i>13,8%</i>	<i>13,6%</i>	<i>14,6%</i>	
REBIT	37.533	21.364	11.997	-43,8%	19.680	18.476	17.230	-6,7%
<i>REBIT - marge</i>	<i>6,3%</i>	<i>3,5%</i>	<i>2,2%</i>		<i>10,9%</i>	<i>10,3%</i>	<i>10,6%</i>	
Résultat net courant des entreprises consolidées	12.593	4.230	-521	-112,3%	10.552	13.709	11.084	-19,1%
<i>Résultat net courant des entreprises consolidées - marge</i>	<i>2,1%</i>	<i>0,7%</i>	<i>-0,1%</i>		<i>5,8%</i>	<i>7,7%</i>	<i>6,8%</i>	

Chiffres-clés par action⁽¹⁾

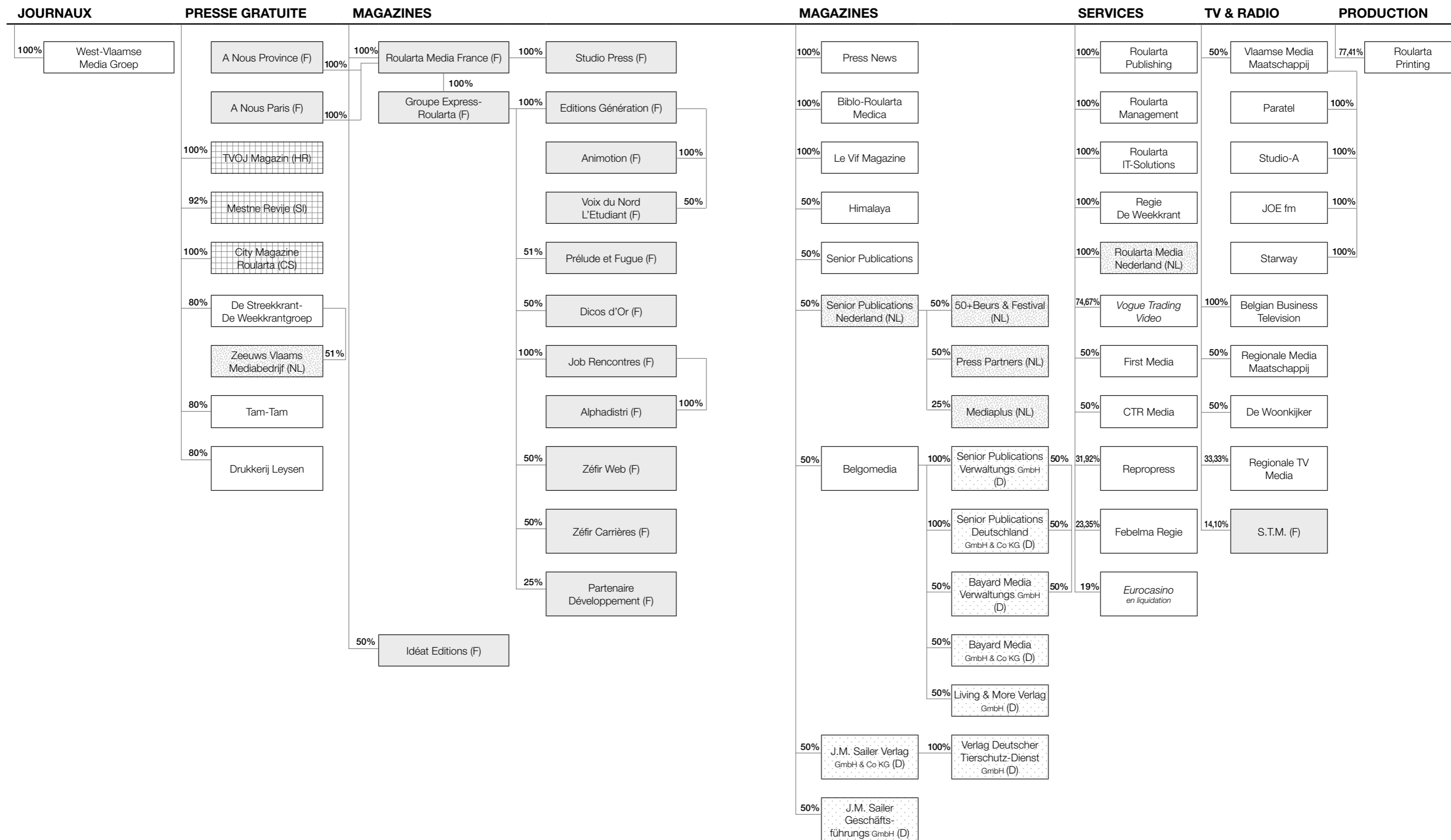
DESCRIPTION	en euros	2007	2008	2009
Capitaux propres - part du Groupe		26,51	29,85	24,71
EBITDA		7,46	6,30	2,91
<i>REBITDA</i>		8,05	6,12	4,22
EBIT		4,63	3,07	0,81
<i>REBIT</i>		5,35	3,74	2,32
Résultat net RMG		1,49	1,29	-0,33
Résultat net RMG après dilution		1,47	1,29	-0,33
<i>Résultat net courant des entreprises consolidées</i>		2,16	1,68	0,84
Dividende brut		0,75	0,00	0,00
Cours/bénéfice (P/E) (2)		22,66	7,43	18,22
Nombre d'actions au 31/12		11.037.050	13.131.940	13.131.940
Nombre moyen pondéré d'actions		10.699.646	10.654.787	12.619.077
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution		10.825.112	10.686.099	12.619.077
Cours maximal		68,82	52,00	17,95
Cours fin décembre		49,02	12,51	15,25
Capitalisation boursière en millions d'euros au 31/12		541,04	164,28	200,26
Volume annuel en millions d'euros		101,25	43,19	18,06
Volume annuel en nombre		1.640.467	1.499.835	1.283.950

(1) A base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation.

(2) Bénéfice = résultat net courant des entreprises consolidées.

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

Structure de Roularta Media Group au 31-12-2009



Conseil d'administration



Baron Hugo Vandamme Représentant permanent de HRV SA
Administrateur indépendant
Président (2010)
Président du Comité de nomination et de rémunération

Rik De Nolf Représentant permanent de De Publgraaf SA
Administrateur délégué (2010)
Membre du Comité de nomination et de rémunération

Leo Claeys Représentant permanent de De Meiboom SA
Administrateur non exécutif
Vice-président (2010)
Membre du Comité d'audit et du Comité de nomination et de rémunération

Lieve Claeys Représentant permanent de Fraka-Wilo SA
Administrateur exécutif (2012)

Caroline De Nolf Représentant permanent de Verana SA
Administrateur non exécutif (2012)



Iwan Bekaert Représentant permanent de Idemap BVBA
Administrateur non exécutif
(résignation le 13/11/2009)

Jean Pierre Dejaeghere Administrateur exécutif (2012)

Clement De Meersman Représentant permanent de Clement De Meersman SPRL
Administrateur indépendant (2010)
Président du Comité d'audit

Dirk Meeus Administrateur indépendant (2010)
Membre du Comité d'audit et du Comité de nomination et de rémunération

Executive Management Committee



Rik De Nolf CEO

Xavier Bouckaert COO

Jan Staelens CFO

Marc Feuillée Président Directoire Groupe Express-Roularta

Management team Belgique



Rik De Nolf Président

Xavier Bouckaert Directeur magazines

Eddy Brouckaert Directeur journaux

Jo Bruneel Directeur presse gratuite

Jan Cattrysse Directeur administratif



Erwin Danis Directeur prémedia

Katrien De Nolf Directeur ressources humaines

Hugues De Waele Directeur médias étrangers

William Metsu Directeur imprimerie

Jan Staelens Directeur financier



Michel Tubbax Directeur régie publicitaire nationale

Willem Vandenameele Directeur IT

Directoire



Marc Feuillée
Président du Directoire



Christophe Barbier
Directeur de la rédaction de
L'Express



Corinne Pitavy
Directrice générale

Management team France



Véronique Darasse
Directrice des ressources
humaines



Sophie de Beudéan
Directrice financière



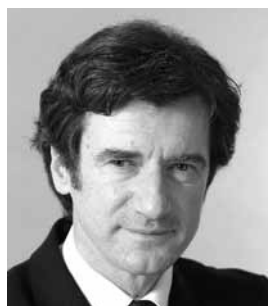
Corinne Denis
Directrice multimédia



Anne Evrard
Directrice des abonnements
et des produits dérivés



Sébastien Loison
Directeur délégué de Point
de Vue et de Studio



Eric Matton
Directeur du pôle grand
public L'Express, Lire et
Classica



**Marie-Pierre
Ombredanne**
Editrice du pôle déco



Véronique Pican
Directrice commerciale de
la régie Express-Roularta
Services



Jean Weiss
Directeur du pôle médias
spécialisés L'Etudiant,
L'Entreprise, Mieux Vivre
Votre Argent



**Jean-Antoine
Bouchez**
Directeur Mieux Vivre
Votre Argent

Gouvernance d'entreprise

DÉCLARATION RELATIVE AUX INFORMATIONS FOURNIES DANS CE RAPPORT ANNUEL 2009

Les soussignés déclarent que:

- les comptes annuels, établis conformément aux normes applicables aux comptes annuels, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'émetteur et des entreprises reprises dans la consolidation;
- le rapport annuel donne une image fidèle du développement et des résultats de l'entreprise et de la position de l'émetteur et des entreprises

reprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

Rik De Nolf, CEO
Jan Staelens, CFO

DÉCLARATION RELATIVE À LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

En tant qu'entreprise multimédia, Roularta Media Group entend créer de la valeur au bénéfice de ses lecteurs, spectateurs, auditeurs, clients-annonces, collaborateurs et actionnaires.

A la lumière de cette intention, Roularta Media Group SA a adopté, en tant que société belge cotée, le Code de Gouvernance d'Entreprise (2009) comme code de référence.

Le conseil d'administration est d'avis que le respect le plus strict possible des principes présentés dans la Charte de Gouvernance d'Entreprise se traduira par une administration plus efficace et plus transparente, ainsi que par une meilleure gestion des risques et du contrôle de la société. A cet égard, Roularta Media Group vise une maximalisation de la valeur et ce, aussi bien pour les actionnaires que pour les parties prenantes et les investisseurs institutionnels.

La Charte de Gouvernance d'Entreprise, qui figure sur le site Web de la société⁽¹⁾, explique de manière exhaustive et transparente comment Roularta Media Group est administré et comment il est rendu compte de cette administration. La Charte de Gouvernance d'Entreprise de la SA Roularta Media Group a été approuvée par le conseil d'administration et est régulièrement mise à jour.

Dans cette déclaration relative à la Gouvernance d'Entreprise, qui constitue un chapitre spécifique du rapport annuel, le conseil d'administration donne, conformément à l'annexe F du Code belge de Gouvernance d'Entreprise, un complément d'informations factuelles sur la mise en

œuvre de la politique de Gouvernance d'Entreprise et sur la politique de rémunération menée au cours de l'exercice écoulé.

COMPOSITION ET RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITÉS AINSI QUE LE TAUX DE PRÉSENCE DE LEURS MEMBRES

Conseil d'administration

Le conseil d'administration de la SA Roularta Media Group se composait de neuf membres dans le courant de 2009:

- six administrateurs qui représentent l'actionnaire de référence et ce, conformément au droit de présentation statutaire: monsieur Rik De Nolf, représentant permanent de la SA De Publigras (2010), monsieur Leo Claeys, représentant permanent de la SA De Meiboom (2010), madame Lieve Claeys, représentant permanent de la SA Fraka-Wilo (2012), madame Caroline De Nolf, représentant permanent de la SA Verana (2012), monsieur Jean Pierre Dejaeghere (2012) et la SPRL Idemap, représentée par son représentant permanent, monsieur Iwan Bekaert.
Le 13 novembre 2009, la SPRL Idemap, représentée par son représentant permanent, monsieur Iwan Bekaert, a présenté sa démission en tant qu'administrateur.
- trois administrateurs indépendants qui occupent tous une fonction dirigeante au sein de la société:
 - monsieur Clement De Meersman, représentant permanent de

⁽¹⁾ www.roularta.be/fr/investisseurs

la SPRL Clement De Meersman (2010), administrateur de la SA Deceuninck et de la SA Elia;

- monsieur Dirk Meeus (2010), associé d'Allen & Overy LLP;
- Baron Hugo Vandamme, représentant permanent de la SA HRV (2010), vice-président du conseil d'administration de la SA Picanol et président du conseil d'administration de la SA Alfacam Group. Baron Hugo Vandamme bénéficie d'une vaste expérience internationale et, en tant que membre de la commission Gouvernance d'Entreprise et de Guberna, il est particulièrement familiarisé avec la Gouvernance d'Entreprise.

Le conseil d'administration s'est réuni onze fois au cours de l'exercice écoulé.

Relevé des présences aux conseils d'administration en 2009:

Administrateur exécutif et CEO	
Rik De Nolf	11
Administrateurs exécutifs	
Lieve Claeys	10
Jean Pierre Dejaeghere	10
Administrateurs non exécutifs	
Leo Claeys	10
Caroline De Nolf	8
Iwan Bekaert	9
Administrateurs non exécutifs indépendants	
Baron Hugo Vandamme, président	11
Dirk Meeus	11
Clement De Meersman	10

Pour 2010, six réunions du conseil d'administration figurent à l'agenda.

Les mandats de la SA De Publigraaf, représentée par monsieur Rik De Nolf, et de la SA De Meiboom, représentée par monsieur Leo Claeys, arriveront à échéance lors de l'assemblée générale du 18 mai 2010. Sur le conseil du comité de nomination et de rémunération, le conseil d'administration recommandera à l'assemblée générale de renouveler ces mandats pour une période de quatre ans.

Après l'assemblée générale de 2010, les trois administrateurs indépendants ne répondront plus aux critères d'indépendance définis à l'article 526ter C. Soc.

Sur recommandation du comité de nomination et de rémunération, le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale, le 18 mai 2010, de nommer trois nouveaux administrateurs indépendants répondant aux critères d'indépendance prévus à l'article 526ter C. Soc., à savoir:

- *monsieur Carel Bikkers, représentant permanent de Carolus Panifex Holding BV*

Pendant neuf ans, monsieur Carel Bikkers a dirigé le groupe médias néerlandais Audax, une organisation multiple active dans tous les métiers de l'édition, de la diffusion et de la vente au détail de produits médiatiques et apparentés. Avant cela, monsieur Carel Bikkers occupait le poste de directeur général de Kwik-Fit Europe BV, première chaîne de service automobile d'Europe.

- *madame Marleen Vaesen, représentant permanent de MAVAC SPRL*
Après une carrière chez Procter & Gamble, dont elle assumait la fonc-

tion de Marketing Director Europe jusqu'en 1999, Madame Marleen Vaesen est active aujourd'hui chez Sara Lee où, en tant que Senior Vice President Coffee & Tea (région Europe occidentale et méridionale et la Russie), elle est responsable des activités liées au café et au thé dans huit pays d'Europe.

- *monsieur Marc Verhamme, représentant permanent de la SA Pur Vie*
Jusqu'en 1994, monsieur Marc Verhamme était, chez Danone, CEO de la division produits frais pour l'Europe du Nord et Nord-Ouest. Aujourd'hui, il est industriel et propriétaire de plusieurs PME spécialisées dans les produits alimentaires biologiques tels que le yaourt, le fromage blanc, ... avec des marques telles que MIK en PurNatur.

Les personnes proposées en tant que nouveaux administrateurs indépendants bénéficient d'une vaste expérience accumulée tout au long de leur carrière dans diverses fonctions de management et d'administration et ce, dans divers secteurs économiques. C'est ainsi que monsieur Carel Bikkers dispose d'une vaste expérience et expertise du monde de l'édition et de la distribution et que madame Marleen Vaesen et monsieur Marc Verhamme apporteront, au sein du conseil d'administration, une nette valeur ajoutée sur le plan du marketing et de la communication.

Le conseil d'administration estime que les compétences de ces nouveaux administrateurs indépendants complètent celles déjà présentes aujourd'hui au sein du conseil d'administration.

Sur recommandation du comité de nomination et de rémunération, il sera recommandé à l'assemblée générale de reconduire la SA HRV, représentée par son représentant permanent baron Hugo Vandamme, dans ses fonctions d'administrateur (non exécutif) pour une période de quatre ans.

Monsieur Jean Pierre Dejaeghere a annoncé au conseil d'administration qu'il souhaitait déposer son mandat d'administrateur lors de l'assemblée générale. Sur recommandation du comité de nomination et de rémunération, le conseil d'administration propose de ne pas pourvoir à son remplacement.

Le conseil d'administration tient à remercier les administrateurs démissionnaires, la SPRL Clement De Meersman, représentée par son représentant permanent monsieur Clement De Meersman; monsieur Dirk Meeus; monsieur Jean Pierre Dejaeghere et la SPRL Idemap, représentée par son représentant permanent monsieur Iwan Bekaert (qui a déjà remis sa démission dans le courant de 2009) pour l'engagement dont ils ont fait preuve durant de nombreuses années et pour la plus-value avérée qu'ils ont apportée au fonctionnement du conseil d'administration.

Clement De Meersman et Dirk Meeus sont siégés pendant douze ans, depuis l'introduction en bourse de la société en 1998, comme administrateurs indépendants et ne peuvent donc plus satisfaire aux nouvelles conditions légales d'indépendance. Iwan Bekaert et Jean Pierre Dejaeghere sont restés administrateurs après leur carrière chez Roularta (respectivement comme Directeur Général et Directeur Financier). Roularta Media Group leur exprime sa reconnaissance pour leur longue collaboration.

Comité d'audit

Conformément au Code belge de Gouvernance d'Entreprise, le co-

mité d'audit est composé uniquement d'administrateurs non exécutifs (3), dont deux administrateurs indépendants. L'expertise en matière de comptabilité et d'audit de monsieur Clement De Meersman, administrateur indépendant et par ailleurs président du comité d'audit, ressort notamment de son ancienne fonction d'administrateur délégué de Deceuninck Plastics SA, où il était étroitement impliqué dans le reporting financier et l'audit externe des chiffres par le commissaire.

Le comité d'audit s'est réuni à quatre reprises en 2009. Durant ces réunions, le comité d'audit a contrôlé l'intégrité de l'information financière de la société, suivi de près les activités de l'auditeur interne et externe et formulé, lorsqu'il l'a jugé utile, des recommandations à ce propos au conseil d'administration.

Sur invitation du président, le commissaire (Deloitte Réviseurs d'Entreprises SC s.f.d. SCRL, représentée par messieurs Frank Verhaegen et Mario Dekeyser), le directeur financier, Jan Staelens et l'auditeur interne, madame Eveline Maertens, ont assisté au comité d'audit.

Relevé des présences aux réunions comité d'audit en 2009:

Clement De Meersman, président	4
Leo Claeys	4
Dirk Meeus	4

Comité de nomination et de rémunération

Le conseil d'administration a, comme prévu par le Code de Gouvernance d'Entreprise, recouru à la possibilité de constituer un comité commun, à savoir le comité de nomination et de rémunération.

Par dérogation au Code belge de Gouvernance d'Entreprise (5.4.), le CEO fait partie du comité de nomination et de rémunération. Cette dérogation se justifie par le fait que ce comité doit avant tout se pencher sur la politique de nomination et de rémunération des membres du management exécutif, soit des matières dans lesquelles l'avis du CEO, qui est étroitement impliqué dans le management exécutif, est très précieux.

Le comité de nomination et de rémunération s'est réuni à deux reprises dans le courant de l'exercice 2009 avec, pour principaux points à l'ordre du jour, l'élaboration d'une nouvelle politique de rémunération pour les membres du conseil d'administration, l'organisation du management exécutif ainsi que le recrutement et le screening de candidats administrateurs indépendants.

Relevé des présences aux réunions du comité de nomination et de rémunération en 2009:

Baron Hugo Vandamme, président	2
Rik De Nolf	2
Leo Claeys	2
Dirk Meeus	2

Durant l'exercice 2009, sur recommandation du comité de nomination et de rémunération, le conseil d'administration a élaboré une nouvelle politique de rémunération pour les membres du conseil d'administration. La nouvelle politique de rémunération a pour point de départ le souci d'attirer et de garder des administrateurs qualifiés affichant le profil et l'expérience requis sur le plan des différents éléments de la politique d'entreprise. Pour y parvenir, une nouvelle politique de rémunération a

été élaborée à un niveau conforme au marché, compte tenu de l'ampleur et de la complexité de l'entreprise et en recourant, lorsque c'est possible, à des données de référence. Cette nouvelle politique de rémunération sera soumise à l'approbation de l'assemblée générale par le conseil d'administration.

ÉVALUATION CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉS

Chaque année, sous la direction du président et avec l'aide du comité de nomination et de rémunération, le conseil d'administration procède à l'évaluation de son ampleur, de sa composition, de son fonctionnement et de son interaction avec le management exécutif. Cette évaluation poursuit quatre objectifs:

1. évaluer le fonctionnement du conseil d'administration;
2. vérifier si les sujets importants sont préparés et discutés en profondeur;
3. vérifier la contribution effective de chaque administrateur aux travaux du conseil d'administration en fonction de sa présence aux réunions du conseil et des comités, et évaluer son implication constructive dans les discussions et les prises de décision;
4. mettre sur pied une comparaison entre la composition actuelle du conseil d'administration et sa composition souhaitée.

Chaque année, les administrateurs non exécutifs évaluent leur interaction avec le senior management et, le cas échéant, formulent des propositions au président du conseil d'administration en vue d'améliorer cette interaction.

La contribution de chaque administrateur fait également l'objet d'une évaluation périodique. En cas de reconduction, l'engagement et l'efficacité de l'administrateur sont soumis à évaluation.

COMPOSITION DU MANAGEMENT EXÉCUTIF

En mars 2009, de commun accord, monsieur Jean Pierre Dejaeghere a été remplacé au poste de CFO par monsieur Jan Staelens. A la demande du CEO et du conseil d'administration, monsieur Jean Pierre Dejaeghere effectue encore des missions de consultance ponctuelles pour le compte de Roularta Media Group.

Le management de la société a été renforcé en novembre 2009 par la mise en place d'un executive management committee qui se compose du Chief Executive Officer (Rik De Nolf), du Chief Operating Officer (Xavier Bouckaert), du Chief Financial Officer (Jan Staelens) et du Président du Directoire du Groupe Express-Roularta (Marc Feuillée).

Monsieur Hans Maertens a quitté Roularta Media Group fin 2009. Sa fonction au sein du management team belge a été endossée par monsieur Xavier Bouckaert.

Compte tenu de l'importance du Groupe Express-Roularta au sein du Groupe, il a été décidé d'ajouter les membres du Directoire et de l'équipe de management français au management exécutif du Groupe. L'executive management committee constitue, aux côtés du management team Belgique (composition voir p. 14), du Directoire et du management team France (composition voir p. 16), le management exécutif de Roularta Media Group.

DESCRIPTION DES CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DU CONTRÔLE INTERNE ET DES SYSTÈMES DE MAÎTRISE DES RISQUES

Le système de contrôle interne de Roularta Media Group est basé sur le modèle COSO-ERM et vise à fournir une certitude raisonnable relativement à l'atteinte des objectifs de l'entreprise. Il implique notamment le dépistage et la maîtrise des risques tant opérationnels que financiers, le respect des lois et règles et la surveillance du reporting.

Une donnée fondamentale de la maîtrise des risques est l'exercice budgétaire annuel qui implique d'importantes négociations et concertations à propos des risques d'entreprise, de la stratégie, des business plans et des résultats visés. Le résultat final est un ensemble d'objectifs, outre des projets qui doivent contribuer à mieux maîtriser ou prévenir les risques.

Une surveillance continue, essentiellement par le biais de contrôles intégrés dans un environnement opérationnel fortement automatisé, permet de prévenir ou de détecter les risques potentiels en temps utile. La sécurisation des systèmes IT est cruciale à cet égard. Une attention particulière est accordée aux aspects suivants:

- le dédoublement de systèmes;
- la sécurité à l'accès;
- la séparation des environnements d'essai et de production;
- les groupes électrogènes;
- les procédures de backup.

Outre le contrôle technique IT, la maîtrise de risques opérationnels se caractérise surtout par les mesures suivantes:

- organigrammes et lignes de reporting;
- missions claires pour les collaborateurs;
- procédures et directives qui sont communiquées via l'intranet;
- formations continues et actions d'amélioration.

La maîtrise des risques relative au reporting financier se caractérise surtout par:

- les règles comptables qui s'appliquent au quotidien;
- l'uniformité poursuivie au sein des différentes sociétés du Groupe;
- le contrôle par le commissaire-réviseur.

Nombre de processus au sein de Roularta Media Group sont automatisés. Une partie importante de l'automation est la gestion des risques avec une attention particulière pour le caractère correct, l'exhaustivité, la cohérence, la ponctualité et la valorisation/autorisation de l'information.

La société occupe un auditeur interne (membre de l'Institut des Auditeurs Internes) qui, sur la base d'une analyse des risques, établit un planning annuel. Ce planning annuel peut être traversé par des missions ponctuelles transmises par le comité d'audit/le management team à l'auditeur interne.

POLITIQUE RELATIVE AUX TRANSACTIONS ET AUTRES LIENS CONTRACTUELS ENTRE LA SOCIÉTÉ, Y COMPRIS LES SOCIÉTÉS LIÉES, ET SES ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DU MANAGEMENT EXÉCUTIF QUI NE SONT PAS CONCERNÉS PAR LE RÈGLEMENT PORTANT SUR LES CONFLITS D'INTÉRÊT

Compte tenu des principes et directives repris dans le Code belge de Gouvernance d'Entreprise, la société a élaboré une politique concernant les transactions et autres liens contractuels entre la société, y compris les sociétés liées, et ses administrateurs et membres du management exécutif qui ne ressortent pas du règlement portant sur les conflits d'intérêt.

Il est question d'une transaction ou d'un quelconque autre lien contractuel entre la société et ses administrateurs et/ou membres de son management exécutif lorsque:

- un administrateur ou un membre du management exécutif détient un intérêt financier personnel considérable dans la personne morale avec laquelle Roularta Media Group souhaite conclure une transaction;
- un administrateur ou un membre du management exécutif, son conjoint, partenaire cohabitant, enfant, parent ou allié jusqu'au deuxième degré fait partie du conseil d'administration ou du management exécutif de la personne morale avec laquelle Roularta Media Group souhaite conclure une transaction importante;
- le conseil d'administration juge qu'il existe un tel conflit d'intérêt concernant la transaction envisagée.

L'administrateur concerné ou le membre concerné du management exécutif fournit au conseil d'administration toutes les informations pertinentes possibles concernant le conflit d'intérêt. L'administrateur concerné ou le membre concerné du management exécutif s'abstient de participer aux consultations et processus décisionnels concernant ce point de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration confirme qu'au cours de l'exercice écoulé, aucune transaction de ce type n'a eu lieu ni qu'il y a eu des situations ayant donné lieu à l'application de la procédure mentionnée ci-dessus.

PROTOCOLE VISANT À ÉVITER LE DÉLIT D'INITIÉ

Le protocole visant à éviter le délit d'initié interdit aux administrateurs, membres du management team et autres membres du personnel ou collaborateurs (externes) qui, de par la nature de leur fonction, entrent en contact avec des informations confidentielles, d'opérer directement ou indirectement, sur la base d'informations privilégiées, dans des instruments financiers émis par Roularta Media Group.

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

Rémunération des administrateurs exécutifs et non exécutifs en base annuelle

En 2009, la politique de rémunération des administrateurs exécutifs et non exécutifs n'a pas été modifiée par rapport aux années précédentes.

En leur qualité d'administrateur, les administrateurs exécutifs et non exé-

cutifs reçoivent uniquement une rémunération fixe en compensation de leur mandat de membre du conseil d'administration et de leur présence aux réunions des comités dont ils font partie.

La hauteur de la rémunération des administrateurs est définie compte tenu des responsabilités respectives et de l'emploi du temps des administrateurs.

Les administrateurs non exécutifs ne reçoivent pas de rémunération liée aux performances, telles que bonus, programmes d'incentive à long terme, avantages en nature ou plans de pension. Il ne leur est pas non plus octroyé d'options ou de warrants. Il n'y a pas non plus de cotisations de pension ou de rémunérations similaires pour les administrateurs.

Les dispositions relatives à la rémunération des administrateurs non exécutifs s'appliquent également aux administrateurs exécutifs en leur qualité d'administrateur.

Relevé des rémunérations des administrateurs en 2009

		Fixe	Variable
Hugo Vandamme (représentant permanent de la SA HRV)	Non exécutif	€ 100.000,00	-
Rik De Nolf (représentant permanent de la SA De PubligrAAF)	Exécutif	€ 100.000,00	-
Leo Claeys (représentant permanent de la SA De Meiboom)	Non exécutif	€ 58.500,00	-
Lieve Claeys (représentant permanent de la SA Fraka-Wilo)	Exécutif	€ 25.000,00	-
Caroline De Nolf (représentant permanent de la SA Verana)	Non exécutif	€ 25.000,00	-
Iwan Bekaert (représentant permanent de la SPRL Idemap)	Non exécutif	€ 25.000,00	-
Jean Pierre Dejaeghere	Exécutif	€ 25.000,00	-
Clement De Meersman (représentant permanent de la SPRL Clement De Meersman)	Non exécutif	€ 40.000,00	-
Dirk Meeus	Non exécutif	€ 40.000,00	-

Rémunération des membres du management exécutif

La rémunération des membres du management exécutif est déterminée par le conseil d'administration sur la base de la recommandation du Chief Executive Officer, assisté en la matière par le comité de nomination et de rémunération.

Le niveau et la structure de la rémunération du management exécutif doit permettre à la société d'attirer, de garder et de motiver durablement des managers qualifiés et experts, compte tenu de la nature et de la portée de leurs responsabilités individuelles.

La conformité du niveau et de la structure de la rémunération de base du management exécutif par rapport au marché sont contrôlées périodiquement par un bureau (international) de consultance spécialisé dans le domaine des rémunérations et avantages.

En 2009, la politique de rémunération des membres du management exécutif n'a pas été modifiée par rapport aux années précédentes.

La rémunération du management exécutif se compose des éléments suivants:

- une rémunération de base conforme à la formation, au contenu de la fonction, à l'expérience et à l'ancienneté;
- un bonus lié d'une part aux résultats consolidés du Groupe et, d'autre part, aux performances de la business unit dont le manager est responsable et, en dernière instance, à l'engagement/aux performances individuels du membre du management exécutif; le bonus représente au plus 20% à 25% du salaire de base annuel des membres du management exécutif; le bonus est payé en partie en espèces et en partie via un versement dans l'assurance de Groupe du manager concerné;
- un incentive à long terme constitué de droits à l'acquisition d'actions de Roularta Media Group;
- des avantages extralégaux se composant d'une assurance de groupe, d'une voiture de société accompagnée d'une carte carburant conformément à la car policy de la société, de chèques-repas et d'une assurance couvrant l'hospitalisation et l'invalidité.

Le CEO, la SA De PubligrAAF ayant pour représentant permanent monsieur Rik De Nolf, s'est vu octroyer en 2009 une rémunération fixe de 570.198,08 euros brut.

Les autres membres du management exécutif (membres executive management committee, membres du Directoire et du management team Belgique et France) se sont vu octroyer les rémunérations brutes suivantes:

- une rémunération fixe de 3.508.050,64 euros;
- une rémunération variable de 461.277,00 euros et autres composants à hauteur de 113.908,42 euros, dont 76.749,54 euros de cotisations pensions.

Les membres du management exécutif ont eu la possibilité, au cours de l'exercice 2009, de souscrire à des options Roularta, au prix d'exercice de 15,71 euros. Les membres du management exécutif ont souscrit à 106.000 options. Au cours de l'exercice écoulé, aucune option ni aucun warrant n'a été exercé par le management exécutif dans le cadre des plans d'options ou de warrants en cours. Pour un relevé des plans d'options et de warrants existants, voyez Annexe 22 aux états financiers consolidés.

En dérogation au Code de Gouvernance d'Entreprise, Roularta Media Group ne publie que sur une base globale les informations relatives aux options/warrants qui sont proposés aux membres du management exécutif à titre d'incentive à long terme. Cette information globale confère aux actionnaires et parties prenantes suffisamment d'informations pour vérifier si cette attribution est conforme au marché. Les informations individuelles ne représentent pour les actionnaires/parties prenantes aucune valeur ajoutée et constituent pour les membres concernés du management une atteinte à leur vie privée.

Environnement, prévention et bien-être

I. ENVIRONNEMENT

En 2009 aussi, Roularta Media Group a consenti d'importants investissements afin de mettre en place une production respectueuse de l'environnement et à faible consommation d'énergie. Les normes environnementales légales valent en tant que minimum absolu.

LE CONCEPT ÉNERGÉTIQUE DE L'INSTALLATION DE REFROIDISSEMENT

Grâce aux investissements et réalisations récents, Roularta génère actuellement plus de la moitié du refroidissement nécessaire sans recourir à la réfrigération à compression très coûteuse. Outre une économie d'énergie très considérable, cette approche se traduit aussi par un avantage intéressant en termes de quantités d'eau de refroidissement nécessaires.

Roularta Media Group œuvre à élaborer et à affiner ce concept énergétique plus avant. C'est ainsi qu'en 2009, pour la première fois, l'entreprise a utilisé l'eau de pluie comme eau de supplément pour les installations de la tour de refroidissement. Au centre de ce concept figure le bassin tampon (300 m³) dans lequel aboutit l'eau de la nouvelle toiture (plus de 9.000 m²). L'utilisation de l'eau de ville s'en trouve bien entendu sensiblement diminuée. La conductibilité de l'eau de pluie est en outre inférieure à celle de l'eau de ville, ce qui permet également de réduire les

déversements: les premiers résultats affichent une réduction de quelque 700.000 litres d'eau par mois.

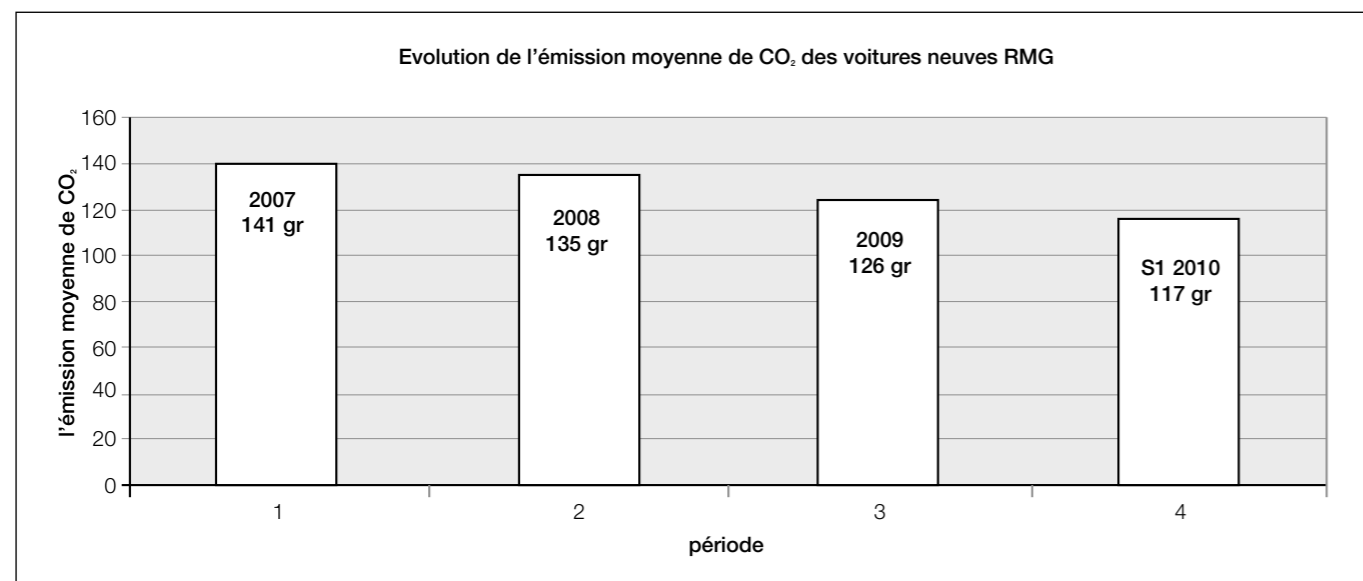
Actuellement, Roularta étudie la possibilité de réutiliser l'eau de surface (eau du rétentat) de l'installation pour l'osmose inversée. Cette eau de surface peut être récupérée pour obtenir une augmentation supplémentaire de la conductibilité de l'eau de pluie utilisée dans la tour de refroidissement. Cette approche permet normalement de réaliser une économie mensuelle supplémentaire de quelque 300 m³ d'eau de ville dure. La réutilisation de l'eau de surface (rétentat) permettra aussi de réduire le débit de déversement des eaux usées industrielles.

LE PARC AUTOMOBILE DE RMG DEVIENT PLUS VERT

Depuis quelques années déjà, le service d'achat de RMG porte une attention particulière à la limitation des émissions de CO₂ produites par ses voitures d'entreprise.

L'entreprise suit de très près les efforts consentis pas le secteur automobile à cet égard.

Cela résulte en une diminution constante de l'émission moyenne de CO₂ des voitures d'entreprise neuves, comme le montre très clairement le tableau ci-dessous.



CONTRAT D'AUDIT 'ÉNERGIE'

En vue de poursuivre l'optimisation de la politique énergétique interne, Roularta a signé, fin 2006, le Contrat d'Audit 'Energie' des autorités flamandes. Les entreprises qui adhèrent à ce Contrat s'engagent à déposer un plan en matière d'énergie auprès du bureau de vérification et à mettre en œuvre, dans un délai de quatre ans, les mesures proposées dans ce plan. Par ailleurs, chaque année, elles doivent faire rapport à cette instance de contrôle concernant notamment les mesures prévues/mises en œuvre et les émissions de CO₂ évitées.

Roularta a réalisé de manière plus que satisfaisante les mesures du premier plan énergétique proposées pour 2007-2008-2009. Entre-temps, les services publics compétents ont également approuvé le second plan énergétique. Ce volet doit être réalisé avant la fin de l'année 2013. Pour l'établissement de ce dossier, Roularta a fait appel à un bureau de conseil environnemental externe spécialisé dans la gestion environnementale et énergétique efficace. A présent, ce bureau a aussi réalisé une radiographie énergétique du site de Roulers, basée sur une série de mesures ciblées effectuées sur des machines et des installations.

Le plan énergétique comprend des mesures qui affichent un bon IRR (Internal Rate of Return) et les subdivise suivant leur rentabilité. Plus cet IRR est élevé, plus le délai d'amortissement de l'investissement est court. Pour 2010, les mesures prévues comprennent les mesures suivantes:

- optimisation du degré de fonctionnement du dispositif de postcombustion de la presse à journaux Colorman;
- optimisation de la consommation d'air comprimé par le recours, notamment, à des 'buses Venturi';
- optimisation de la commande de la centrale d'air soufflé et de vide, orientée sur le rendement et l'efficacité énergétique;
- examen thermographique du bâtiment axé sur l'élimination des pertes thermiques.

Les investissements déjà réalisés et encore planifiés représentent d'une part une économie considérable, tant sur le plan électrique que thermique, et d'autre part une réduction importante des émissions de CO₂.

EFFORTS CLIMATIQUES CONSENTIS PAR LA VLAAMSE MEDIA MAATSCHAPPIJ

A l'instar de toute activité économique, la production télévisuelle est une activité très énergivore. Avec tous les producteurs de télé et de radio, la Vlaamse Media Maatschappij (VMMa) consomme environ 7 millions kWh par an. Cela correspond à la consommation moyenne de 2.000 ménages. En tant qu'entreprise occupant 500 personnes, la VMMa est investie d'une responsabilité sociale à l'égard de l'énergie et de l'environnement. C'est pourquoi elle avait déjà investi dans des panneaux solaires et dans un contrat énergétique vert. En 2009, la VMMa a encore intensifié tous ses efforts climatiques.

A l'occasion de la conférence climatique qui s'est tenue en décembre 2009 à Copenhague, la VMMa a pris plusieurs initiatives. La plus marquante a été une action 10/10 ayant pour objectif de réduire la consommation énergétique de la Flandre de 10% en 2010. Via 10 brefs court-métrages sur le thème du climat, diffusés en télé, les Flamands ont été encouragés à consommer malin sur le plan de l'énergie. Le journal télévisé de VTM a réalisé des reportages sur le climat et à assuré des reportages en direct depuis Copenhague. Le site climatique www.vtm.be/1010 a été développé également.

L'une des forces vives de la campagne visant à adopter une attitude plus responsable à l'égard des questions énergétiques et climatiques a pour nom Jill Peeters. Avec Jill, la VMMa compte dans ses rangs, non seulement la meilleure météorologue d'Europe et l'ambassadrice de bonne volonté contre le réchauffement climatique, mais aussi la Climatologue européenne de l'année. A l'invitation du ministre Magnette, Jill Peeters était également présente au sommet de Copenhague.

La VMMa a d'autres projets climatiques pour 2010. C'est ainsi que Serge De Gheldere, ambassadeur climatique d'Al Gore, et la société Future-proofed accompagnent la VMMa afin de déterminer son empreinte écologique. Le but est – du moins à l'interne – d'adopter une attitude plus rationnelle face à la consommation énergétique. La VMMa continue également d'investir dans la sensibilisation de la Flandre à ce thème.

CERTIFICATS DE GESTION FORESTIÈRE RESPONSABLE

En 2009, Roularta a obtenu les certificats FSC et PEFC. FSC est l'abréviation de Forest Stewardship Council, PEFC celle de Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes. Au terme d'un audit positif, l'organe de contrôle indépendant compétent a confirmé que notre entreprise contribue de manière convaincante à la gestion forestière responsable visée par les deux concepts.

CHARTRE OUEST-FLAMANDE D'ENTREPRENEURIAT DURABLE

Tous les efforts et mesures actuels ne constituent cependant pas des objectifs en soi. Roularta entend aussi évoluer du point de vue écologique et combiner le respect pour les différentes législations avec le souci de la durabilité.

Pour formaliser cette ambition, Roularta a signé récemment la Charte ouest-flamande d'Entrepreneuriat Durable (West-Vlaams Charter Duurzaam Ondernemen), successeur de la Charte Environnement (Milieu-charter). Sur une période de deux ans, des experts indépendants liés aux instances publiques flamandes (LNE, VMM, POM, ...) évaluent, via des audits périodiques, les efforts et résultats des entreprises qui ont souscrit à cette charte. Ce processus, qui se fait en étroite concertation avec, notamment, Voka et Bureau Veritas, est axé autour de six principes de gestion et dix thèmes. L'approche est proactive et implique objectifs et actions concrets. Parmi les thèmes concernés, citons la politique d'achat et l'utilisation éco-efficaces des matières premières, l'implémentation des 'meilleures techniques disponibles' dans le processus de production et l'infrastructure, l'impact de l'organisation sur la mobilité et le cadre de vie direct, la consommation rationnelle d'énergie et d'eau, la restriction des flux de déchets, la conformité avec les législations, la communication avec toutes les parties prenantes, l'entreprise sociale et humaine, etc. Un audit dit 'audit zéro' détermine le niveau déjà atteint par Roularta. Ensuite, l'entreprise soumet un plan d'action pour évaluation. La deuxième phase consiste à assurer le suivi des points d'action. Les résultats paraissent dans un rapport annuel. En cas d'évaluation positive, l'entreprise reçoit le certificat visé.

Différents éléments de prévention sont également intégrés dans ce projet.

II. PRÉVENTION & BIEN-ÊTRE

En 2009, Roularta Media Group a développé plusieurs projets et entrepris diverses actions sur le plan de la Prévention et du Bien-être. Quelques points d'attention.

PRÉVENTION FLOTTE

Les risques que rencontrent les salariés sur le chemin du travail relèvent de la compétence de l'employeur. Toutefois, la prévention des accidents de la route à l'initiative de l'entreprise est un terrain trop méconnu. Généralement, les entreprises partent du principe qu'il est très difficile de maîtriser ces risques. En 2009, Roularta a lancé une campagne de prévention pour la sécurité routière. A l'aide de divers conseils, de moments d'information au cours des examens médicaux, d'un document d'information joint aux cartes d'assurance vertes des voitures, de la vérification des pneus, etc., Roularta a attiré l'attention sur le comportement au volant de ses employés.

ACTIVITÉS DANS LE CADRE DU 'TEAMBUILDING'

Roularta organise régulièrement des activités 'outdoor'. Dans le cadre de ces initiatives, l'employeur est tenu aux mêmes principes de prévention que lors de l'achat d'une installation ou d'une machine. Des mesures préalables sont requises, de manière à ce que la fourniture des services réponde aux attentes sur le plan de la sécurité et de la prévention. En 2009, Roularta a élaboré pour ces activités une 'politique d'achat'. Les règles et accords en la matière sont rassemblés dans une annexe au bon de commande.

RÉGLEMENTATION SUR LA GESTION DE MAGASIN ET MATIÈRES APPARENTÉES

Tant lors de la phase de conception que lors de l'aménagement proprement dit des surfaces d'entreposage et des locaux adjacents pour le nouveau hall, Roularta a examiné les diverses prescriptions en matière de 'gestion de magasin' à l'aide d'une check-list. Les quantités de stockage par classification de produits, les règles en matière de distances/encuvement, la prévention incendie et les procédures d'urgence ont été amplement abordées. Via des points d'action, tout a été ajusté de manière à répondre aux législations fédérales et régionales.

ADMINISTRATION DE LA SÉCURITÉ DES SITES

Le législateur impose aux entreprises des obligations très strictes en ce qui concerne l'administration sur la prévention et autres domaines apparentés. En 2009, Roularta s'est concentré sur le site RMM à Roeselare. Ainsi, la législation prescrit que pour toute machine, un rapport de mise en service soit établi lors de sa première mise en service. Outre l'admini-

nistration relative aux machines et appareils électriques, Roularta a également affiné des matières telles que les agréments, fiches de postes de travail et examens médicaux, contrats avec des tiers, facteurs d'influence externes, tous les aspects en matière d'incendie et d'évacuation, équipements de premiers secours, rapports environnementaux, rapports annuels, procédures d'achat, etc.

IMPLÉMENTATION DE LA RÉGLEMENTATION RELATIVE AUX INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

Vlarem II, chapitre 5.43 prescrit une fréquence pour les mesures des émissions atmosphériques à effectuer, en fonction de la puissance de l'installation de chauffage. En outre, par type de combustible (mazout ou gaz naturel), certaines dispositions sont prévues en termes d'agrément et (de fréquence) d'entretien. Par ailleurs, il y a lieu d'effectuer un audit de chauffage unique. Après un inventaire des installations de chauffage, Roularta a pris des accords en 2009 en vue de mettre ces prescriptions en pratique en 2010.

ANALYSE DES RISQUES CIBLÉE DANS L'ENVIRONNEMENT DES BUREAUX

Lors de visites aux différents sièges, Roularta a évalué la sécurité sous différents aspects. Une analyse des risques a été effectuée par siège et, sur la base de cette analyse, des points d'action ont été élaborés. En 2009, la présence des documents requis en matière de sécurité a également fait l'objet d'une attention particulière. Chaque siège a reçu un dossier prévention comprenant diverses attestations d'agrément et fiches d'information.

LUTTE CONTRE L'INCENDIE

La législation oblige chaque entreprise à prendre une série de mesures de sécurité en cas de lutte contre l'incendie. Pour le siège de Bruxelles, Roularta a optimisé les accords en matière d'évacuation. Grâce à l'introduction d'un plan zonal et d'une équipe incendie bien informée, l'exercice d'évacuation s'est encore mieux déroulé. Pour le site de Roulers, une grande attention a été consacrée au montage d'éléments de construction anti-feu et à la transformation de l'installation de sprinklers.

ÉQUIPEMENTS AU LASER

Plusieurs machines et petits appareils sont équipés de la technologie au laser. En 2009, Roularta a fait l'inventaire de ces appareils et a procédé à une analyse des risques de ces équipements. Sur la base de ce screening, les employés concernés ont reçu les informations et formations requises pour l'utilisation de cette technologie en toute sécurité.

Informations destinées aux actionnaires

L'ACTION ROULARTA MEDIA GROUP

NOMBRE D' ACTIONS

Au 31/12/2009, le nombre d'actions s'élève à 13.131.940.

Au 31/12/2009, le nombre de strips VVPR s'élève à 4.721.063.

ACTIONS NOMINATIVES, AU PORTEUR OU DÉMATÉRIALISÉES

Les actions sont au porteur, nominatives ou dématérialisées selon la préférence du titulaire des titres. Depuis le 1 janvier 2008, on ne peut plus émettre des titres au porteur.

La société fait appel aux services d'Euroclear, comme organisme de liquidation, pour la dématérialisation des titres au porteur.

RACHAT D' ACTIONS PROPRES

L'autorisation statutaire du conseil d'administration de procéder au rachat d'actions propres a été renouvelée par l'assemblée générale du 19 mai 2009.

Au 31 décembre 2009, la société a 512.863 actions propres en portefeuille.

ACTIONNARIAT

Au 31 décembre 2009, on dénombre 9.157.356 actions nominatives sur le total des encours en actions.

Au 12 mars 2010, l'actionariat est réparti de la manière suivante:

	Date de déclaration de participation	Nombre d'actions
Stichting Administratiekantoor RMG	18-02-10	8.704.615
Koinon SA		224.706
Actions propres		512.863
Cennini SA	1-03-10	452.736
Bestinver Gestión S.G.I.I.C. SA	30-09-09	1.198.762
Investisseurs individuels et institutionnels		2.038.258

LOI RELATIVE AUX OFFRES PUBLIQUES D'ACQUISITION

Dans le cadre de la loi du 1^{er} avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition, Stichting Administratiekantoor RMG a fait comme détenteur de plus de 30% des titres avec droit de vote de la SA Roularta Media Group au 01/09/2007, une notification auprès du CBFA conformément à l'article 74 § 6 de la loi précitée.

Stichting Administratiekantoor RMG est une filiale de la SA Koinon, elle-même filiale de la SA Alderamin. SA Alderamin est une filiale de la Stichting Administratiekantoor Cerveteri, qui est contrôlée par monsieur Rik De Nolf.

L'inscription mentionnée ci-dessus fut actualisée en date du 23/09/2009 par le Stichting Administratiekantoor RMG, et ce suite à l'augmentation du capital de fin 2008, celle-ci étant entièrement souscrite par Stichting Administratiekantoor RMG qui vit ainsi sa participation dans la SA Roularta Media Group augmenter.

Début 2010, au sein de la Stichting Administratiekantoor RMG, 452.736 certificats ont été radiés et échangés contre les actions Roularta sous-jacentes, lesquelles ont été inscrites dans le registre des actions au nom de la SA Cennini. La notification par la Stichting Administratiekantoor RMG dans le cadre de la loi du 1^{er} avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition devra donc être remise à jour avant le 1^{er} septembre 2010 au plus tard.

ÉVOLUTION BOURSIÈRE

L'action Roularta Media Group est cotée depuis début décembre 1998 sur Euronext Bruxelles et est reprise dans le segment de qualité Next-Prime d'Euronext, au sein duquel l'action est classée dans la rubrique Media & Photography - Printing & Publishing.

Action Roularta	ISIN	BE0003741551	MEP	BRU
	Code Euronext	BE0003741551	Mnemo	ROU
Strip VVPR Roularta	ISIN	BE0005546172	MEP	BRU
	Code Euronext	BE0005546172	Mnemo	ROUS

COURS DE CLÔTURE ET VOLUMES EN 2009

Mois	Cours de clôture moyen	Volumes	en mio €
Jan 09	12,83	17.481	0,22
Fév 09	10,98	54.453	0,55
Mars 09	9,96	44.071	0,44
Avr 09	10,30	298.908	2,96
Mai 09	15,38	161.059	2,48
Juin 09	15,34	72.505	1,12
Juil 09	13,63	40.808	0,56
Août 09	15,55	58.251	0,90
Sept 09	15,88	337.746	5,42
Oct 09	16,37	133.084	2,21
Nov 09	16,54	35.356	0,59
Déc 09	15,46	39.228	0,61
		1.292.950	18,06

REPRISE DANS L'INDICE

L'action Roularta est reprise dans l'indice MSCI small cap et dans l'indice BEL MID d'Euronext Bruxelles (BE0389856130) en 2003.

A partir du mois de juin 2006, l'action Roularta figure dans l'indice Smaller Europe Socially Responsible Investment (SRI), émis par Kempen/SNS. L'indice Kempen Smaller Europe SRI (indice SRI) est le premier indice à tracer la performance des SRI-small caps en Europe. L'indice SRI est une initiative de Kempen Capital Management. Uniquement les sociétés répondant aux critères d'éthique entrepreneuriale sociaux et environnementaux très élevés y sont admises.

LIQUIDITÉ DE L'ACTION

Roularta Media Group mène une politique proactive de relations avec les investisseurs dans le but de mettre l'action en point de mire et de soutenir ainsi la liquidité de l'action.

POLITIQUE SUR LE PLAN DES DIVIDENDES

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale suit en matière d'affectation du résultat une politique qui consiste à distribuer, si possible, un dividende, tout en veillant à garder un sain équilibre entre cette distribution de dividendes et le maintien d'une capacité d'investissement suffisante.

RMG s'efforcera à renouer avec les distributions des dividendes, dès que la rentabilité et la structure financière de la société le permettront.

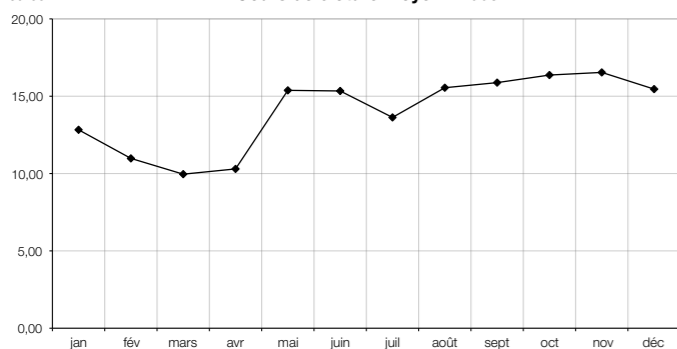
	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Dividende brut	0,37	0,50	0,50	0,40	0,40	0,50
	2004	2005	2006	2007	2008	
Dividende brut	0,75	0,75	0,75	0,75	0,00	

ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL

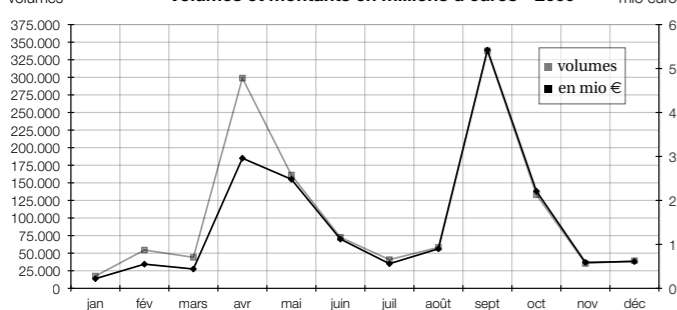
La SA Roularta Media Group a été constituée le 11 mai 1988 sous la dénomination Roularta Financieringsmaatschappij. Vous trouverez ci-dessous un tableau synoptique des événements qui ont marqué au cours du temps l'évolution du capital social et les titres représentant le capital.

Année	Mois	Opération	Nombre d'actions	Capital	FB / EUR
1988	mai	Constitution sous la dénomination Roularta Financieringsmaatschappij	12.510	381.000.000	FB
1993	juillet	Fusion - augmentation de capital	13.009	392.344.000	FB
1997	décembre	Scission - augmentation de capital	18.137	546.964.924	FB
1997	décembre	Fusion - augmentation de capital	22.389	675.254.924	FB
1997	décembre	Augmentation de capital	24.341	734.074.465	FB
1997	décembre	Changement de la dénomination en Roularta Media Group			
1998	juin	Emission de 300.000 warrants - modification des statuts	2.434.100	734.074.465	FB
1998	juin	Fusion - augmentation de capital	2.690.400	1.545.457.541	FB
1998	juin	Apport de créance - augmentation de capital	8.277.700	2.496.457.541	FB
1998	décembre	Apport de créance - augmentation de capital	9.611.034	4.479.791.791	FB
2001	juin	Conversion du capital en euros - augmentation de capital par la conversion de 61.950 warrants	9.672.984	111.743.000,00	EUR
2001	octobre	Suppression de 119.305 actions propres	9.553.679	111.743.000,00	EUR
2002	juin	Augmentation de capital par la conversion de 35.350 warrants	9.589.029	112.138.000,00	EUR
2003	juin	Augmentation de capital par la conversion de 43.475 warrants	9.632.504	112.623.000,00	EUR
2003	juillet	Augmentation de capital par un apport en nature	9.884.986	118.463.000,00	EUR
2004	juin	Augmentation de capital par la conversion de 43.625 warrants	9.928.611	118.950.000,00	EUR
2005	juin	Augmentation de capital par la conversion de 28.350 warrants	9.956.961	119.267.000,00	EUR
2006	janvier	Augmentation de capital par la conversion de 39.090 warrants	9.996.051	120.054.000,00	EUR
2006	février	Augmentation de capital par un apport en espèces	10.985.660	131.939.204,09	EUR
2006	mai	Incorporation prime d'émission	10.985.660	170.029.300,00	EUR
2006	juin	Augmentation de capital par la conversion de 19.825 warrants	11.005.485	170.250.500,00	EUR
2007	janvier	Augmentation de capital par la conversion de 9.340 warrants	11.014.825	170.439.000,00	EUR
2007	juin	Augmentation de capital par la conversion de 22.225 warrants	11.037.050	170.687.000,00	EUR
2008	janvier	Augmentation de capital par la conversion de 7.864 warrants	11.044.914	170.846.000,00	EUR
2008	mai	Augmentation de capital par la conversion de 17.375 warrants	11.062.289	171.040.000,00	EUR
2008	décembre	Augmentation de capital par un apport en espèces	13.131.940	203.040.000,00	EUR

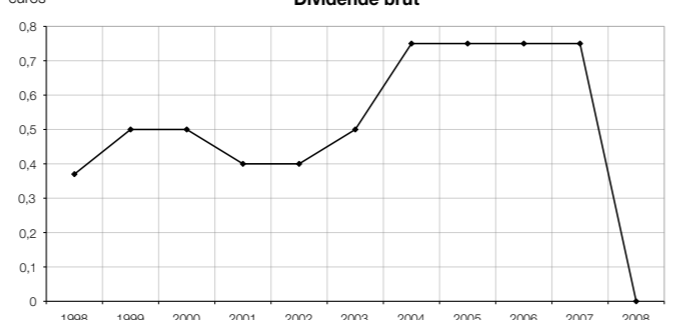
Cours de clôture moyen - 2009



Volumes et montants en millions d'euros - 2009



Dividende brut



Le 11 mai 2009, l'action a atteint son cours le plus élevé de l'année écoulée, soit 17,95 euros. Le cours le plus bas de 9,01 euros a été enregistré le 10 mars 2009. Le 1 avril 2009, on a relevé le plus important volume journalier, avec 154.715 pièces.

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

Rapport annuel du conseil d'administration

à l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires du 18 mai 2010 et relatif aux comptes annuels consolidés clôturés le 31 décembre 2009

Chers actionnaires,

Ce rapport annuel doit être lu avec les comptes annuels audités de Roularta Media Group SA, dénommée ci-après le Groupe, et les annexes correspondantes. Ces comptes annuels consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration du 12 mars 2010.

COMMENTAIRE DES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

Les comptes annuels consolidés ont été rédigés en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS), édités par l'International Accounting Standards Board (IASB) et avec les interprétations éditées par l'International Financial Reporting Interpretation Committee (IFRIC, anciennement SIC) de l'IASB et qui ont été approuvées par la Commission européenne.

Les comptes annuels consolidés donnent un aperçu général des acti-

vités de notre Groupe, ainsi que des résultats obtenus. Ils offrent une image fidèle de la situation financière, des prestations financières et des flux de trésorerie de l'entité, et ont été rédigés dans l'hypothèse de la continuité d'exploitation.

PRINCIPAUX CHANGEMENTS DANS LE GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE 2009

- Participation de 50% dans la constitution de Starway SA via Vlaamse Media Maatschappij SA au 1^{er} trimestre 2009;
- Acquisition complémentaire de 50% dans Alphadistri SAS via Job Rencontres SA au 1^{er} trimestre 2009;
- Baisse de la participation dans Prélude et Fugue SARL via Groupe Express-Roularta SA de 100% à 51% suite à l'entrée d'un partenaire au 1^{er} trimestre 2009;
- Vente de la participation de 50% dans Travelmedia SA au 4^{ème} trimestre 2009.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

COMPTE DE RÉSULTATS	31/12/08	31/12/09	Trend
Chiffre d'affaires	781.605	707.253	- 9,5%
EBITDA (cash-flow opérationnel) (1)	67.126	36.756	- 45,2%
	<i>EBITDA - marge</i>	8,6%	5,2%
REBITDA (2)	65.218	53.190	- 18,4%
	<i>REBITDA - marge</i>	8,3%	7,5%
EBIT (3)	32.714	10.222	- 68,8%
	<i>EBIT - marge</i>	4,2%	1,4%
REBIT (4)	39.840	29.227	- 26,6%
	<i>REBIT - marge</i>	5,1%	4,1%
Charges financières nettes	-14.323	-12.737	- 11,1%
Résultat opérationnel après charges financières nettes	18.391	- 2.515	- 113,7%
Résultat opérationnel courant après charges financières nettes	25.517	16.490	- 35,4%
Impôts sur le résultat	-5.626	-2.110	- 62,5%
Part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	-101	-38	
Résultat net des entreprises consolidées	12.664	- 4.663	- 136,8%
Attribuable aux intérêts minoritaires	-1.091	-478	
Attribuable aux actionnaires de RMG	13.755	- 4.185	- 130,4%
	<i>Attribuable aux actionnaires RMG - marge</i>	1,8%	- 0,6%
Résultat net courant des entreprises consolidées	17.939	10.563	- 41,1%
	<i>Résultat net courant des entreprises consolidées - marge</i>	2,3%	1,5%

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

BILAN	31/12/08	31/12/09	Trend
Actifs non courants	701.401	633.152	- 9,7%
Actifs courants	382.422	312.662	- 18,2%
Total du bilan	1.083.823	945.814	- 12,7%
Capitaux propres - part du Groupe	318.071	311.851	- 2,0%
Capitaux propres - intérêts minoritaires	11.249	12.995	+ 15,5%
Passifs	754.503	620.968	- 17,7%
Liquidité (5)	1,1	1,0	- 9,1%
Solvabilité (6)	30,4%	34,3%	+ 12,8%
Dette financière nette	165.389	126.435	- 23,6%
Gearing (7)	50,2%	38,9%	- 22,5%

(1) EBITDA = cash-flow opérationnel = EBIT + amortissements, dépréciations et provisions.

(2) REBITDA = cash-flow opérationnel courant = EBITDA + frais de restructuration et frais exceptionnels et uniques.

(3) EBIT = résultat opérationnel.

(4) REBIT = résultat opérationnel courant = EBIT + frais de restructuration et frais, amortissements, dépréciations et provisions exceptionnels et uniques.

(5) Liquidité = actifs courants / passifs courants.

(6) Solvabilité = capitaux propres (part du Groupe + intérêts minoritaires) / total du bilan.

(7) Gearing = dette financière nette / capitaux propres (part du Groupe + intérêts minoritaires).

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

Le résultat courant net de l'exercice 2009 s'élève à 10,6 millions d'euros. Le résultat consolidé net (frais de restructuration compris) subit une perte de 4,7 millions d'euros.

En 2009, le Groupe a enregistré pour plus de 16 millions d'euros de frais de restructuration. L'EBITDA courant (= REBITDA) est revenu à 53,2 millions d'euros, en raison surtout d'une baisse des revenus publicitaires. Les abonnements et ventes au numéro sont restés globalement à niveau.

Chiffres-clés RÉSULTATS ANNUELS 2009, comparés à 2008

- Le **chiffre d'affaires** a fléchi de 9,5%, de 781,6 à 707,3 millions d'euros.
- Le **REBITDA** a baissé de 18,4%, de 65,2 à 53,2 millions d'euros. La marge REBITDA se chiffre à 7,5%, contre 8,3% en 2008. L'opération de sale-and-rent-back (voir paragraphe 'Bilan'), a eu sur le REBITDA de 2009 un impact négatif de 4,1 millions d'euros, soit le montant du loyer au second semestre.
- L'**EBITDA** a baissé de 45,2%, de 67,1 à 36,8 millions d'euros.
- Le **REBIT** s'est replié de 26,6%, de 39,8 à 29,2 millions d'euros. La marge REBIT affiche 4,1%, contre 5,1% en 2008.
- L'**EBIT** a baissé de 68,8%, de 32,7 à 10,2 millions d'euros.
- Le **résultat net courant** se chiffre à 10,6 millions d'euros, contre 17,9 millions d'euros en 2008.
- L'effet total des frais de restructuration après impôts s'élève à 15,2 millions d'euros.
- Le **résultat net** de RMG affiche -4,2 millions d'euros, contre 13,8 millions d'euros en 2008.

La baisse du chiffre d'affaires a été la plus nette au niveau de la publicité des magazines et de la presse gratuite et, dans une moindre mesure, sur le marché des lecteurs, en radio et en télévision. Le chiffre d'affaires internet reste en hausse et la diversification dans les extensions de ligne se poursuit.

Tant en France qu'en Belgique, des plans de restructuration ont été mis en œuvre afin de limiter l'impact de la crise. Au cours de l'exercice 2009,

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

le Groupe a enregistré pour 16,4 millions d'euros de frais de restructuration qui ont eu une influence sur le cash-flow opérationnel (EBITDA). Face à cela, un bénéfice exceptionnel de 4,3 millions d'euros avait été réalisé en 2008 lors de la vente de Grieg Media.

L'EBIT 2009 a été influencé par ailleurs par 2,6 millions d'euros nets correspondant à des réductions de valeur sur titres, à des provisions pour restructurations et à la reprise d'une provision exceptionnelle constituée dans VMMA en vue d'un impôt possible sur les jeux de hasard.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS 2009 PAR DIVISION

Médias imprimés

Le **chiffre d'affaires** de la division Médias Imprimés a baissé de 9,8%, de 610,2 à 550,2 millions d'euros.

En 2009, le chiffre d'affaires comprend l'exercice complet d'une série de titres allemands repris en juillet 2008. D'autre part, le magazine norvégien pour seniors 'Vi over 60' appartenait encore à notre Groupe au premier semestre 2008.

Comparé à 2008, le chiffre d'affaires des titres existants a baissé de 65 millions d'euros, soit 10,7%.

La baisse du chiffre d'affaires a été la plus sévère au niveau du chiffre d'affaires publicitaire des magazines (-22%). Le chiffre d'affaires de la presse gratuite a fléchi quant à lui de 11%, une baisse imputable surtout à la baisse des annonces d'emploi.

Le marché des lecteurs n'a rétréci que de 5%, une baisse ayant affecté surtout les titres français, ainsi que les ventes au numéro.

Au cours de l'exercice 2009, quelque 15,3 millions d'euros de frais de restructuration ont été enregistrés dans la division Médias Imprimés. Ce montant a influencé le cash-flow opérationnel (EBITDA). Il s'ensuit une baisse du seuil de rentabilité, ce qui devrait porter ses fruits à l'avenir. Par ailleurs, en 2008, un bénéfice exceptionnel de 4,3 millions d'euros avait été réalisé sur la vente de Grieg Media.

Le cash-flow opérationnel (EBITDA) est revenu de 42,8 millions d'euros en 2008 à 14,2 millions d'euros en 2009. Fin 2009, le cash-flow opérationnel courant (REBITDA) affiche 29,5 millions d'euros contre 40,9 millions d'euros en 2008, soit une baisse de 27,8%.

Le résultat opérationnel (EBIT) a également été influencé par des réductions de valeur sur titres et des provisions pour restructurations à concurrence de 5,3 millions d'euros, et est revenu de 16,3 à -8,6 millions d'euros. Un bénéfice opérationnel courant (REBIT) de 12,0 millions d'euros a été réalisé, contre 21,4 millions d'euros en 2008.

Le résultat net de la division se chiffre à -16,5 millions d'euros, contre 1,2 million d'euros en 2008, tandis que le résultat net courant affiche -0,5 million d'euros, contre 4,2 millions d'euros en 2008.

Médias audiovisuels

Le chiffre d'affaires de la division Médias Audiovisuels est revenu de 179,2 à 162,3 millions d'euros, soit une baisse de 9,4%.

La production de disques optiques (VTV) a été cédée le 1 avril 2009 au groupe français QOL. Il s'en est suivi une baisse de chiffre d'affaires de 7,6 millions d'euros.

Par ailleurs, nous avons observé un repli de 5% du chiffre d'affaires des publicités en télévision et en radio. Les revenus de Paratel, une extension de ligne, ont affiché une baisse de 10%.

Le cash-flow opérationnel (EBITDA) a été influencé par 1,1 million d'euros de frais de restructuration et est revenu de 24,4 à 22,6 millions d'euros. Le cash-flow opérationnel courant (REBITDA) a fléchi quant à lui de 24,4 à 23,7 millions d'euros.

Le résultat opérationnel (EBIT) a bénéficié de la reprise d'une provision constituée dans VMMA en vue d'un impôt possible sur les jeux de hasard et s'est hissé de 16,4 à 18,9 millions d'euros. Le résultat opérationnel courant (REBIT) a baissé de 18,5 à 17,2 millions d'euros. Une marge de 10,6% a été atteinte, contre 10,3% en 2008.

Le résultat net de la division se chiffre à 12,3 millions d'euros, contre 12,6 millions d'euros en 2008, tandis que le résultat net courant est revenu de 13,7 à 11,1 millions d'euros.

BILAN

Fin juin, Roularta Printing a structuré une opération de sale-and-rent-back hors bilan de 57 millions d'euros (machines d'imprimerie et matériel IT) avec Econocom Lease SA, en vue d'améliorer la structure du bilan en réduisant les dettes et en renforçant les liquidités. Etant donné que l'un des conventions bancaires n'était pas atteint à la fin juin 2009, de nouveaux accords ont été négociés avec les fournisseurs de crédit.

Les fonds propres se chiffrent au 31 décembre 2009 à 324,8 millions d'euros, contre 329,3 millions d'euros le 31 décembre 2008. Les réserves consolidées ont baissé de 4,2 millions d'euros, soit le résultat de 2009. Les réserves de capital ont augmenté de 1,2 million d'euros suite

à des rémunérations basées sur actions (share-based payments). Les réserves de réévaluation ont baissé de 3,2 millions d'euros suite à une baisse de la valeur de marché sur couvertures de flux de trésorerie. Les participations minoritaires ont augmenté de 1,7 million d'euros.

Au 31 décembre 2009, la dette financière nette se monte à 126,4 millions d'euros, contre 165,4 millions d'euros au 31 décembre 2008. L'opération de sale-and-rent-back des presses d'imprimerie et du matériel IT, conclue fin juin 2009, a eu un effet positif de 55,5 millions d'euros sur la dette financière nette.

INVESTISSEMENTS (CAPEX)

Les investissements totaux ont atteint en 2009, 20 millions d'euros, dont 3,9 millions d'euros concernent des immobilisations incorporelles (essentiellement du logiciel) et 15,5 millions d'euros portant sur des immobilisations corporelles (dont 7 millions d'euros sur bilan et 8,5 millions d'euros hors bilan) et 0,6 million d'euros d'acquisitions.

FAITS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Compte tenu des circonstances de marché, d'autres restructurations ont encore été mises en œuvre au début de 2010.

Pour le reste, il ne s'est produit aucun autre événement important susceptible d'influencer de manière substantielle les résultats et la position financière de l'entreprise.

COMMUNICATION CONCERNANT L'UTILISATION PAR LA SOCIÉTÉ D'INSTRUMENTS FINANCIERS, DANS LA LIMITE OÙ CELA S'AVÈRE IMPORTANT POUR L'APPRÉCIATION DE SON ACTIF ET DE SON PASSIF, DE SA POSITION FINANCIÈRE AINSI QUE DE SON RÉSULTAT

Le Groupe utilise des contrats de change pour couvrir le risque de variation de la valeur réelle d'un actif ou d'une obligation reprise, ou pour couvrir un engagement ferme non repris dans le cadre de ses activités commerciales. Ces contrats sont considérés comme des couvertures de valeur réelles telles que définies dans la norme IAS 39 et ont été appréciés à la valeur du marché et comptabilisés dans la rubrique 'produits dérivés financiers' sous les obligations à long terme.

Pour couvrir le risque de change et le risque de taux sur le placement privé libellé en USD aux Etats-Unis, conclu en 2006, le Groupe a souscrit un contrat IRCS dont les échéances se situent aux mêmes dates que celles des amortissements et des paiements d'intérêt. Ce contrat est traité comme une couverture des flux de trésorerie conformément à la norme IAS 39. La valeur du marché est reprise dans les fonds propres.

Pour couvrir les risques résultant des fluctuations défavorables des taux d'intérêt, le Groupe a utilisé des instruments financiers, à savoir des contrats IRS, des contrats Cap/Floor, un contrat Floor Spread et un contrat Index Swap. Certains contrats sont considérés comme des contrats de couverture des flux de trésorerie selon les normes IAS 39. Les valeurs du marché sont reprises dans les fonds propres. Les autres

contrats ne sont pas considérés comme des contrats de couverture selon les normes IAS 39. Les fluctuations des valeurs du marché de ces contrats sont reprises dans le compte de résultats.

ENVIRONNEMENT, PRÉVENTION ET BIEN-ÊTRE

Pour un exposé détaillé en matière d'environnement, de prévention et de bien-être, nous renvoyons au chapitre Environnement, Prévention et Bien-être dans le rapport annuel 2009.

PERSONNEL

Au 31 décembre 2009, le Groupe occupe 2.815 travailleurs (équivalents temps plein). En comparaison avec l'année dernière, ce nombre indique une baisse de l'effectif de 11,7%. Dans ces chiffres, les joint-ventures ont été prises en compte au prorata.

Suite à la vente des activités de Vogue Trading Video SA, l'effectif en personnel a reculé de 96 équivalents temps plein. Par ailleurs, la baisse s'explique par diverses restructurations, parmi lesquelles trois plans sociaux en France.

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Risques liés aux développements de marché

De manière générale, le marché des médias est très cyclique et sensible à la conjoncture.

Le Groupe suit pas à pas les évolutions du marché dans l'univers des médias, de manière à pouvoir en tout temps anticiper les modifications et les nouvelles tendances de l'environnement dans lequel opère l'entreprise. Grâce à l'offre multimédia dont il dispose, le Groupe peut réagir de manière adéquate aux glissements de l'attention du monde publicitaire et du lectorat d'une forme de média à l'autre.

Le résultat des divisions Médias Imprimés et Médias Audiovisuels est dans une large mesure déterminé par le marché publicitaire, le marché des lecteurs et les taux d'audience. Dans la division des Médias Audiovisuels, les frais de programmation, tant pour les productions nationales que pour le matériel cinématographique étranger, sont définis longtemps à l'avance et ne sont donc pas flexibles. En revanche, le marché publicitaire peut connaître une importante évolution à court terme.

La crise économique et financière actuelle engendrait une chute des revenus publicitaires. Tant en Belgique qu'en France, des plans de restructuration et d'économie ont été entamés afin de compenser le mieux possible le repli du chiffre d'affaires par des réductions de coûts. Les effets positifs de ces restructurations ont été perceptibles à partir de juillet 2009.

Risques liés aux fournisseurs

Les catégories de frais qui déterminent dans une large mesure le prix de revient total dans la division Médias Imprimés, comme les frais d'impression, de distribution, de personnel et de promotion, peuvent fluctuer en fonction de la conjoncture économique.

L'évolution des prix internationaux du papier est incertaine et peut avoir un impact négatif sur les activités, les résultats d'exploitation et/ou la position financière de RMG si les hausses de prix ne peuvent pas être répercutées à temps sur ses clients. Afin de gérer le risque potentiel lié au prix de papier, le Groupe a conclu des contrats annuels pour le papier journal, et des contrats périodiques pour le papier magazine.

Dérangements ou interruptions du système informatique

RMG est exposé au risque de dérangements ou d'interruptions de ses systèmes informatiques.

Les systèmes informatiques représentent un élément central des activités opérationnelles de RMG. Tout dérangement pouvant survenir dans les systèmes informatiques de RMG suite à une défaillance, un acte de malveillance, un virus ou tout autre facteur, pourrait avoir un impact sérieux sur les différents aspects des activités, y compris (énumération non exhaustive) sur les ventes, le service clientèle et l'administration. Des dérangements dans le fonctionnement des systèmes informatiques peuvent affecter les activités ou les résultats d'exploitation de RMG. Jusqu'à présent, la société n'a pas connu de problèmes graves concernant ses systèmes informatiques, mais elle ne peut pas garantir que de tels problèmes ne surviendront pas dans l'avenir.

Risque de change

RMG est exposé à un risque de change à l'égard du USD. Les risques de change identifiés par le management se présentent lors des achats ou des engagements fermes d'achat en USD dans le secteur des Médias Audiovisuels et par des activités extérieures à la zone euro. Par ailleurs, le Groupe subit, dans une certaine mesure, des risques de change concernant ses activités opérationnelles.

Pour des achats et des engagements fermes d'achat en USD dans le secteur d'activité Médias Audiovisuels, le Groupe utilise des contrats de change pour couvrir le risque de variation de la juste valeur d'une obligation reprise, ou d'un engagement ferme non repris dans le cadre de ses activités commerciales.

Pour ce qui concerne les risques de change opérationnels encourus via des activités en dehors de la zone euro, à savoir en Croatie et en Serbie, ils sont très limités pour le Groupe. Les flux nets de trésorerie vers et de ces entités, et leur timing, sont tels qu'aucune position de change significative n'a été engendrée.

Pour couvrir le risque de change potentiel sur l'emprunt en USD, le Groupe a contracté un contrat à terme sur devises ('Cross Currency Swap') qui présente la même date d'échéance que la date où le remboursement et le paiement des intérêts devront avoir lieu.

Nonobstant les contrats de change et contrats à terme sur devises, des fluctuations en USD peuvent avoir une influence sur les résultats opérationnels de RMG.

Risque des taux

L'endettement de RMG et les charges d'intérêt y afférentes peuvent avoir une influence considérable sur le résultat et/ou la position financière de RMG. Pour couvrir les risques résultant des fluctuations défavorables

des taux d'intérêt, le Groupe a utilisé des instruments financiers, à savoir des contrats IRS, des contrats Cap/Floor, un contrat Floor Spread et un contrat Index Swap.

Risque de crédit

RMG est exposé au risque de contrepartie, ce qui pourrait engendrer des pertes sur crédits. Afin de gérer le risque de crédit, des contrôles de solvabilité sont effectués pour tous les clients demandant un crédit important. En outre, le Groupe utilise des instruments de crédit financiers, comme des lettres de change, pour gérer son risque de crédit et une assurance-crédit est contractée pour les clients étrangers de l'imprimerie.

En dépit de l'intention de RMG de limiter ses risques de crédit, l'entreprise peut se trouver confrontée à une détérioration de la solvabilité de ses clients. L'impossibilité éventuelle de conclure une police d'assurance-crédit relativement à certains clients peut avoir un impact réellement négatif sur les activités, la position financière et/ou les résultats d'exploitation de RMG.

Aucune concentration importante de risques de crédit avec une seule contrepartie n'a été enregistrée.

Convenants

Les fournisseurs de crédit imposent des convenants relatifs au taux d'endettement (dette financière nette/(R)EBITDA), à la couverture d'intérêt ((R)EBITDA/charges financières nettes), à la couverture des coûts fixes ((R)EBITDA + loyers leasings opérationnels/charges financières nettes + loyers leasings opérationnels), au ratio d'endettement (dette financière nette/capitaux propres), à la solvabilité, aux capitaux propres et à la distribution de dividendes.

La rupture éventuelle de convenants peut donner lieu à l'exigibilité immédiate des crédits.

Risque de liquidité

L'endettement de RMG et les restrictions convenues dans les contrats de financement peuvent affecter les activités, la position financière et/ou les résultats d'exploitation de RMG et peuvent placer RMG dans une position désavantageuse par rapport à des concurrents qui ont besoin d'un financement externe moins important.

Le Groupe dispose de plusieurs lignes de crédit et prévoit de respecter ses engagements par une combinaison de flux de trésorerie opérationnels et de lignes de crédit existants.

Structure du capital

RMG tente constamment d'optimiser la structure de son capital (combinaison de dettes et de capitaux propres). Le principal objectif de la structure du capital est la maximalisation de la valeur d'actionnaire tandis que, dans le même temps, la flexibilité financière souhaitée est maintenue pour réaliser des projets stratégiques.

Outre les minima légaux requis pour les capitaux propres qui sont d'application à nos filiales dans les différents pays, plusieurs convenants ont été imposés au niveau consolidé dans le cadre des emprunts existants, parmi lesquels des capitaux propres minimaux.

Risques liés aux réductions de valeur possibles du goodwill, des immobilisations incorporelles ou corporelles

En application de la norme IAS 36, pour l'établissement de la valeur comptable des actifs du Groupe, à chaque date de clôture, le Groupe apprécie s'il existe un quelconque indice montrant qu'un actif a pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, il faut procéder à l'estimation de la valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une entité génératrice est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle appartient l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont reprises dans le compte de résultats et ont, par conséquent, un effet sur le résultat net et sur les capitaux propres du Groupe.

Risques liés aux actions en justice et arbitrages

La SA De Streekkrant-De Weekkrantgroep est impliquée dans un litige avec la SA Kempenland, dans le cadre duquel cette dernière exige des dommages et intérêts d'un montant de 7,5 millions d'euros pour le non-respect d'un contrat d'impression. Une provision de 1,2 million d'euros, basée sur l'estimation du coût par le conseil d'administration, a été constituée dans le cadre de cette procédure, dont un montant de 450.000 euros a déjà été versé sur un compte bloqué.

La SA Roularta Media Group est impliquée dans une procédure devant le Tribunal de commerce avec son ancien partenaire Bookmark (actuellement Kramkoob BV). Une provision de 578.000 euros a été constituée dans le cadre de cette procédure.

SA Groupe Express-Roularta a provisionné 524.000 euros pour des litiges en cours concernant plusieurs articles publiés.

RMG est actif dans l'édition et l'impression de magazines d'information et de niche, de journaux et de publications gratuites, dans le paysage des médias audiovisuels et dans les éditions électroniques. Les différends relatifs à des articles publiés ou à d'autres formes de communication sont dès lors inhérents à ses activités. RMG ne peut pas exclure que des différends matériels fassent l'objet, à l'avenir, d'actions en justice relativement à des articles publiés ou à d'autres formes de communication. De tels différends peuvent avoir un impact réellement négatif sur les activités, la position financière et/ou les résultats d'exploitation de RMG.

JUSTIFICATION DE L'INDÉPENDANCE ET DE L'EXPERTISE EN MATIÈRE DE COMPTABILITÉ ET D'AUDIT D'UN MEMBRE AU MOINS DU COMITÉ D'AUDIT

L'expertise en matière de comptabilité et d'audit de monsieur Clement De Meersman, administrateur indépendant et par ailleurs président du comité d'audit, ressort notamment de son ancienne fonction d'administrateur délégué de Deceuninck Plastics SA, où il était étroitement impliqué dans le reporting financier et l'audit externe des chiffres par le commissaire.

COMMENTAIRE DES ÉLÉMENTS ÉNUMÉRÉS À L'ARTICLE 34 DE L'A.R. DU 14/11/2007, POUR AU-

TANT QU'ILS SOIENT DE NATURE À PORTER À CONSÉQUENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE D'ACQUISITION

Le capital de la société est représenté par 13.131.940 actions identiques, jouissant des mêmes droits, dont 4.721.063 actions assorties d'un strip WPR.

Toutes les actions propres détenues par la société sont dénuées de droit de vote aussi longtemps qu'elles figurent dans le portefeuille de la société.

Chaque action donne droit à une voix et ce conformément à l'article 33 des statuts, étant précisé que personne ne peut prendre part au vote à l'assemblée générale pour plus de trente-cinq pour cent (35%) des droits de vote attachés à l'ensemble des actions émises par la société. Plusieurs actionnaires dont les titres sont regroupés, conformément aux critères définis à l'article 6, § 2 de la Loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé, ne peuvent pas non plus prendre part au vote à l'assemblée générale pour plus de trente-cinq pour cent (35%) des droits de vote attachés à l'ensemble des actions émises par la société. Les restrictions ne sont cependant pas d'application lorsque le vote porte sur une modification des statuts de la société ou sur des décisions pour lesquelles une majorité spéciale est requise selon le Code des sociétés.

Il n'y a pas de restrictions légales ou statutaires pour le transfert de titres.

Les statuts et la Charte de Gouvernance d'Entreprise de Roularta Media Group contiennent des dispositions spécifiques relatives à la (re)nomination, à la formation et à l'évaluation des administrateurs. Ceux-ci sont nommés pour une durée maximale de quatre ans par l'assemblée générale des actionnaires, laquelle peut aussi les démettre à tout moment de leurs fonctions. Une décision de nomination ou de révocation nécessite une majorité ordinaire des droits de vote. Lorsqu'un poste d'administrateur se libère prématurément, les administrateurs restants peuvent nommer (coopter) eux-mêmes un nouvel administrateur. Dans ce cas, l'assemblée générale suivante procédera à la nomination définitive.

La majorité des administrateurs est désignée parmi les candidats proposés à ce poste par la Fondation de droit néerlandais 'Stichting Administratiekantoor RMG' aussi longtemps que cette dernière détient – de manière directe ou indirecte – au moins trente-cinq pour cent des actions de la société. Si, pour cause de décertification, la Fondation de droit néerlandais 'Stichting Administratiekantoor RMG' n'est plus actionnaire de la société disposant du droit de vote, la majorité des administrateurs est dès lors désignée parmi les candidats présentés à ce titre par la personne morale qui détenait la majorité des certificats dans ladite fondation au moment de la décertification, aussi longtemps qu'elle détient – de manière directe ou indirecte – au moins trente-cinq pour cent des actions de la société.

Les décisions de modification des statuts sont soumises à un quorum de présence spécial et à la majorité. Chaque décision de modification des statuts nécessite d'une part la présence, en personne ou par procuration, d'actionnaires représentant ensemble au moins la moitié du capital

social, et d'autre part l'approbation d'au moins trois quarts du capital social présent ou représenté à l'assemblée. Si le quorum des présences n'est pas atteint, une nouvelle assemblée doit être convoquée. Au cours de cette deuxième assemblée, le quorum des présences n'est pas requis. L'exigence d'une majorité spéciale est cependant maintenue.

Le conseil d'administration est mandaté expressément pour augmenter, en cas d'offre publique d'acquisition sur des titres de la société, le capital social dans les limites prévues à l'article 607 C. Soc. en émettant des parts qui ne représentent pas plus de 10% des actions existantes au moment où une telle offre publique d'acquisition est lancée. Ce mandat lui est conféré pour une durée de trois ans à compter du 19 mai 2009 et est renouvelable. Si le conseil d'administration décide de relever le capital social dans le cadre de ce mandat, le montant de cette augmentation est déduit du solde du capital autorisé.

La société peut acquérir, aliéner ou donner en gage ses propres actions, parts bénéficiaires ou autres certificats représentatifs dans le respect des dispositions légales en la matière. Le conseil d'administration est expressément mandaté pour acquérir et détenir, sans décision de l'assemblée générale, les actions propres de la société si cette acquisition ou détention est nécessaire pour éviter à la société un désavantage sérieux. Ce mandat lui est conféré pour un délai de trois ans à compter du 10 juin 2009, soit la date de la publication dans les annexes au Moniteur Belge du mandat tel qu'approuvé par l'assemblée générale du 19 mai 2009. Ce mandat est en outre renouvelable.

RMG est partie aux conventions matérielles suivantes, qui sont modifiées ou expirent en cas de modification du contrôle suite à une offre publique d'acquisition:

- Selon l'article 6.5 de l'annexe 1 à la convention de vente à terme du 28/04/2008 entre la SA Roularta Media Group et la SA Natixis, cette dernière peut, en cas de modification du contrôle de la SA Roularta Media Group ou de la SA Roularta Media France, demander la conversion anticipée de la totalité des obligations détenues par Natixis en nouvelles actions de la SA Roularta Media France.
- Selon l'article 16 du contrat d'emprunt conclu le 25 février 2009 entre la SA Roularta Media Group, la SA Natixis et la SA Banque Palatine, le prêt est exigible dans le cas où les familles Claeys et De Nolf ne posséderaient plus 50,1% des actions et droits de vote de la SA Roularta Media Group.

Conformément à l'article 74 § 6 de la loi du 1^{er} avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition, la Stichting Administratiekantoor RMG a, en tant que détenteur de plus de 30% des titres RMG ayant droit de vote au 1 septembre 2007, adressé une notification à la CBFA. Conformément à l'article 74 de la loi susmentionnée, la Stichting Administratiekantoor RMG est dispensée de l'obligation de lancer une offre. Cette notification a été renouvelée le 23/09/2009 par la Stichting Administratiekantoor RMG et ce, suite à l'augmentation de capital de la fin 2008, entièrement souscrite par la Stichting Administratiekantoor RMG et dont la participation dans la SA Roularta Media Group a dès lors augmenté.

*Etabli à Roulars, le 12 mars 2010
Le conseil d'administration*

États financiers consolidés

1. COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

	Annexe	2009	2008
Chiffre d'affaires	3	707.253	781.605
Approvisionnements et marchandises		-168.310	-194.872
Services et biens divers	4	-287.935	-317.259
Frais de personnel	5	-197.423	-205.232
Amortissements, dépréciations et provisions		-26.234	-34.412
<i>Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations (in)corporelles</i>		-22.594	-25.638
<i>Dépréciations sur stocks et sur créances</i>	6	-1.870	-3.076
<i>Provisions</i>		3.215	-1.041
<i>Réductions de valeur exceptionnelles</i>		-4.985	-4.657
Autres produits d'exploitation	7	10.155	15.326
Autres charges d'exploitation	7	-10.550	-10.010
Frais de restructuration	8	-16.734	-2.432
Résultat opérationnel - EBIT		10.222	32.714
Produits financiers	9	4.377	7.486
Charges financières	9	-17.114	-21.809
Résultat opérationnel après charges financières nettes		-2.515	18.391
Impôts sur le résultat	10	-2.110	-5.626
Part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		-38	-101
Résultat net des entreprises consolidées		-4.663	12.664
Attribuable aux:			
Intérêts minoritaires		-478	-1.091
Actionnaires de Roularta Media Group		-4.185	13.755
Résultat par action			
Résultat de base par action	11	-0,33	1,29
Résultat dilué par action	11	-0,33	1,29

2. ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

	Annexe	2009	2008
Résultat net des entreprises consolidées		-4.663	12.664
Autres éléments du résultat global			
Effet de la conversion de devises étrangères		-92	21
Gains / pertes provenant d'instruments de couvertures de flux de trésorerie		-4.866	-1.427
Impôts différés concernant les autres éléments du résultat global		1.654	485
Résultat global consolidé		-7.967	11.743
Attribuable aux:			
Intérêts minoritaires		-478	-1.091
Actionnaires de Roularta Media Group		-7.489	12.834

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

3. BILAN CONSOLIDÉ

ACTIFS	Annexe	2009	2008
Actifs non courants		633.152	701.401
Immobilisations incorporelles	13	441.959	448.880
Goodwill	14	64.572	64.657
Immobilisations corporelles	15	116.636	175.748
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	16	258	398
Prêts, cautions, participations disponibles à la vente	17	3.935	2.996
Instruments dérivés	30	0	127
Clients et autres créances	18	2.171	2.052
Actifs d'impôts différés	19	3.621	6.543
Actifs courants		312.662	382.422
Stocks	20	53.653	55.284
Clients et autres créances	18	179.868	206.701
Créances relatives aux impôts		534	936
Placements de trésorerie	17	2.395	2.319
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18	69.304	107.287
Charges à reporter et produits acquis		6.908	9.895
Total de l'actif		945.814	1.083.823
PASSIFS			
Capitaux propres		324.846	329.320
Capitaux propres - part du Groupe		311.851	318.071
<i>Capital souscrit</i>	21	203.040	203.040
<i>Actions propres</i>	21	-22.382	-22.382
<i>Réserves de capital</i>	21	3.191	1.922
<i>Réserves de réévaluation</i>	21	-1.147	2.065
<i>Résultat reporté</i>		129.125	133.310
<i>Ecart de conversion</i>		24	116
Intérêts minoritaires		12.995	11.249
Passifs non courants		316.557	400.519
Provisions	23	7.321	7.765
Avantages du personnel	25	7.190	9.635
Passifs d'impôts différés	19	125.294	136.481
Dettes financières	26	173.905	243.142
Dettes commerciales	26	2.464	3.345
Autres dettes	26	200	151
Instruments dérivés	30	183	
Passifs courants		304.411	353.984
Dettes financières	26	24.229	31.853
Dettes commerciales	26	157.234	189.903
Acomptes reçus	26	50.263	53.751
Avantages du personnel	26	37.220	41.918
Impôts	26	3.244	1.942
Autres dettes	27	25.959	27.812
Charges à imputer et produits à reporter	27	6.262	6.805
Total du passif		945.814	1.083.823

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

4. TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

	2009	2008
Flux de trésorerie relatifs aux activités opérationnelles		
Résultat net des entreprises consolidées	-4.663	12.664
Part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	38	101
Impôts sur le résultat	2.110	5.626
Charges d'intérêt	13.559	15.516
Produits d'intérêt (-)	-2.291	-4.270
Moins-values / plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	1.275	-400
Moins-values / plus-values sur scissions d'entreprises	37	-4.257
Éléments sans effet de trésorerie	29.455	37.918
<i>Amortissements des immobilisations (in)corporelles</i>	22.594	25.638
<i>Réductions de valeur exceptionnelles</i>	4.985	4.657
<i>Charges relatives aux paiements fondés sur des actions</i>	1.368	1.403
<i>Produits / charges des instruments dérivés non hedging</i>	1.469	3.076
<i>Dotations / reprises provisions</i>	-2.915	490
<i>Gains / pertes de change non réalisés</i>	108	101
<i>Autres éléments sans effet de trésorerie</i>	1.846	2.553
Flux de trésorerie bruts relatifs aux activités opérationnelles	39.520	62.898
Variation des clients	19.805	19.116
Variation des autres créances courantes et des charges à reporter et produits acquis	5.893	3.815
Variation des stocks	966	-1.943
Variation des dettes commerciales	-32.772	34.722
Variation des autres dettes courantes	-11.657	13
Autres variations du fonds de roulement (a)	1.362	1.317
Variations du fonds de roulement	-16.403	57.040
Impôts sur le résultat payés	-7.056	-10.095
Intérêts payés (-)	-14.145	-15.109
Intérêts reçus	2.253	4.000
FLUX DE TRÉSORERIE NETS RELATIFS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES (A)	4.169	98.734
Flux de trésorerie relatifs aux activités d'investissement		
Immobilisations (in)corporelles - acquisitions	-19.010	-37.396
Immobilisations (in)corporelles - autres variations	56.864	2.755
Flux de trésorerie nets relatifs aux acquisitions	-373	-7.017
Flux de trésorerie nets relatifs aux cessions	-1	4.449
Prêts, cautions, participations disponibles à la vente - acquisitions	-1.049	-232
Prêts, cautions, participations disponibles à la vente - autres variations	77	-377
FLUX DE TRÉSORERIE NETS RELATIFS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT (B)	36.508	-37.818
Flux de trésorerie relatifs aux activités de financement		
Dividendes versés	0	-7.967
Variation du capital souscrit	0	32.353
Actions propres	0	-4.020
Autres variations des capitaux propres	2.220	-189
Augmentation de dettes financières courantes	216	6.406
Diminution de dettes financières courantes	-33.222	-56.731
Augmentation de dettes financières non courantes	6.556	52.198
Diminution de dettes financières non courantes	-54.311	-3.045
Diminution des créances non courantes	9	6
Augmentation des créances non courantes	-128	-132
FLUX DE TRÉSORERIE NETS RELATIFS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT (C)	-78.660	18.879
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (A+B+C)	-37.983	79.795
Trésorerie et équivalents de trésorerie, solde d'ouverture	107.287	27.492
Trésorerie et équivalents de trésorerie, solde de clôture	69.304	107.287
Variation nette de trésorerie et des équivalents de trésorerie	-37.983	79.795

(a) Variation des autres dettes non courantes, dettes commerciales non courantes, provisions, avantages du personnel non courants et charges à imputer et produits à reporter.

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

5. ÉTAT DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES

	Capital souscrit	Actions propres	Réserves de capital	Réserves de réévaluation	Résultat reporté	Ecarts de conversion	Intérêts minoritaires	TOTAL CAPITAUX PROPRES
2009								
Solde d'ouverture au 1/1/2009	203.040	-22.382	1.922	2.065	133.310	116	11.249	329.320
Résultat global de l'exercice				-3.212	-4.185	-92	-478	-7.967
Frais d'émission et d'augmentation du capital			-99					-99
Paiements fondés sur des actions			1.368					1.368
Autre augmentation / diminution							2.224	2.224
Solde de clôture au 31/12/2009	203.040	-22.382	3.191	-1.147	129.125	24	12.995	324.846
2008								
Solde d'ouverture au 1/1/2008	170.687	-18.362	729	3.007	127.519	95	12.600	296.275
Résultat global de l'exercice				-942	13.755	21	-1.091	11.743
Emissions d'actions (toutes sortes d'émissions)	32.352							32.352
Augmentation du capital résultant de l'incorporation de réserves disponibles	1		-1					0
Frais d'émission et d'augmentation du capital			-209					-209
Opérations relatives aux actions propres		-4.020						-4.020
Dividendes					-7.971			-7.971
Paiements fondés sur des actions			1.403					1.403
Dividendes payés aux intérêts minoritaires							-201	-201
Autre augmentation / diminution					7		-59	-52
Solde de clôture au 31/12/2008	203.040	-22.382	1.922	2.065	133.310	116	11.249	329.320

Pour plus d'informations: voir annexe 21.

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

Annexes aux états financiers consolidés

ANNEXE 1 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

BASE DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés sont préparés conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRSs), émis par l'International Accounting Standards Board (IASB), et aux interprétations émises par l'International Financial Reporting Interpretation Committee (IFRIC autrefois SIC), de l'IASB, qui ont été approuvées par la Commission européenne.

Les états financiers consolidés donnent un aperçu général des activités du Groupe et des résultats obtenus. Ils donnent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe et ont été préparés sur base de la continuité d'exploitation.

Les états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration du 12 mars 2010 et peuvent être modifiés jusqu'à l'assemblée générale du 18 mai 2010.

NORMES ET INTERPRÉTATIONS NOUVELLES ET RÉVISÉES

Les Normes et Interprétations suivantes ont été adoptées en 2009:

- IFRS 1 (*révisée en 2008*) *Première adoption des IFRS* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009).
- IFRS 8 *Secteurs opérationnels* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009).

Ce standard requiert la fourniture d'informations sur les segments opérationnels du Groupe et remplace le standard IAS 14 *Informations segmentées*. L'application de ce standard n'a aucune influence sur la manière dont le Groupe présente ses segments. Pour de plus amples détails sur cette présentation des segments, voyez l'Annexe 2.

- IAS 1 *Présentation des états financiers* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009). Cette norme remplace IAS 1 *Présentation des états financiers* (révisée en 2003) telle que modifiée en 2005.

Selon ce standard modifié, seules les contributions des propriétaires et les distributions faites à ceux-ci, en leur qualité de propriétaires, sont reprises dans le tableau des variations des capitaux propres. Roularta Media Group a opté pour une présentation des résultats en deux états: le compte de résultats consolidé et l'état du résultat global consolidé.

- Améliorations aux IFRS (2007-2008) (normalement applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009).
- Amendements à IFRS 1 *Première adoption des IFRS* et IAS 27 – *Etats*

financiers consolidés et individuels (normalement applicable prospectivement pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009).

- Amendements à IFRS 2 *Paiement fondé sur des actions* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009).
- Amendements à IFRS 7 *Instruments financiers: Informations à fournir – Améliorer les informations à fournir* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009). Cette modification n'a un impact que sur la fourniture d'informations, non sur le compte de résultat consolidé ni sur le bilan consolidé.

- Amendements à IAS 23 *Coûts d'emprunt* (révisée en 2007) (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009).

Ici, la principale modification est que les frais de financement qui doivent être attribués directement à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif entrant en ligne de compte doivent être activés au titre de composant du prix de revient de cet actif. L'option antérieure consistant à reprendre ces frais dans la période au cours de laquelle ils ont été faits, disparaît. Cette modification, qui s'applique à partir du 1^{er} janvier 2009, n'a pas eu d'impact sur les résultats du Groupe, étant donné qu'au cours de cet exercice, aucun frais de financement de ce type n'est intervenu.

- Amendements à IAS 32 *Instruments financiers: présentation* et IAS 1 *Présentation des états financiers – Instrument financiers remboursables au gré du porteur* (« puttable financial instruments ») et *obligations provenant d'une liquidation* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009).
- IFRIC 13 *Programmes de fidélisation des clients* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2008).
- IFRIC 15 *Contrats liés à la construction d'immeubles* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009).
- IFRIC 16 *Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} octobre 2008).
- IFRIC 18 *Transferts d'actifs de la clientèle* (applicable pour les transferts reçus à compter du 1^{er} juillet 2009).
- Amendements à IFRIC 9 *Réévaluation des dérivés incorporés* et IAS 39 – *Instruments financiers: Comptabilisation et évaluation* (applicable pour les périodes annuelles clôturées à compter du 30 juin 2009).

Lorsque l'application d'un standard modifié ou d'une modification de son interprétation pouvait influencer les comptes annuels, cet impact possible a été décrit ci-dessus.

Les normes et interprétations suivantes sont publiées mais pas encore applicables pour 2009:

- IFRS 3 *Regroupements d'entreprises* (révisée en 2008) (applicable à la comptabilisation des regroupements d'entreprises pour lesquels la date de l'accord est à compter du commencement de la première période annuelle ouverte à compter du 1^{er} juillet 2009). Ce standard modifie le traitement de combinaisons d'entreprises dont la date d'acquisition est postérieure au 1 janvier 2010. Ces modifications portent notamment sur l'évaluation des intérêts minoritaires ('non-controlling interest'), sur le traitement des frais de transaction et sur le traitement des combinaisons d'entreprises réalisées en plusieurs phases. Ces modifications influenceront le traitement des combinaisons d'entreprises futures, des pertes de contrôle futures et des modifications futures d'intérêts minoritaires.
- IFRS 9 *Instruments financiers* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013).
- Améliorations aux IFRS (2008-2009) (normalement applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2010).
- Amendements à IFRS 1 *Première adoption des IFRS – Exemptions additionnelles* (normalement applicable prospectivement pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2010).
- Amendements à IFRS 2 *Paiement fondé sur des actions* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2010).
- Amendements à IAS 24 *Informations relatives aux parties liées* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2011). Cette norme remplace IAS 24 *Informations relatives aux parties liées* publiée en 2003.
- Amendements à IAS 27 *Etats financiers consolidés et individuels* (révisée en 2008) (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2009).
- Amendements à IAS 32 *Instruments financiers: Présentation – Classifications des droits émis* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} février 2010).
- Amendements à IAS 39 *Instruments financiers: Comptabilisation et évaluation – Éléments de couverture éligibles* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2009).
- IFRIC 17 *Distributions d'actifs autres que de la trésorerie aux propriétaires* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2009).
- IFRIC 19 *Eteindre des passifs financiers avec des instruments de capitaux propres* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2010).
- Amendements à IFRIC 14 IAS 19 – *Le plafonnement d'un actif au titre des prestations définies, les obligations de financement minimum et leur interaction – Avances d'une obligation de financement minimum* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2011).

Le Groupe n'a pas appliqué ces normes et interprétations de manière anticipative. L'impact éventuel des modifications aux normes IFRS 3 et IAS 27 est en cours d'évaluation; pour les autres modifications, le Groupe ne s'attend pas à ce que la première application ait un impact significatif sur ses états financiers.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés reprennent les données financières de

Roularta Media Group SA, de ses filiales et de ses coentreprises ('joint-ventures'), après élimination de toutes les opérations significatives entre les sociétés du Groupe.

Les *filiales* sont les entreprises sur lesquelles la maison mère exerce un contrôle, c.-à-d. qu'elle y a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles afin d'obtenir des avantages de leurs activités. Ces entreprises sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les *coentreprises* ('joint-ventures') sont des accords contractuels aux termes desquels Roularta Media Group SA lance, avec un ou plusieurs partenaires, une activité économique sur laquelle ils exercent une autorité commune. Cela a pour conséquence que les décisions stratégiques, financières et opérationnelles nécessitent l'accord unanime des parties qui partagent le pouvoir. Ces entreprises sont reprises dans le bilan selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les états financiers des filiales et des coentreprises sont repris dans les états financiers consolidés à partir de la date où la maison mère en a obtenu le contrôle jusqu'à la date où la mère cesse d'avoir le contrôle.

Les acquisitions des filiales et des coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition.

Les états financiers des filiales et coentreprises sont établis pour la même période comptable que celle de la maison mère et se basent sur des méthodes comptables uniformes pour des transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances analogues.

Les *entreprises associées* sont les entreprises sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable et qui ne sont ni une filiale ni une coentreprise. Elles sont reprises dans la consolidation selon la méthode de la mise en équivalence à partir de la date où l'influence significative commence jusqu'à la date où cette influence significative cesse. Dès l'instant où la part du Groupe dans la perte de l'entreprise associée dépasse sa valeur comptable, la valeur comptable est réduite à zéro et les pertes futures ne sont plus prises en compte à moins que le Groupe n'ait garanti les obligations de l'entreprise associée.

MONNAIES ÉTRANGÈRES

Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées, lors de leur comptabilisation initiale dans la monnaie fonctionnelle, en appliquant au montant en monnaie étrangère le cours du jour à la date de la transaction. A chaque date de clôture, les éléments monétaires sont convertis en utilisant le cours de clôture. Les éléments non monétaires sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction.

Les écarts de change résultant du règlement d'éléments monétaires ou de la conversion d'éléments monétaires à des cours différents de ceux qui ont été utilisés lors de leur comptabilisation initiale sont comptabilisés en produits ou en charges comme autres produits ou charges d'exploitation, de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Etats financiers des activités à l'étranger

Les actifs et passifs monétaires et non monétaires des activités à l'étran-

ger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas la monnaie d'une économie hyper inflationniste et n'est pas l'euro sont convertis au cours de clôture. Les produits et les charges de tous les exercices présentés sont convertis aux cours de change en vigueur aux dates des transactions. Tous les écarts de change en résultant doivent être comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AUTRES QUE LE GOODWILL

Les immobilisations incorporelles comprennent les titres, les logiciels, les concessions, droits de reproduction et droits similaires etc., acquis de tiers ou reçus par apport, de même que les logiciels développés en interne.

Les dépenses de recherche effectuées dans le but d'acquérir une nouvelle expertise scientifique ou technologique sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les coûts encourus pendant la phase de développement dans laquelle les résultats de la recherche sont utilisés dans un plan ou un projet pour la création de produits et processus nouveaux ou améliorés de façon significative, ne sont repris au bilan que dans la mesure où le produit ou le processus est faisable tant techniquement que commercialement, le Groupe dispose de moyens suffisants pour achever leur réalisation et il peut être démontré que l'actif générera des avantages économiques futurs probables.

Les coûts activés comprennent le coût des matériaux, les frais de personnel directs et une part proportionnelle des frais fixes.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles cumulées.

Amortissements

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilité attendue et suivant la méthode linéaire à partir de la date à laquelle elles sont prêtes à être mises en service.

Les durées d'utilité suivantes sont appliquées:

– Développement	3 ans
– Logiciels	3 à 5 ans
– Concessions, droits de reproduction et droits similaires	
• graphiques et génériques	3 ans
• scénarios	2 ans
• autres droits	selon leur durée d'utilité attendue

En vertu de la révision d'IAS 38.107, les titres sont considérés comme des actifs à durée d'utilité indéterminée et ne sont par conséquent pas amortis, mais soumis annuellement à un test de dépréciation.

GOODWILL

Le goodwill est la différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs acquis et des passifs et passifs éventuels assumés de la filiale, la coentreprise ou

l'entreprise associée au moment de l'acquisition. En vertu de l'application d'IFRS 3, le goodwill n'est pas amorti mais soumis annuellement à un test de dépréciation.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût diminué des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur. Le coût comprend le prix d'achat initial augmenté des autres coûts directs d'acquisition (par exemple les taxes non récupérables, le transport). Le coût des immobilisations corporelles produites en interne comprend le coût des matériaux, les frais de salaires directs et une part proportionnelle des frais fixes de production.

Le Groupe a fait usage de l'exemption prévue par la norme IFRS 1 pour considérer la juste valeur de certaines immobilisations corporelles à la date de transition, à savoir le 1^{er} janvier 2003, comme étant leur coût présumé. Cette juste valeur est basée sur la valeur en continuité d'exploitation ("going concern") comme définie par des experts indépendants et est appliquée à tous les terrains et bâtiments du Groupe ainsi qu'aux presses à imprimer et aux lignes de finition de Roularta Printing SA.

Contrats de location

Les contrats de location qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs loués sont classés en tant que contrats de location-financement. Au commencement de la durée du contrat de location-financement, les contrats sont repris dans le bilan à la juste valeur du bien loué ou, si elle est inférieure, à la valeur actualisée des loyers minimaux estimés, ces deux valeurs étant déterminées à la conclusion du contrat de location.

Les loyers minimaux sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est affectée à chaque période couverte par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période. Les loyers conditionnels sont comptabilisés comme une charge de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Les contrats de location qui ne transfèrent pas au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs loués sont classés en tant que contrat de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charge sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

Amortissements

Le montant amortissable d'une immobilisation corporelle (c.-à-d. son coût moins sa valeur résiduelle) est comptabilisé dans le résultat selon la méthode linéaire à partir du moment où l'actif est prêt à être mis en service et sur sa durée d'utilité attendue.

Les pourcentages d'amortissement suivants sont d'application:

– Bâtiments	
• réévalué	20 ans
• non réévalué	33 ans
• bâtiments sur terrain en emphytéose	durée de l'emphytéose
• transformation avec plus-value significative	10 ans

– Installations, machines et outillage	
• presses et lignes de finition	3 à 20 ans
• matériel d'émission	5 ans
• décors TV	3 ans
• autres	5 ans
– Mobilier et matériel de bureau	5 à 10 ans
– Matériel électronique	3 à 5 ans
– Matériel roulant	4 à 5 ans
– Autres immobilisations corporelles	5 à 10 ans
– Immobilisations en cours et avances payées pas d'amortissements	
– Contrats de location et droits similaires	
• presses et lignes de finition	3 à 20 ans
• matériel d'émission	5 ans

Les terrains ne sont pas amortis étant donné qu'ils sont supposés d'avoir une durée d'utilité indéfinie.

ACTIFS FINANCIERS

Critères destinés à la comptabilisation initiale et à la décomptabilisation des actifs financiers

Les acquisitions et ventes d'actifs financiers sont comptabilisées à leur date de règlement. La comptabilisation à la date de règlement fait référence au fait de comptabiliser un actif le jour de sa réception par l'entité et à la décomptabilisation d'un actif et la comptabilisation de tout profit ou perte lié à la cession au jour où il a été livré par l'entité.

Critères pour la comptabilisation des actifs financiers

(a) *Actifs financiers disponibles à la vente*

Lors de sa comptabilisation initiale, un actif disponible à la vente est évalué à sa juste valeur, majorée des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition. Un gain ou une perte doit être comptabilisé directement en capitaux propres sous la rubrique 'réserves de réévaluation', jusqu'à sa décomptabilisation ou jusqu'il existe une indication objective de la dépréciation de l'actif. Les placements en actions classifiés comme disponibles à la vente et pour lesquels aucune cotation sur un marché actif n'est disponible et dont la juste valeur ne peut pas être déterminée de façon fiable par d'autres méthodes d'évaluation sont évalués à leur prix d'achat.

(b) *Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat*

Lors de sa comptabilisation initiale, les actifs financiers sont évalués à leur juste valeur. Un profit ou une perte résultant d'une variation de la juste valeur doit être comptabilisé par le biais du compte de résultat.

(c) *Prêts et créances*

Ces actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif, sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Un profit ou une perte doit être comptabilisé par le biais du compte de résultat s'il existe une indication objective de dépréciation.

STOCKS

Les stocks sont évalués à leur coût (coût d'acquisition ou de transfor-

mation) selon la méthode FIFO (first-in, first-out) ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure.

Le coût de transformation reprend tous les coûts directs et indirects nécessaires pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur nette de réalisation est définie comme le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Les stocks obsolètes et à rotation lente sont systématiquement dépréciés.

Les droits de diffusion de VMMA sont évalués en fonction des revenus attendus sur les différents runs. Ils sont amortis en fonction du nombre prévu d'émissions (maximum 4).

CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

Les clients et autres créances à court terme sont comptabilisés à leur coût diminué des corrections de valeurs appropriées pour les montants non recouvrables attendus.

Une évaluation des créances douteuses est faite à la fin de l'exercice sur base d'une évaluation de tous les montants ouverts. Les créances douteuses sont dépréciées au cours de l'année où elles sont identifiées comme telles.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les espèces et les dépôts à vue, les placements à court terme (moins de 3 mois) et des placements très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement.

CAPITAUX PROPRES

Actions propres

Les actions propres sont présentées en déduction des capitaux propres. Aucun profit ou perte n'est comptabilisé dans le résultat lors de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'actions propres.

PROVISIONS

Une provision est comptabilisée si le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable.

Lorsque le Groupe s'attend à être remboursé de tout ou une partie des dépenses nécessaires au règlement d'une provision, l'actif qui en résulte est comptabilisé au moment où il a la quasi-certitude de recevoir le remboursement.

Restructuration

Une provision pour restructuration est constituée si le Groupe approuve un plan détaillé et formalisé de restructuration et si, soit il a commencé à exécuter le plan, soit il a annoncé les principales caractéristiques du plan aux personnes concernées.

AVANTAGES DU PERSONNEL

Obligations en terme de pensions

Il existe dans le Groupe un ensemble de ‘régimes à cotisations définies’. Ces plans sont en général financés par les contributions des employeurs et des employés. Les obligations de contribution au plan de pension d’un montant fixe à charge du Groupe sont reprises dans le compte de résultats de l’année à laquelle elles se rapportent.

En ce qui concerne les ‘régimes à prestations définies’, les obligations nécessaires pour couvrir le risque actuariel et le risque d’investissement sont comptabilisées dans le résultat.

Les gains et pertes actuariels découlant des différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et l’expérience actuelle, ou des changements d’hypothèses actuarielles sont inclus dans le compte de résultats de l’année.

Le Groupe prévoit également une provision pour pension de retraite anticipée. Le montant de cette provision correspond à la valeur actuelle des avantages futurs promis aux employés concernés.

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

Plusieurs plans de droits de souscription et d’options sur actions permettent aux membres de la direction et du cadre d’acquérir des actions de la société. La norme IFRS 2 est appliquée sur toutes les transactions dont le paiement est fondé sur des actions, attribuées après le 7 novembre 2002 et non encore devenues inconditionnelles au 1 janvier 2005. Le prix d’exercice d’une option est déterminé sur la base du cours de clôture moyen de l’action au cours des trente jours précédant la date de l’offre des options ou le dernier cours de clôture précédant la date de l’offre. La juste valeur de l’option est calculée sur la base de la formule Black & Scholes. Lorsque les options sont exercées, les fonds propres sont majorés du montant reçu.

Autres avantages du personnel non courants

Les autres avantages du personnel non courants comprennent essentiellement des allocations futures des souscriptions préférentielles à des abonnements, ainsi qu’une prime spécifique qui est accordée aux membres du personnel lors de leur retraite. Le montant de cette provision correspond à la valeur actuelle des avantages futurs.

DETTES FINANCIÈRES

Les dettes financières, à l’exception des produits dérivés, sont reprises initialement à la juste valeur des sommes reçues, après déduction de frais de transaction. Au cours des exercices ultérieurs, elles sont évaluées au coût amorti à l’aide de la méthode du taux d’intérêt effectif. Si des dettes financières sont couvertes par des produits dérivés qui servent comme couverture de la juste valeur, elles sont évaluées à leur juste valeur.

DETTES COMMERCIALES

Les dettes commerciales à court terme sont comptabilisées à leur coût.

IMPÔTS

La charge (le produit) d’impôt sur le résultat de l’exercice est le montant total compris dans le compte de résultats au titre d’impôt courant et d’impôt différé. L’impôt est comptabilisé en produit ou en charge et inclus dans le résultat net de l’exercice sauf dans la mesure où l’impôt est généré par une transaction ou un événement qui est comptabilisé directement en capitaux propres. Dans ce cas, les impôts sont également comptabilisés directement dans les capitaux propres.

L’impôt courant de l’exercice et des exercices précédents est comptabilisé en tant que passif dans la mesure où il n’est pas payé. Si le montant déjà payé au titre de l’exercice et des exercices précédents excède le montant dû pour ces exercices, l’excédent est comptabilisé en tant qu’actif. Les calculs de l’impôt courant de l’exercice et des exercices précédents sont effectués en utilisant les taux d’impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont comptabilisés en appliquant l’approche bilan de la méthode du report variable (‘liability method’) à toutes les différences temporelles entre la base fiscale et la valeur comptable utilisée pour les besoins de l’information financière et ceci aussi bien pour les actifs que pour les passifs. Les calculs sont effectués en utilisant les taux d’impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

En application de cette méthode, le Groupe comptabilise, dans le cas d’un regroupement d’entreprises, des impôts différés sur la différence entre la juste valeur des actifs acquis, des passifs et passifs assumés et leur base fiscale.

Un actif d’impôt différé ne sera comptabilisé que dans la mesure où il est probable qu’un bénéfice imposable sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible. Lorsqu’il n’est plus probable que l’avantage fiscal pourra être réalisé, l’actif d’impôt différé est décomptabilisé.

SUBVENTIONS PUBLIQUES

Les subventions liées à des actifs sont comptabilisées à la juste valeur lorsqu’il existe une assurance raisonnable que le Groupe se conformera aux conditions attachées aux subventions et que les subventions seront reçues. La subvention publique est présentée en produits différés.

Les subventions des pouvoirs publics en compensation de frais faits par le Groupe sont systématiquement reconnues comme recettes sous les autres produits d’exploitation dans la même période que celle où ces frais sont faits.

PRODUITS

Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés lorsque toutes les conditions sont remplies:

- a) les risques et avantages importants inhérents à la propriété ont été

- transférés
- b) le Groupe a cessé d’être impliqué dans la gestion et dans le contrôle effectif des biens cédés
- c) le montant des produits peut être évalué de façon fiable
- d) il est probable que des avantages économiques associés à la transaction iront au Groupe
- e) les coûts encourus ou à encourir peuvent être évalués de façon fiable

Pour les Médias Imprimés, le produit de la vente des publicités est repris au moment de la parution du numéro. Pour les Médias Audiovisuels, le produit de la vente des publicités est repris au moment de l’émission. Le produit des ventes au numéro et des abonnements est repris en fonction de la date de parution du numéro.

FRAIS FINANCIERS

Les frais financiers sont repris comme charge dans la période où ils sont faits.

RÉDUCTIONS DE VALEURS EXCEPTIONNELLES

En application de la norme IAS 36, pour l’établissement de la valeur comptable des actifs du Groupe, à chaque date de clôture, le Groupe apprécie s’il existe un quelconque indice montrant qu’un actif a pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, il faut procéder à l’estimation de la valeur recouvrable. La valeur recouvrable d’un actif ou d’une entité génératrice est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d’utilité. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable d’un actif ou de l’unité génératrice de trésorerie à laquelle appartient l’actif est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont reprises dans le compte de résultats.

La détermination de la valeur d’usage est basée sur la méthode des discounted cash flows, soit l’évaluation des flux de trésorerie futurs générés par l’exploitation continue de l’unité compte tenu, par le management, d’une projection de flux de trésorerie basée, d’une part, sur un business plan de dix ans et, d’autre part, sur un plan de cinq ans. Les flux de trésorerie futurs sont escomptés sur la base d’un coût moyen pondéré du capital. Pour émettre des pronostics quant aux flux de trésorerie après le dernier exercice budgétaire, ils font l’objet d’une extrapolation compte tenu d’un taux de croissance.

La détermination du coût moyen pondéré du capital et du taux de croissance tient compte du taux d’intérêt et du profil de risque de Roularta Media Group dans son ensemble. Les présomptions sont appliquées sur toutes les unités génératrices de trésorerie du Groupe.

La détermination de la valeur réelle hors frais de vente est basée sur une méthode empirique où un multiple de transactions, engendré d’une part par des transactions comparables dans le secteur des médias et, de l’autre, par des données basées sur l’expérience, a été appliqué sur le critère chiffre d’affaires.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de limiter les risques liés aux fluctuations des monnaies étrangères et des taux d’intérêt.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur. Consécutif à la comptabilisation initiale, les instruments financiers dérivés sont réévalués à leur juste valeur à la date de clôture.

La comptabilité de couverture est appliquée à toutes les couvertures qui remplissent les conditions requises de comptabilité de couverture quand la documentation de couverture exigée existe et quand la relation de couverture est considérée comme effective.

Couverture de la juste valeur

Lorsqu’un instrument financier dérivé couvre les variations en terme de la juste valeur d’un actif ou passif comptabilisé ou d’un engagement ferme, il est classé comme couverture à la juste valeur. Ces instruments financiers sont évalués à leur juste valeur et classés dans la rubrique ‘Produits dérivés financiers’. Tout bénéfice ou perte provenant de ces instruments de couverture est comptabilisé en compte de résultats et l’élément couvert est aussi déclaré à sa juste valeur dans le respect du risque qui a été couvert, duquel le bénéfice ou la perte est comptabilisé directement en compte de résultats.

Couvertures de flux de trésorerie

Les changements de la valeur réelle d’un instrument de couverture qui répond aux critères de couverture réelle des flux de trésorerie sont comptabilisés dans les capitaux propres, et plus précisément dans la réserve de couverture.

Produits dérivés qui ne sont pas considérés comme instrument de couverture

Certaines opérations de couverture ne sont pas prises en considération pour la comptabilité de couverture selon les critères spécifiques de la norme IAS 39: ‘Instruments financiers: comptabilisation et évaluation’ et ce, même si elles offrent une couverture économique selon la politique du Groupe en matière de risque. Les changements de la juste valeur de ces instruments sont pris directement en résultat.

APPRÉCIATIONS CRUCIALES ET SOURCES D’INCERTITUDE LES PLUS IMPORTANTES CONCERNANT LES ESTIMATIONS

L’élaboration des états financiers conformément aux normes IFRS requiert que le management émette des jugements et fasse des estimations et des suppositions susceptibles d’avoir une influence sur les montants repris dans les états financiers.

Les estimations et les suppositions qui y sont afférentes sont basées sur l’expérience du passé ainsi que sur différents autres facteurs qui, vu les circonstances, sont considérés comme raisonnables. Les résultats de ces estimations constituent la base du jugement à émettre sur la valeur comptable des actifs et des passifs lorsque celle-ci ne ressort pas clairement d’autres sources. Les résultats réels peuvent s’écarter de ces estimations. Les estimations et les suppositions qui y sont afférentes font l’objet d’une évaluation périodique.

Sources d'incertitude les plus importantes concernant les estimations:

- les réductions de valeur exceptionnelles sur titres et goodwill font l'objet d'un contrôle annuel par le Groupe pour établir s'il est nécessaire de procéder à des ajustements, mais également de contrôles intérimaires lorsqu'il y a des indications que la valeur des titres ou du goodwill pourrait être compromise;
- les créances fiscales différées relatives à des pertes fiscales reportées et des déductions d'impôt ne sont reprises que dans la mesure où il est vraisemblable que le bénéfice imposable futur sera suffisant pour

- récupérer les pertes fiscales reportées et les déductions d'impôt.
- risque de crédit relatif aux clients: dans le contexte de la détérioration du climat économique, le management a procédé à l'analyse approfondie des créances commerciales en cours, compte tenu du retard de l'encaissement (ageing), de l'historique du paiement et la couverture par des assurances crédits (voir Annexe 18).
- avantages du personnel non courants: les engagements relatifs aux régimes de pension à prestations définies sont basés sur les présomptions actuarielles telles que le taux d'escompte et le rendement attendu sur fonds de placement; voir Annexe 25.

ANNEXE 2 - INFORMATION SECTORIELLE

I. INFORMATION SECTORIELLE

Conformément à IFRS 8 *Segments opérationnels*, l'approche du management de la présentation financière de l'information segmentée est appliquée. Suivant cette norme, l'information segmentée à présenter doit correspondre aux rapports internes utilisés par les principaux décideurs opérationnels, sur la base desquels les performances internes des segments opérationnels de Roularta sont évaluées et des moyens sont attribués aux différents segments.

Dans ces rapports, l'information sectorielle de Roularta Media Group est présentée sur base des activités en deux segments opérationnels: Médias Imprimés et Médias Audiovisuels. Ces segments opérationnels sont inchangés par rapport aux segments qui ont servi de base à l'information segmentée au cours de l'exercice précédent.

Le secteur Médias Imprimés comprend la vente de la publicité, la production et les ventes de toutes les publications du Groupe, comme les publications gratuites, journaux, magazines, bulletins d'information et livres, ainsi que tous les services liés. Le secteur Médias Audiovisuels comprend la vente de spots publicitaires à la télévision et à la radio, la production et l'émission, ainsi que tous les services liés.

Les règles d'évaluation des segments opérationnels sont les mêmes que les règles d'évaluation du Groupe repris en Annexe 1.

Les prix des transferts entre secteurs sont déterminés fondés sur le principe 'at arm's length'.

Les résultats des segments opérationnels sont suivis par le management jusqu'au résultat net étant donné que ces segments correspondent presque entièrement à des entités juridiques.

2009	Médias Imprimés	Médias Audiovisuels	Eliminations entre secteurs	Total consolidé
Chiffre d'affaires sectoriel	550.188	162.307	-5.242	707.253
<i>Ventes à des clients externes</i>	547.314	159.939		707.253
<i>Ventes provenant de transactions avec d'autres secteurs</i>	2.874	2.368	-5.242	0
Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations (in)corporelles	-16.977	-5.617		-22.594
Dépréciations sur stocks et sur créances et provisions	-538	1.883		1.345
Réductions de valeur exceptionnelles	-4.985	0		-4.985
Résultat opérationnel (EBIT)	-8.631	18.853		10.222
Produits financiers	4.886	201	-710	4.377
Charges financières	-16.916	-908	710	-17.114
Impôts sur le résultat	3.923	-6.033		-2.110
Part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	-38	0		-38
Résultat net des entreprises consolidées	-16.776	12.113		-4.663
Attribuable aux:				
Intérêts minoritaires	-280	-198		-478
Actionnaires de Roularta Media Group	-16.496	12.311		-4.185
Actifs	899.342	156.620	-110.148	945.814
- dont valeur comptable des participations mises en équivalence	258			258
- dont total des coûts encourus pour l'acquisition d'immobilisations (in)corporelles	15.941	4.185		20.126
Passifs	576.804	72.039	-14.880	633.963

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

2008	Médias Imprimés	Médias Audiovisuels	Eliminations entre secteurs	Total consolidé
Chiffre d'affaires sectoriel	610.177	179.178	-7.750	781.605
<i>Ventes à des clients externes</i>	607.216	174.389		781.605
<i>Ventes provenant de transactions avec d'autres secteurs</i>	2.961	4.789	-7.750	0
Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations (in)corporelles	-19.587	-6.051		-25.638
Dépréciations sur stocks et sur créances et provisions	-4.292	175		-4.117
Réductions de valeur exceptionnelles	-2.623	-2.034		-4.657
Résultat opérationnel (EBIT)	16.272	16.442		32.714
Produits financiers	7.840	482	-836	7.486
Charges financières	-21.593	-1.052	836	-21.809
Impôts sur le résultat	-1.429	-4.197		-5.626
Part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	-101			-101
Résultat net des entreprises consolidées	989	11.675		12.664
Attribuable aux:				
Intérêts minoritaires	-161	-930		-1.091
Actionnaires de Roularta Media Group	1.150	12.605		13.755
Actifs	1.026.804	177.256	-120.237	1.083.823
- dont valeur comptable des participations mises en équivalence	398			398
- dont total des coûts encourus pour l'acquisition d'immobilisations (in)corporelles	42.469	6.342		48.811
Passifs	706.858	80.104	-21.210	765.752
Les ventes à des clients externes comprennent:				
<i>Publicité</i>	320.604	132.111		452.715
<i>Abonnements et ventes</i>	187.563	0		187.563
<i>Autres services et biens</i>	99.049	42.278		141.327

II. INFORMATIONS GÉOGRAPHIQUES

Les informations géographiques ont été ventilées sur la base de trois marchés géographiques sur lesquels RMG est actif: la Belgique, la France et les autres pays (à savoir l'Allemagne, les Pays-Bas, la Slovénie, la Croatie et la Serbie). Les informations qui suivent donnent le détail du chiffre d'affaires et des actifs non courants (*) ventilés sur la base de la localisation géographique de la filiale.

2009	Belgique	France	Autres pays	Eliminations entre secteurs	Total consolidé
Chiffre d'affaires sectoriel	481.149	229.502	32.286	-35.684	707.253
Actifs non courants (*)	234.842	375.186	13.139		623.167

2008	Belgique	France	Autres pays	Eliminations entre secteurs	Total consolidé
Chiffre d'affaires sectoriel	527.532	263.525	28.293	-37.745	781.605
Actifs non courants (*)	255.545	420.362	13.378		689.285

(*) les actifs non courants: autres que les instruments financiers, les actifs d'impôt différés, les actifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi et les droits afférents aux contrats d'assurance.

III. INFORMATIONS RELATIVES AUX PRINCIPAUX CLIENTS

Vu la diversité des activités du Groupe et celle de son portefeuille clients, le Groupe n'a réalisé avec aucun client externe des revenus de transactions représentant au moins 10 pour cent de ses revenus.

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

ANNEXE 3 - CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires du Groupe comprend:

	2009	2008
Publicité	396.144	452.715
Abonnements et ventes	182.406	187.563
Autres services et biens	128.703	141.327
Chiffre d'affaires total	707.253	781.605

Le produit d'opérations d'échange s'élève à € 48.769 (2008: € 51.827) et le produit de redevances s'élève à € 3.734 (2008: € 3.118).

Le chiffre d'affaires a fléchi de 9,5%, de 781,6 à 707,3 millions d'euros. La baisse du chiffre d'affaires a été la plus nette au niveau de la publicité des magazines et de la presse gratuite (annonces d'emploi) et, dans une moindre mesure, sur le marché des lecteurs, en radio et en télévision. Le chiffre d'affaires internet reste en hausse.

Le chiffre d'affaires de la division Médias Imprimés a baissé de 9,8%, de 610,2 à 550,2 millions d'euros. En 2009, le chiffre d'affaires comprend l'exercice complet d'une série de titres allemands repris en juillet 2008. D'autre part, le magazine norvégien pour seniors 'Vi over 60' appartenait encore à notre Groupe au premier semestre 2008. Comparé à 2008, le chiffre d'affaires des titres existants a baissé de 65 millions d'euros, soit 10,7%. La baisse du chiffre d'affaires a été la plus sévère au niveau du chiffre d'affaires publicitaire des magazines (-22%). Le chiffre d'affaires de la presse gratuite a fléchi quant à lui de 11%, une baisse imputable surtout à la baisse des annonces d'emploi. Le marché des lecteurs n'a rétréci que de 5%, une baisse ayant affecté surtout les titres français, ainsi que les ventes au numéro.

Le chiffre d'affaires de la division Médias Audiovisuels est revenu de 179,2 à 162,3 millions d'euros, soit une baisse de 9,4%. La production de disques optiques (VTV) a été cédée le 1 avril 2009 au groupe français QOL. Il s'en est suivi une baisse de chiffre d'affaires de 7,6 millions d'euros. Par ailleurs, nous avons observé un repli de 5% du chiffre d'affaires des publicités en télévision et en radio. Les revenus de Paratel, une extension de ligne, ont affiché une baisse de 10%.

ANNEXE 4 - SERVICES ET BIENS DIVERS

Les services et biens divers du Groupe comprennent:

	2009	2008
Charges de transport et de distribution	-49.881	-56.148
Charges de marketing et de promotion	-74.939	-84.284
Commissions	-16.026	-19.767
Honoraires	-55.517	-59.470
Location simple	-19.904	-16.751
Sous-traitants et livraisons diverses	-47.473	-50.824
Rémunération administrateurs	-1.823	-2.297
Intérimaires	-3.131	-5.276
Frais de déplacement et d'accueil	-6.419	-8.875
Assurances	-1.224	-1.399
Autres services et biens divers	-11.598	-12.168
Total services et biens divers	-287.935	-317.259

Les services et biens divers ont baissé de € 29.324, soit 9,2%, par rapport à l'an dernier. Cette évolution se compose d'une part d'une hausse des frais locatifs de € 4.051, consécutive à l'opération de sale-and-rent-back et, d'autre part, d'une baisse des frais divers, essentiellement des frais de marketing et promotionnels, et des frais de transport.

Globalement, cette baisse s'explique par celle du chiffre d'affaires.

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

ANNEXE 5 - FRAIS DE PERSONNEL

	2009	2008
Salaires et appointements	-135.275	-141.202
Cotisations de sécurité sociale	-51.401	-52.657
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions	-1.368	-1.403
Charges au titre d'avantages postérieurs à l'emploi	-3.723	-3.710
Autres frais de personnel	-5.656	-6.260
Total frais de personnel	-197.423	-205.232

En 2009, les charges au titre d'avantages postérieurs à l'emploi comprennent des charges relatives aux régimes à cotisations définies de € 3.535 (2008: € 3.525).

Emploi en équivalents temps plein	2009	2008
Nombre moyen de travailleurs	2.876	3.198
Nombre de travailleurs à la fin de l'exercice	2.815	3.187

Suite à la cession des activités de production de disques optiques (VTV) au 1^{er} avril 2009, l'effectif en personnel a baissé de 96 équivalents temps plein. Par ailleurs, il y a la baisse provoquée par les diverses restructurations, parmi lesquelles trois plans sociaux en France.

ANNEXE 6 - DÉPRÉCIATION SUR STOCKS ET SUR CRÉANCES

	2009	2008
Dépréciation sur créances	-5.032	-6.249
Reprise de dépréciation sur créances	3.827	3.556
Dépréciation sur stocks	-936	-830
Reprise de dépréciation sur stocks	271	447
Total dépréciation sur stocks et sur créances	-1.870	-3.076

La dépréciation pour créances actées en 2009 s'élève à € 1.205 (montant net) et porte surtout sur la dépréciation sur les clients chez RMG (€ 571) et Vogue Trading Video (€ 329).

Les montants les plus importants concernant la dépréciation pour créances actées en 2008 portent sur la dépréciation sur les clients débiteurs chez DMB-Balm (€ 1.294) et à la créance sur Actuapedia (€ 1.322).

La reprise de la dépréciation sur stocks s'explique essentiellement par la consommation des stocks sur lesquels portait cette dépréciation.

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

ANNEXE 7 - AUTRES PRODUITS / CHARGES D'EXPLOITATION

	2009	2008
Subsides d'exploitation	2.946	3.278
Plus-values sur réalisation d'immobilisations (in)corporelles	109	883
Plus-values sur réalisation de filiales et coentreprises	11	4.340
Subsides en capital	45	130
Ecart de conversion	142	39
Escomptes de paiement et produits financiers divers	339	288
Règlements divers	1.894	1.947
Dividendes	148	35
Autres produits d'exploitation	4.521	4.386
Total autres produits d'exploitation	10.155	15.326
Impôts autres que les impôts sur le résultat	-4.347	-4.552
Moins-values sur réalisation d'immobilisations (in)corporelles	-1.383	-119
Pertes sur clients	-727	-379
(Reprise de) dépréciation / (dépréciation) des autres créances (non courantes)		676
(Reprise de) dépréciation / (dépréciation) des autres créances (courantes)		-747
(Reprise de) dépréciation / (dépréciation) des cautions		-358
Part dans l'association en participation	-1.689	-2.442
Ecart de conversion	-26	-131
Différences de paiement, frais bancaires	-1.048	-1.244
Autres charges d'exploitation	-1.330	-714
Total autres charges d'exploitation	-10.550	-10.010

Comparé à l'exercice précédent, le solde des autres produits d'exploitation a fléchi essentiellement du fait de la plus-value sur la vente de Grieg Media en 2008.

ANNEXE 8 - FRAIS DE RESTRUCTURATION

	2009	2008
Indemnités de licenciement	-15.175	-1.579
Honoraires	-116	
Frais de déménagement	-77	-853
Waiver fees	-1.066	
Frais de restructuration: frais	-16.434	-2.432
Provision pour frais de restructuration	-300	
Frais de restructuration: provisions	-300	0
Total frais de restructuration	-16.734	-2.432

Les waiver fees concernent les frais liés à la renégociation des covenants bancaires. Tant dans les entreprises belges que françaises du Groupe, une restructuration a été mise en œuvre en 2009. Les frais de restructuration totaux, hors waiver fees, portent pour € 10.847 sur les sociétés françaises et pour € 4.521 sur les entités belges.

Les frais de restructuration de l'année passée portent d'une part sur les indemnités de préavis chez Groupe Express-Roularta (€ 1.579) et de l'autre sur les frais de déménagement des Editions Génération - L'Etudiant (€ 853).

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

ANNEXE 9 - CHARGES FINANCIÈRES NETTES

	2009	2008
- produits d'intérêt	1.233	2.145
- produits des instruments de couverture qui ne font pas partie d'une relation de comptabilité de couverture	2.086	3.216
- produits de l'arrêt avant échéance des instruments de couverture qui ne font pas partie d'une relation de comptabilité de couverture	1.058	2.125
Produits financiers	4.377	7.486
- charges d'intérêt	-13.540	-15.516
- charges des instruments de couverture qui ne font pas partie d'une relation de comptabilité de couverture	-3.574	-6.293
Charges financières	-17.114	-21.809
Total charges financières nettes	-12.737	-14.323

Les revenus d'intérêt ont fléchi comparé à l'exercice précédent. Cette baisse s'explique par le fait que dans le courant de l'exercice 2008, les fonds investis à court terme étaient plus élevés.

La baisse des frais d'intérêt s'explique pour € 817 par l'opération sale-and-rent-back.

Le détail des instruments de couverture se trouve dans l'Annexe 30.

ANNEXE 10 - IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

I. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT - COURANTS ET DIFFÉRÉS

	2009	2008
A. Impôts courants		
Impôts sur le résultat de l'exercice	-9.143	-9.946
Ajustements aux impôts exigibles des exercices antérieurs	146	81
Total impôts courants	-8.997	-9.865
B. Impôts différés		
Afférents à la naissance et à l'extorpe des différences temporelles	11.518	7.486
Afférents à la modification de taux d'impôt		-658
Afférents à la reprise de l'irrecouvrabilité (+) ou l'irrecouvrabilité (-) d'actifs d'impôt différé	-4.631	-2.589
Total impôts différés	6.887	4.239
Total impôts courants et différés	-2.110	-5.626

II. RAPPROCHEMENT ENTRE LE TAUX D'IMPÔT RÉGLEMENTAIRE ET LE TAUX D'IMPÔT EFFECTIF

	2009	2008
Résultat avant impôts	-2.515	18.391
Taux d'impôt réglementaire	33,99%	33,99%
Impôts sur base du taux d'impôt réglementaire	855	-6.251
Ajustements aux impôts exigibles des exercices antérieurs (+/-)	145	81
Effet fiscal des charges non déductibles (-)	-4.018	-4.231
Effet fiscal des produits non imposables (+)	2.770	4.406
Effet fiscal de déduction pour investissement et déduction pour capital à risque	1.730	1.499
Effet fiscal de non comptabiliser des actifs d'impôts différés sur pertes fiscales de l'exercice (-)	-3.865	-3.870
Effet fiscal de l'usage et de la reprise d'actifs d'impôts différés comptabilisés précédemment		251
Effet fiscal de la comptabilisation des impôts différés sur pertes fiscales non comptabilisées précédemment	216	361
Effet fiscal des changements de taux d'impôt		-658
Effet fiscal du taux d'impôt dans d'autres territoires	112	211
Autre augmentation / diminution (+/-)	-55	2.575
Impôts sur base du taux d'impôt effectif	-2.110	-5.626

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

Résultat avant impôts	-2.515	18.391
Taux d'impôt effectif	-83,90%	30,59%
Impôts sur base du taux d'impôt effectif	-2.110	-5.626

III. IMPÔTS INCORPORÉS DANS LES FONDS PROPRES

	2009	2008
Impôts différés concernant les produits et charges incorporés dans les fonds propres:		
Frais d'émission et d'augmentation du capital	-77	-2
	-77	-2

IV. IMPÔTS INCORPORÉS DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	2009	2008
Impôts différés concernant les produits et charges incorporés dans les autres éléments du résultat global:		
Gains / pertes provenant d'instruments de couverture de flux de trésorerie	1.654	485
	1.654	485

ANNEXE 11 - RÉSULTAT PAR ACTION

	2009	2008
I. MOUVEMENTS DANS LE NOMBRE D' ACTIONS (ACTIONS ORDINAIRES)		
Nombre d'actions, solde d'ouverture	13.131.940	11.037.050
Nombre d'actions émises au cours de l'exercice	0	2.094.890
Nombre d'actions, solde de clôture	13.131.940	13.131.940
- actions émises, entièrement libérées	13.131.940	13.131.940
II. AUTRES INFORMATIONS		
Nombre d'actions détenues par l'entreprise ou par des parties liées	512.863	512.863
Nombre d'actions réservées pour émission dans le cadre de plans d'options sur actions	512.863	512.863
III. CALCUL DU RÉSULTAT PAR ACTION		
1. Nombre d'actions		
1.1. Nombre moyen pondéré d'actions, de base	12.619.077	10.654.787
1.2. Ajustements afin de calculer le nombre moyen pondéré d'actions, dilué	0	31.312
Plans de souscription	0	16.866
Plans d'options sur actions	0	14.446
1.3. Nombre moyen pondéré d'actions, dilué	12.619.077	10.686.099

2. Calcul

Le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action est basé sur les paramètres suivants:

$$\frac{\text{Résultat de l'exercice disponible pour les actionnaires ordinaires}}{\text{Nombre moyen pondéré d'actions, de base}} = \frac{-4.185}{12.619.077} = -0,33$$

$$\frac{\text{Résultat de l'exercice disponible pour les actionnaires ordinaires}}{\text{Nombre moyen pondéré d'actions, dilué}} = \frac{-4.185}{12.619.077} = -0,33$$

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

ANNEXE 12 - DIVIDENDES

	2009	2008
Montant des dividendes attribués après la date de clôture mais avant l'approbation des états financiers (1)	0	0
Dividende brut par action en euro	0	0
(1)		
Nombre des actions donnant droit à un dividende au 31/12	13.131.940	13.131.940
Nombre des actions propres au 31/12	-512.863	-512.863
	12.619.077	12.619.077

ANNEXE 13 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

2009	Développement	Titres	Logiciel	Concessions, droits de reproduction et droits similaires	Total
AU COÛT					
Au terme de l'exercice précédent	131	430.795	29.975	27.547	488.448
Variations de l'exercice:					
- Acquisitions		150	3.120	738	4.008
- Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises		1.107	5		1.112
- Ventes et cessions (-)		-3.294	-198	-1.204	-4.696
- Cessions par voie de scission d'entreprises (-)			-11		-11
- Transferts d'une rubrique à une autre			10	-10	0
- Autres variations				76	76
Au terme de l'exercice	131	428.758	32.901	27.147	488.937
AMORTISSEMENTS ET RÉDUCTIONS DE VALEUR EXCEPTIONNELLES					
Au terme de l'exercice précédent	92	6.286	20.885	12.305	39.568
Variations de l'exercice:					
- Amortissements	39		4.330	2.265	6.634
- Nouvelles consolidations			5		5
- Réductions de valeur exceptionnelles comptabilisées / reprises dans le compte de résultats		4.900			4.900
- Annulations à la suite de ventes et cessions (-)		-2.737	-192	-1.140	-4.069
- Cessions par voie de scission d'entreprises (-)			-11		-11
- Transferts d'une rubrique à une autre			10	-10	0
- Autres variations				-49	-49
Au terme de l'exercice	131	8.449	25.027	13.371	46.978
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	0	420.309	7.874	13.776	441.959

Développement, logiciel et concessions, droits de reproduction et droits similaires sont amortis sur leur durée d'utilité attendue c.-à-d. la période pendant laquelle le Groupe s'attend à utiliser l'actif (voir règles d'évaluation). Les titres ont une durée d'utilité indéterminée. Ils contribuent directement au cash-flow du Groupe suite à la reconnaissance du titre par le client et à sa notoriété sur le marché. Ils ne sont dès lors pas amortis mais soumis chaque année à un test de dépréciation.

Allocation

Les titres sont attribués comme suit aux entités génératrices du Groupe: Groupe Express-Roularta (L'Express, L'Expansion, Lire, L'Entreprise, Mieux Vivre Votre Argent, L'Etudiant, Atmosphères, ...), y inclus Groupe Côté Maison (Côté Sud, Côté Est, Côté Ouest, Maison Française, Maison Magazine) pour un montant total de € 285.592, Le Vif/L'Express pour un montant total de € 40.500, Point de Vue pour un montant total de € 32.400, le Groupe Biblio (bulletins d'information, magazines médicaux, Top, Tendances, Journal du Dentiste, Journal du Pharmacien...) pour un montant total de € 16.986, A Nous pour un montant total de € 7.899, Studio Magazine (Studio Magazine et Ciné Live) pour un montant total de € 5.500, Extranet pour un montant total de € 5.629, les magazines pour enfants et parents de J.M. Sailer pour un montant total de € 5.226, Data News pour un montant total de € 2.943, Studio Press (Pianiste, Guitar Part, ...) pour un montant total de € 2.071, Press News (Royals, Dynasty, ...) pour un montant total de € 2.665, Het Wekelijks Nieuws (€ 2.450), Zeeuws Vlaams Advertentieblad pour un montant total de € 2.083, Bayard Media (titres Weltbild et Lenz/Frau im Leben) (€ 2.902), Go (€ 1.410) et Living & More (€ 1.048).

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

Test de dépréciation

Le Groupe soumet les titres à un test de dépréciation chaque année, ou plus souvent si certains éléments donnent à penser que la valeur des titres peut avoir baissé. Pour les besoins du test, les actifs sont attribués à des unités génératrices de trésorerie.

Le test de dépréciation exceptionnelle compare la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie avec sa valeur réalisable. La valeur réalisable est définie comme étant soit la valeur la plus élevée de la valeur réelle après déduction des frais de vente, soit la valeur d'usage d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie.

La détermination de la valeur d'usage est basée sur la méthode des discounted cash flows, soit l'évaluation des flux de trésorerie futurs générés par l'exploitation continue de l'unité, compte tenu, par le management, d'une projection de flux de trésorerie basée, d'une part, sur un business plan de 2010 à 2014 compris et, d'autre part, sur un plan de 2010 à 2019 compris. Les deux business plans se fondent sur un redressement du chiffre d'affaires avec, à partir de 2012, un niveau approchant celui de 2008. Ces business plans ont été approuvés par le conseil d'administration. Les flux de trésorerie futurs sont escomptés sur la base d'un coût moyen pondéré du capital après impôts de 6,98%. Pour les projections de flux de trésorerie compte tenu du business plan à cinq ans, un taux de croissance de 2% a été retenu après 2014. Quant aux projections de flux de trésorerie dans le cadre du business plan à dix ans, il tient compte d'un taux de croissance de 0,5% après 2019.

La détermination du coût moyen pondéré du capital et du taux de croissance tient compte du taux d'intérêt et du profil de risque de Roularta Media Group dans son ensemble. Les présomptions sont appliquées sur toutes les unités génératrices de trésorerie du Groupe.

La détermination de la valeur réelle hors frais de vente est basée sur une méthode empirique où un multiple de transactions, engendré d'une part par des transactions comparables dans le secteur des médias et, de l'autre, par des données basées sur l'expérience, a été appliqué sur le critère chiffre d'affaires.

Sur la base des tests évoqués ci-dessus, la valeur recouvrable était supérieure à la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie à l'exception des titres Atmosphères, Guitar Part, Guitar Collector's, Guitar Classique et Data News, pour lesquels une réduction de valeur de € 4.900 a été actée au compte de résultats. En 2008, une réduction de valeur de € 2.251 a été actée au compte de résultats pour les titres Automatch.be, Actua Vidéo, Vidéo Futur, Vidéo Pilote, Cinébank, Atmosphères, Guitar Part, Guitar Collector's, Guitar Classique, Pianiste, Prestige Audio Vidéo, Sonovision, Keyboard Recording et Radikal.

Sensitivité

Dans l'hypothèse où le modèle du discounted cash flow basé sur les deux business plans augmenterait le coût moyen pondéré du capital (WACC) de 1%, une réduction de valeur exceptionnelle s'imposerait. Si, dans le cas d'un business plan à cinq ans, la croissance se révélait inférieure à 2% après 2014 ou si, dans les deux business plans, le chiffre d'affaires ne se redressait pas comme supposé à partir de 2012, il serait également nécessaire de procéder à une réduction de valeur exceptionnelle. Ces réductions de valeur possibles concerneraient essentiellement le segment géographique de la France.

Dans le cas où, dans le business plan à dix ans, aucune croissance ne serait plus enregistrée après 2019, la valeur réalisable reste supérieure à la valeur comptable. Il ne serait donc pas nécessaire de procéder à des réductions de valeur exceptionnelles.

Les titres suivants sont contrôlés par le Groupe, mais ne sont pas activés parce qu'ils sont générés en interne et par conséquent ne répondent pas aux critères de comptabilisation d'IAS 38: Knack, Knack Weekend, Le Vif Weekend, Sport/Voetbalmagazine, Sport/Foot Magazine, Trends, Cash, Bizz, Nest, Télépro, Grande, Plus Magazine, De Streekkrant, De Zondag, Steps City Magazine, Style, Krant van West-Vlaanderen, De Weekbode, De Zeewacht, Kortrijk's Handelsblad, ... Autres marques de commerce comprennent Media Club, Vlan.be, Focus Televisie, WTV, Canal Z/Kanaal Z, JIMtv, VTM, 2BE, Q-music, ...

La valeur comptable nette des logiciels générés en interne s'élève à € 2.761 (2008: € 3.237). Les titres acquis concernent d'une part Alphadistri (voir Annexe 31 'Acquisition de filiales' pour un complément d'informations) et d'autre part les 'Editions Classique Affaires' chez Prélude et Fugue suite à l'entrée d'un nouveau partenaire.

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

2008	Développement	Titres	Logiciel	Concessions, droits de reproduction et droits similaires	Total
AU COÛT					
Au terme de l'exercice précédent	131	422.281	28.379	25.750	476.541
Variations de l'exercice:					
- Acquisitions		3	3.833	1.555	5.391
- Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises		10.543	185	707	11.435
- Ventes et cessions (-)		-33	-2.385	-465	-2.883
- Cessions par voie de scission d'entreprises (-)		-1.994	-3		-1.997
- Transferts d'une rubrique à une autre			-34		-34
- Augmentation / diminution des écarts de conversion		-5			-5
Au terme de l'exercice	131	430.795	29.975	27.547	488.448
AMORTISSEMENTS ET RÉDUCTIONS DE VALEUR EXCEPTIONNELLES					
Au terme de l'exercice précédent	48	4.059	18.373	10.363	32.843
Variations de l'exercice:					
- Amortissements	44		4.514	2.336	6.894
- Nouvelles consolidations			175		175
- Réductions de valeur exceptionnelles comptabilisées / reprises dans le compte de résultats		2.251			2.251
- Annulations à la suite de ventes et cessions (-)		-24	-2.176	-394	-2.594
- Cessions par voie de scission d'entreprises (-)			-1		-1
Au terme de l'exercice	92	6.286	20.885	12.305	39.568
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	39	424.509	9.090	15.242	448.880

ANNEXE 14 - GOODWILL

	2009	2008
AU COÛT		
Au terme de l'exercice précédent	68.525	68.525
Variations de l'exercice:		
- Autres variations	-286	
Au terme de l'exercice	68.239	68.525
RÉDUCTIONS DE VALEUR EXCEPTIONNELLES		
Au terme de l'exercice précédent	3.868	3.497
Variations de l'exercice:		
- Réductions de valeur exceptionnelles comptabilisées dans le compte de résultats	85	371
- Autres variations	-286	
Au terme de l'exercice	3.667	3.868
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	64.572	64.657

Allocation

Goodwill est attribué aux entités génératrices suivantes: Groupe Express-Roularta (€ 29.742), VMMA (€ 21.179), JOE fm (€ 11.615), Studio-A (€ 1.579), Paratel (€ 452).

Test de dépréciation

Le Groupe soumet le goodwill à un test de dépréciation chaque année, ou plus souvent si certains éléments donnent à penser que la valeur du goodwill peut avoir baissé. Pour les besoins du test, les actifs sont attribués à des unités génératrices de trésorerie.

Le test de dépréciation exceptionnelle compare la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie avec sa valeur réalisable. La valeur réalisable est définie comme étant soit la valeur la plus élevée de la valeur réelle après déduction des frais de vente, soit la valeur d'usage d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie.

La détermination de la valeur d'usage est basée sur la méthode des discounted cash flows, soit l'évaluation des flux de trésorerie futurs générés par l'exploitation continue de l'unité, compte tenu, par le management, d'une projection de flux de trésorerie basée, d'une part, sur un business plan

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

de 2010 à 2014 compris et, d'autre part, sur un plan de 2010 à 2019 compris. Les deux business plans se fondent sur un redressement du chiffre d'affaires avec, à partir de 2012, un niveau approchant celui de 2008. Ces business plans ont été approuvés par le conseil d'administration. Les flux de trésorerie futurs sont escomptés sur la base d'un coût moyen pondéré du capital après impôts de 6,98%. Pour les projections de flux de trésorerie compte tenu du business plan à cinq ans, un taux de croissance de 2% a été retenu après 2014. Quant aux projections de flux de trésorerie dans le cadre du business plan à dix ans, il tient compte d'un taux de croissance de 0,5% après 2019.

La détermination du coût moyen pondéré du capital et du taux de croissance tient compte du taux d'intérêt et du profil de risque de Roularta Media Group dans son ensemble. Les présomptions sont appliquées sur toutes les unités génératrices de trésorerie du Groupe.

La détermination de la valeur réelle hors frais de vente est basée sur une méthode empirique où un multiple de transactions, engendré d'une part par des transactions comparables dans le secteur des médias et, de l'autre, par des données basées sur l'expérience, a été appliqué sur le critère chiffre d'affaires.

Sur la base des tests évoqués ci-dessus, la valeur recouvrable était supérieure à la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie à l'exception du goodwill de Pica pour lequel une réduction de valeur de € 85 a été actée au compte de résultats. En 2008, une réduction de valeur de € 371 a été actée au compte de résultats pour le goodwill de Actuapectia et Pica.

Le goodwill relatif à Actuapectia, pour le montant intégral duquel une réduction de valeur exceptionnelle avait déjà été constituée, a été amorti compte tenu de la cessation.

Sensitivité

Dans l'hypothèse où le modèle du discounted cash flow basé sur les deux business plans augmenterait le coût moyen pondéré du capital (WACC) de 1%, une réduction de valeur exceptionnelle s'imposerait. Si, dans le cas d'un business plan à cinq ans, la croissance se révélait inférieure à 2% après 2014 ou si, dans les deux business plans, le chiffre d'affaires ne se redressait pas comme supposé à partir de 2012, il serait également nécessaire de procéder à une réduction de valeur exceptionnelle. Ces réductions de valeur possibles concerneraient essentiellement le segment géographique de la France.

Dans le cas où, dans le business plan à dix ans, aucune croissance ne serait plus enregistrée après 2019, la valeur réalisable reste supérieure à la valeur comptable. Il ne serait donc pas nécessaire de procéder à des réductions de valeur exceptionnelles.

ANNEXE 15 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2009	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Location-financement et droits similaires	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
AU COÛT							
Au terme de l'exercice précédent	120.680	83.138	25.919	57.448	4.905	138	292.228
Variations de l'exercice:							
- Acquisitions	2.306	4.884	1.142	6.561	108		15.001
- Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises			5				5
- Ventes et cessions (-)	-303	-90.040	-5.321	-2.688	-395		-98.747
- Transferts d'une rubrique à une autre		59.957		-59.824		-133	0
- Autres variations		5	-11			-5	-11
Au terme de l'exercice	122.683	57.944	21.734	1.497	4.618	0	208.476
AMORTISSEMENTS ET RÉDUCTIONS DE VALEUR EXCEPTIONNELLES							
Au terme de l'exercice précédent	23.105	58.173	19.727	13.554	1.921	0	116.480
Variations de l'exercice:							
- Amortissements	4.668	8.774	1.797	165	555		15.959
- Nouvelles consolidations			3				3
- Annulations à la suite de ventes et cessions (-)	-15	-33.062	-4.483	-2.688	-341		-40.589
- Transferts d'une rubrique à une autre		10.210		-10.210			0
- Autres variations		5	-18				-13
Au terme de l'exercice	27.758	44.100	17.026	821	2.135	0	91.840
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	94.925	13.844	4.708	676	2.483	0	116.636

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

Actifs donnés en nantissement de dettes

Montant des terrains et constructions donnés en nantissement de dettes (y compris les hypothèques)	28.419
Immobilisations corporelles en location-financement restant en propriété du bailleur	676

La catégorie 'location-financement et droits similaires' comprend des machines ayant une valeur comptable de € 75 (Regionale Media Maatschappij), des antennes émettrices ayant une valeur comptable de € 555 (JOE fm), du matériel de bureau de € 32 (Studio-A) et du matériel roulant de € 14 (Mestne Revije).

En vue d'améliorer la structure du bilan, une opération sale-and-rent-back hors bilan a été conclue le 30 juin 2009 pour une valeur de € 56.992, dont € 54.062 concernent des machines de l'imprimerie à Roulers et € 2.930 du matériel IT. Conformément aux critères d'IAS 17.10 et IAS 17.11, cette transaction est considérée comme une opération de leasing opérationnel.

2008	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Location-financement et droits similaires	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
AU COÛT							
Au terme de l'exercice précédent	94.708	80.153	25.267	48.767	6.962	19.938	275.795
Variations de l'exercice:							
- Acquisitions	10.700	8.232	2.514	9.671	750	138	32.005
- Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises		22	319		5		346
- Ventes et cessions (-)	-1.864	-8.071	-1.840	-478	-2.812		-15.065
- Cessions par voie de scission d'entreprises (-)			-375				-375
- Transferts d'une rubrique à une autre	17.136	2.802	34			-19.938	34
- Autres variations				-512			-512
Au terme de l'exercice	120.680	83.138	25.919	57.448	4.905	138	292.228
AMORTISSEMENTS ET RÉDUCTIONS DE VALEUR EXCEPTIONNELLES							
Au terme de l'exercice précédent	19.432	56.834	19.597	8.870	4.068	0	108.801
Variations de l'exercice:							
- Amortissements	4.040	7.973	2.114	4.085	532		18.744
- Nouvelles consolidations		1	189		2		192
- Réductions de valeur exceptionnelles comptabilisées / reprises dans le compte de résultat		959		1.075			2.034
- Annulations à la suite de ventes et cessions (-)	-367	-7.594	-1.885	-476	-2.681		-13.003
- Cessions par voie de scission d'entreprises (-)			-288				-288
Au terme de l'exercice	23.105	58.173	19.727	13.554	1.921	0	116.480
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	97.575	24.965	6.192	43.894	2.984	138	175.748

Actifs donnés en nantissement de dettes

Montant des terrains et constructions donnés en nantissement de dettes (y compris les hypothèques)	28.814
Immobilisations corporelles en location-financement restant en propriété du bailleur	43.894

ANNEXE 16 - PARTICIPATIONS COMPTABILISÉES SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

I. PARTICIPATIONS	2009	2008
Au terme de l'exercice précédent	296	418
Variations de l'exercice:		
- Cessions par voie de scission d'entreprises (-)		-17
- Transferts d'une rubrique à une autre		39
Variations des capitaux propres des sociétés mises en équivalence		
- Quote-part dans le résultat de l'exercice	-38	-101
- Autre		-43
Au terme de l'exercice	258	296

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

II. CRÉANCES	2009	2008
Au terme de l'exercice précédent	1.424	0
Variations de l'exercice:		
- Additions	402	987
- Remboursements	-370	
- Transferts d'une rubrique à une autre		437
- Autre	-1.456	
Au terme de l'exercice	0	1.424
DÉPRÉCIATION (-)		
Au terme de l'exercice précédent	-1.322	0
Variations de l'exercice:		
- Dépréciation		-1.322
- Autre	1.322	
Au terme de l'exercice	0	-1.322
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	0	102

Suite à la clôture de la liquidation d'Actuamedia et d'Actuapedia, une perte de € 134 a été réalisée.

Une liste des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, comportant le nom, le pays d'origine et le pourcentage détenu, est reprise dans l'Annexe 37 des états financiers consolidés.

La part du Groupe dans les actifs et les passifs et dans le résultat des entreprises associées est résumée ci-dessous:

Résumé de l'information financière	2009	2008
Total actifs	1.744	1.845
Total passifs	1.486	1.549
Chiffre d'affaires	2.677	2.672
Résultat net	-38	-101

ANNEXE 17 - PRÊTS, CAUTIONS, PARTICIPATIONS DISPONIBLES À LA VENTE ET PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

I. PARTICIPATIONS DISPONIBLES À LA VENTE

	NON COURANT		COURANT	
	2009	2008	2009	2008
AU COÛT				
Au terme de l'exercice précédent	2.465	2.306	0	0
Variations de l'exercice:				
- Acquisitions		233		
- Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises		5		
- Cessions et mises hors service (-)		-48		
- Transferts d'une rubrique à une autre		-31		
Au terme de l'exercice	2.465	2.465	0	0
RÉDUCTIONS DE VALEUR EXCEPTIONNELLES (-)				
Au terme de l'exercice précédent	-1.375	-1.375	0	0
Variations de l'exercice:				
Au terme de l'exercice	-1.375	-1.375	0	0
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	1.090	1.090	0	0

Toutes les participations sont considérées comme disponibles à la vente et sont appréciées en principe à leur juste valeur. La réduction de valeur exceptionnelle concerne SA Cyber Press Publishing, sur laquelle une réduction de valeur exceptionnelle a été actée dans le compte de résultats en 2007 suite à sa mise en liquidation. Etant donné qu'il n'est pas possible de procéder à une évaluation fiable de la juste valeur des autres participations,

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

les actifs financiers pour lesquels il n'existe pas de marché actif sont appréciés au prix de revient. Il s'agit principalement de la participation de la SA Roularta Media Group dans la SA Omroepgebouw Flagey (€ 522), dans SA STM (€ 208), dans CPP-INCOFIN (€ 124) et de SA Senior Publications dans Cyberlibris (€ 158). Le Groupe ne prévoit pas de se défaire de ces actions à court terme.

II. ACTIFS FINANCIERS APPRÉCIÉS À LEUR JUSTE VALEUR, AVEC INCORPORATION DE LA VARIATION DE VALEUR DANS LE COMPTE DE RÉSULTATS

	NON COURANT		COURANT	
	2009	2008	2009	2008
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE				
AU COÛT				
Au terme de l'exercice précédent	0	0	1.998	1.998
Variations de l'exercice:				
Au terme de l'exercice	0	0	1.998	1.998
VARIATION DE LA JUSTE VALEUR				
Au terme de l'exercice précédent	0	0	321	231
Variations de l'exercice:				
- Augmentation provenant des variations de la juste valeur			76	90
Au terme de l'exercice	0	0	397	321
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	0	0	2.395	2.319

Les placements de trésorerie (plans life capital) sont considérés comme des actifs financiers appréciés à leur juste valeur, avec incorporation de la variation de valeur dans le compte de résultats. En 2009, un montant de € 76 (2008: € 90) a été repris dans le compte de résultats à la suite de la détermination de la juste valeur de ces placements de trésorerie.

III. PRÊTS ET CAUTIONS

	NON COURANT		COURANT	
	2009	2008	2009	2008
PRÊTS ET CAUTIONS				
AU COÛT AMORTI				
Au terme de l'exercice précédent	2.264	2.871	0	0
Variations de l'exercice:				
- Additions	1.046	87		
- Augmentations par voie de regroupements d'entreprises		1		
- Transferts d'une rubrique à une autre		-437		
- Remboursements	-107	-258		
Au terme de l'exercice	3.203	2.264	0	0
RÉDUCTIONS DE VALEUR EXCEPTIONNELLES (-)				
Au terme de l'exercice précédent	-358	0	0	0
Variations de l'exercice:				
- Réductions de valeur exceptionnelles comptabilisées dans le compte de résultats		-358		0
Au terme de l'exercice	-358	-358	0	0
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	2.845	1.906	0	0
Total	3.935	2.996	2.395	2.319

Les prêts et cautions se composent de la partie non éliminée des créances sur entreprises qui sont consolidées proportionnellement (€ 802), de créances sur des entreprises avec lesquelles un contrôle conjoint est exercé (€ 640) et de cautions, e.a. garanties locatives (€ 1.403). Un intérêt conforme au marché est imputé sur les emprunts en cours. Une réduction de valeur exceptionnelle a été actée en 2008 pour une garantie locative dont le remboursement est incertain.

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

ANNEXE 18 - AUTRES ANNEXES RELATIVES AUX ACTIFS

I. CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES - NON COURANTS	2009	2008
Autres créances	2.171	2.052
Total clients et autres créances - non courants	2.171	2.052

Les autres créances comportent d'une part des créances vis-à-vis de tiers avec lesquels l'entreprise entretient des relations commerciales. Sur ces créances, un intérêt conforme au marché est calculé. D'autre part, les autres créances concernent une créance contractuelle sur la base de la législation sociale française.

Une évaluation des créances douteuses est faite à la fin de l'exercice sur base d'une évaluation de tous les montants ouverts. Les créances douteuses sont dépréciées au cours de l'année où elles sont identifiées comme telles.

L'évolution de la dépréciation des créances douteuses non courantes peut être détaillée de manière suivante:	2009	2008
Valeur nette au terme de l'exercice précédent	0	-678
- Reprise de dépréciation de l'exercice		678
Valeur nette au terme de l'exercice	0	0

II. CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES - COURANTS	2009	2008
Clients, bruts	169.012	186.792
Dépréciation des clients douteux courants (-)	-6.876	-7.477
Montants à facturer et notes de crédit à recevoir (*)	6.212	10.926
Montants à encaisser et fournisseurs débit	1.589	661
Instruments financiers dérivés avec une juste valeur positive (pas de contrat de couverture)		1.921
TVA à encaisser (*)	7.119	7.762
Autres créances	4.349	7.653
Dépréciation des autres créances douteuses courantes	-1.537	-1.537
Total clients et autres créances - courants	179.868	206.701

(*) Pas d'actifs financiers comme défini dans IAS 32

La balance âgée des clients peut être détaillée de la manière suivante:	2009	2008
Valeur nette au terme de l'exercice	169.012	186.792
- dont:		
non échues et moins de 30 jours échues	107.530	113.300
échues 30 - 60 jours	18.060	31.831
échues 61 - 90 jours	15.623	14.646
échues - plus de 90 jours	27.799	27.015

Informations à fournir concernant les actifs financiers échus à la date de rapport mais n'ayant pas subi de réduction de valeur comme détaillé ci-avant: aucune réduction de valeur n'a été actée pour les montants échus si leur recouvrement est toujours jugé probable.

Une évaluation des créances douteuses est faite à la fin de l'exercice sur base d'une évaluation de tous les montants ouverts. Les créances douteuses sont dépréciées au cours de l'année où elles sont identifiées comme telles.

L'évolution de la dépréciation des clients douteux courants peut être détaillée de manière suivante:	2009	2008
Valeur nette au terme de l'exercice précédent	-7.477	-6.661
- Regroupements d'entreprises / scission d'entreprises		-190
- Dépréciation de l'exercice	-5.032	-4.927
- Reprise de dépréciation de l'exercice	3.827	3.499
- Créances extournées comme non recouvrables et montants recouverts au cours de l'exercice	1.806	802
Valeur nette au terme de l'exercice	-6.876	-7.477

Dans la majorité des sociétés du Groupe, la dépréciation de la fin de l'exercice antérieur est reprise sur la base de l'évaluation en fin d'exercice, et une nouvelle dépréciation est comptabilisée. Les moins-values réalisées sur créances (y compris sur les créances dépréciées à la fin de l'exercice précédent) figurent à l'Annexe 7.

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

L'évolution de la dépréciation des autres créances courantes peut être détaillée de manière suivante:	2009	2008
Valeur nette au terme de l'exercice précédent	-1.538	-791
- Dépréciation de l'exercice		-897
- Reprise de dépréciation de l'exercice		150
Valeur nette au terme de l'exercice	-1.538	-1.538

III. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	2009	2008
Soldes bancaires	49.813	47.747
Dépôts à court terme	19.441	59.142
Fonds en caisse	50	390
Autres éléments de trésorerie et équivalents de trésorerie		8
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	69.304	107.287

ANNEXE 19 - ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS

I. APERÇU DES ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les actifs et passifs d'impôts différés comptabilisés sont afférents aux:

	2009		2008	
	Actifs d'impôts différés net	Passifs d'impôts différés net	Actifs d'impôts différés net	Passifs d'impôts différés net
Immobilisations incorporelles	2.396	119.073	3.079	118.907
Immobilisations corporelles	102	16.854	122	23.841
Prêts, cautions, participations disponibles à la vente	146	4.537	222	5.512
Stocks		2.458		1.788
Clients et autres créances	15	653		653
Placements de trésorerie		135		109
Charges à reporter et produits acquis	66	321	54	323
Actions propres	19			
Primes d'émission				15
Résultat reporté		3.217	311	664
Provisions	18	684	18	391
Avantages du personnel non courants	811	194	997	
Dettes financières non courantes		2.013		1.890
Impôts		2.053	5	1.977
Autres dettes	5.174		2.656	
Charges à imputer et produits à reporter	396	13	386	
Total impôts différés liés à des différences temporelles	9.143	152.205	7.850	156.070
Pertes fiscales	21.211		17.818	
Crédits d'impôts	178		464	
Compensation fiscale	-26.911	-26.911	-19.589	-19.589
Actifs / passifs d'impôts nets	3.621	125.294	6.543	136.481

Les actifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés relatifs aux pertes fiscales à concurrence de € 24.793 (2008: € 20.977) d'une part et relatifs aux différences temporelles à concurrence de € 35 (2008: € 55) d'autre part, en raison du fait qu'il est improbable que des bénéfices futurs imposables soient disponibles sur lesquels ils pourront être imputés.

Les actifs d'impôts différés relatifs aux pertes fiscales ont été comptabilisés à concurrence de € 2.848 (2008: € 5.310) pour les filiales qui ont subi une perte pendant l'exercice ou l'exercice précédent. Les budgets indiquent qu'il est probable que les filiales dégageront au cours des exercices futurs un bénéfice imposable suffisant pour pouvoir profiter de cette réduction de paiement d'impôts.

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

II. IMPÔTS DIFFÉRÉS LIÉS AUX REPORTS DE PERTES FISCALES ET AUX CRÉDITS D'IMPÔT

	2009		2008	
	Reports de pertes fiscales	Crédits d'impôts	Reports de pertes fiscales	Crédits d'impôts
Date d'expiration				
Sans date d'expiration	21.211	178	17.818	464
Total impôts différés	21.211	178	17.818	464

ANNEXE 20 - STOCKS

	2009	2008
Montant brut		
Droits de diffusion	36.972	32.548
Matières premières	7.317	9.771
Travaux en cours	595	984
Produits finis	1.059	1.644
Biens achetés en vue de leur revente	5.078	5.862
Acomptes versés	3.216	5.085
Contrats en cours	2.372	1.698
Total montant brut (A)	56.609	57.592
Dépréciations et autres corrections de valeur (-)		
Droits de diffusion	0	-37
Matières premières	-452	-174
Produits finis	-87	-58
Biens achetés en vue de leur revente	-2.417	-2.039
Total dépréciations et autres corrections de valeur (B)	-2.956	-2.308
Valeur comptable		
Droits de diffusion	36.972	32.511
Matières premières	6.865	9.597
Travaux en cours	595	984
Produits finis	972	1.586
Biens achetés en vue de leur revente	2.661	3.823
Acomptes versés	3.216	5.085
Contrats en cours	2.372	1.698
Total valeur comptable au coût (A+B)	53.653	55.284

ANNEXE 21 - CAPITAUX PROPRES

CAPITAL SOUSCRIT

Au 31 décembre 2009, le capital souscrit s'élève à € 203.040 (2008: € 203.040), représenté par 13.131.940 (2008: 13.131.940) actions ordinaires intégralement libérées. Ces actions n'ont pas de valeur nominale.

ACTIONS PROPRES

Au 31 décembre 2009, le Groupe détient 512.863 actions propres (2008: 512.863). En 2009, le conseil d'administration n'a pas utilisé l'autorisation statutaire de procéder au rachat d'actions propres, renouvelée par l'assemblée générale du 19 mai 2009.

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

RÉSERVES DE CAPITAL

	2009	2008
Primes d'émission	304	304
Frais d'émission et d'augmentation du capital (net d'impôts différés)	-1.126	-1.027
Réserves concernant transactions dont le paiement est fondé sur des actions	4.013	2.645
Total réserves de capital	3.191	1.922

Les réserves concernant des transactions dont le paiement est fondé sur des actions concernent les options sur actions comme décrit en Annexe 22.

RÉSERVES DE RÉÉVALUATION

	2009	2008
Réserve de couverture	-1.147	2.065
Total réserves de réévaluation	-1.147	2.065

	2009	2008
Réserve de couverture		
Au terme de l'exercice précédent	2.065	3.007
Résultat des couvertures de flux de trésorerie	-5.557	1.516
Transféré dans le compte de résultat	691	-2.943
Impôts différés incorporés dans les fonds propres	1.654	485
Au terme de l'exercice	-1.147	2.065

Les variations de la juste valeur des instruments de couverture désignés comme étant des couvertures de flux de trésorerie efficaces sont calculées et comptabilisées directement dans les capitaux propres semestriellement.

ANNEXE 22 - TRANSACTIONS DONT LE PAIEMENT EST FONDÉ SUR DES ACTIONS

Différents plans de droits de souscription et d'options sur actions ont été émis par la SA Roularta Media Group afin de permettre aux membres de la direction et du cadre de profiter de la croissance de l'entreprise et de l'évolution de l'action Roularta. Tous les plans de droits de souscription et d'options sur actions sont liquidés en instruments de fonds propres, où chacun des plans prévoit qu'une option ou un droit de souscription donne droit à une action Roularta contre le paiement du prix d'exercice. Les options deviennent inconditionnelles si le contrat de travail ou le mandat d'administrateur n'est pas résilié au moment de la période d'exercice suivante. Voici un relevé des plans de droits de souscription et d'options sur actions existants.

DROITS DE SOUSCRIPTION

Résumé des droits de souscription au profit de la direction et des cadres:

Date de l'offre	Nombre de droits de souscription offerts	Nombre de droits de souscription attribués	Nombre de droits de souscription à exercer	Prix d'exercice en €	Première période d'exercice	Dernière période d'exercice
1998	300.000	300.000	0	11,15	15/5 - 15/6/2001	15/4 - 6/5/2008
2001	200.000	114.600	40.146	20,13	1/12 - 30/12/2005	10/9 - 10/10/2014
	500.000	414.600	40.146			

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

Pendant l'exercice, aucun droit de souscription a été exercé.

Résumé des droits de souscription en circulation pendant l'exercice:

	2009		2008	
	Nombre de droits de souscription	Prix moyen en €	Nombre de droits de souscription	Prix moyen en €
En circulation au début de la période	40.646	20,13	68.495	17,85
Auxquels il est renoncé pendant la période	-500	20,13	-2.610	20,13
Exercés pendant la période			-25.239	13,95
En circulation à la fin de la période	40.146	20,13	40.646	20,13

OPTIONS SUR ACTIONS

Le comité de nomination et de rémunération décide de l'octroi de plans d'option en fonction des prestations fournies par la direction et par les cadres, de leur contribution à la réalisation des objectifs du Groupe et de leur engagement dans le développement à long terme de la stratégie du Groupe. Les options sur actions doivent être exercées au prix qui correspond au prix moyen de clôture des actions du Groupe dans les trente jours avant la date d'offre ou au dernier cours de clôture qui précède le jour de l'offre. La durée maximale des options attribuées est présentée dans le tableau ci-dessous. Si l'option n'est pas exercée après la dernière période d'exercice, l'option vient à échéance. Les options qui ne peuvent pas encore être exercées sont renoncées si un membre de la direction ou un cadre quitte l'entreprise avant la dernière période d'exercice, sauf en cas de retraite ou de décès.

Résumé des options sur actions en circulation au profit de la direction et des cadres:

Date de l'offre	Nombre d'options offertes	Nombre d'options attribuées	Nombre d'options à exercer	Prix d'exercice en €	Première période d'exercice	Dernière période d'exercice
2000	125.500	119.305	91.661	65,00	1/1 - 30/4/2004	1/1 - 22/5/2013
2001	82.125	73.575	16.721	18,20	1/1 - 26/6/2005	1/1 - 25/8/2014
2002	10.000	10.000	10.000	20,00	1/1 - 31/12/2006	1/1 - 3/10/2012
2002	50.000	33.500	13.300	21,93	1/1 - 30/6/2006	1/7 - 31/12/2015
2003	10.000	10.000	6.000	27,00	1/1 - 31/12/2007	1/1 - 10/10/2013
2003	12.500	12.500	2.500	26,00	1/1 - 31/12/2007	1/1 - 2/7/2013
2006	300.000	267.050	250.750	53,53	1/1 - 31/12/2010	1/1 - 31/12/2016
2008	300.000	233.650	223.650	40,00	1/1 - 31/12/2012	1/1 - 31/12/2018
2009	269.500	199.250	199.250	15,71	1/1 - 31/12/2013	1/1 - 31/12/2019
	1.159.625	958.830	813.832			

Résumé des options sur actions en circulation pendant l'exercice:

	2009		2008	
	Nombre d'options	Prix moyen en €	Nombre d'options	Prix moyen en €
En circulation au début de la période	639.929	47,84	415.037	52,11
Attribuées pendant la période	199.250	15,71	233.650	40,00
Auxquelles il est renoncé pendant la période	-25.347	49,80	-4.472	61,15
Exercées pendant la période			-4.286	20,33
En circulation à la fin de la période	813.832	39,91	639.929	47,84
Exerçables à la fin de la période	103.473		90.514	

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

Pendant l'exercice aucune option sur actions a été exercée. Le prix moyen pondéré des actions à la date d'exercice des options sur actions qui ont été exercées pendant l'exercice précédent était de € 47,39. Les options sur actions qui restent ouvertes à la fin de la période présentent une durée restante moyenne de 8 ans.

La juste valeur des options attribuées en 2009 est 4,47 euro et a été calculée au date d'attribution, sur la base de la formule Black and Scholes. La volatilité attendue est basée sur la volatilité historique calculée à partir des données historiques de cinq ans. Il a été supposé que pour chaque période ou l'exercice peut avoir lieu, l'exercice aura lieu immédiatement.

Le calcul de la juste valeur des actions attribuées en 2009 a été effectué sur la base des paramètres suivants:

La moyenne pondérée des prix des actions en € à la date d'attribution	16,06
La moyenne pondérée des prix d'exercice en €	15,71
Volatilité attendue	42%
La durée de vie des options (en années)	5
Le taux d'intérêt sans risque	3,6%
Les dividendes attendus	4,7%

Le Groupe a attribué en 2009 un montant de € 1.368 (2008: € 1.403) dans les frais de personnel liés à des transactions de paiement basées sur des actions et opérées dans des instruments de capitaux propres. Tous les plans d'options attribués à partir du 7 novembre 2002 sont comptabilisés dans le compte de résultats.

ANNEXE 23 - PROVISIONS

2009	Provisions pour contentieux	Provisions pour l'environnement	Provisions pour restructuration	Autres provisions	Total
Provisions, non courantes					
Au terme de l'exercice précédent	2.414	68	676	4.607	7.765
Variations de l'exercice:					
- Provisions supplémentaires	1.111		2.729	487	4.327
- Augmentation des provisions existantes				252	252
- Transferts	-120		1.752	-54	1.578
- Montants utilisés (-)	-368	-23	-2.428	-654	-3.473
- Montants non utilisés repris (-)	-4			-3.124	-3.128
Au terme de l'exercice	3.033	45	2.729	1.514	7.321

La provision pour litiges en cours porte principalement sur des litiges qui concernent la SA De Streekkrant-De Weekkrantgroep, la SA Groupe Express-Roularta et la SA Roularta Media Group, ainsi que sur quelques autres litiges. La provision relative à l'environnement porte uniquement sur des opérations de dépollution de sols. Les provisions pour restructuration concernent pour € 2.072 la restructuration en France. Les autres provisions ont fort fléchi à cause de la reprise de la provision pour la taxe sur les jeux de hasard de VMMA et comprennent fin 2009 e.a. la provision URSSAF de plusieurs sociétés françaises.

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

2008	Provisions pour contentieux	Provisions pour l'environnement	Provisions pour restructuration	Autres provisions	Total
Provisions, non courantes					
Au terme de l'exercice précédent	1.852	93	1.227	5.356	8.528
Variations de l'exercice:					
- Provisions supplémentaires	967			856	1.823
- Augmentation des provisions existantes	37			149	186
- Augmentation suite à des regroupements d'entreprises	62			16	78
- Montants utilisés (-)	-451	-25	-551	-1.365	-2.392
- Montants non utilisés repris (-)	-53			-405	-458
Au terme de l'exercice	2.414	68	676	4.607	7.765

ANNEXE 24 - LITIGES IMPORTANTS

La SA De Streekrant-De Weekkrantgroep est impliquée dans un litige avec la SA Kempenland, dans le cadre duquel cette dernière exige des dommages et intérêts d'un montant de € 7.551 pour le non-respect d'un contrat d'impression. Une provision de € 1.200, basée sur l'estimation du coût par le conseil d'administration, a été constituée dans le cadre de cette procédure, dont un montant de € 450 a déjà été versé à la SA Kempenland.

La SA Roularta Media Group est impliquée dans une procédure devant le Tribunal de commerce avec son ancien partenaire Bookmark. Une provision de € 578 a été constituée dans le cadre de cette procédure. SA Groupe Express-Roularta a provisionné € 524 pour des litiges en cours concernant plusieurs articles publiés.

ANNEXE 25 - AVANTAGES DU PERSONNEL NON COURANTS

I. APERÇU GÉNÉRAL

	2009	2008
Régimes de pension à prestations définies	4.123	4.646
Indemnités de licenciement	300	1.872
Autres avantages du personnel non courants	2.767	3.117
<i>Allocations futures des souscriptions préférentielles à des abonnements</i>	<i>1.544</i>	<i>1.966</i>
<i>Régimes de préretraite</i>	<i>569</i>	<i>506</i>
<i>Primes de jubilé</i>	<i>321</i>	<i>312</i>
<i>Participation au résultat et boni</i>	<i>333</i>	<i>333</i>
Total avantages du personnel	7.190	9.635

II. RÉGIMES DE PENSION À PRESTATIONS DÉFINIES

Il existe différents plans de pension à prestations définies au sein du Groupe, la prestation étant fonction du nombre d'années de service et du salaire. Pour les plans belges, des actifs sont détenus dans des fonds conformément aux dispositions légales locales.

Les charges de pension sont calculées par un actuaire sur la base de la méthode 'projected unit credit' pour chaque plan. Les obligations relatives au temps de service passé et les placements constitués sont calculés sur la base de cette méthode. La différence entre les deux (valeur nette) est reprise dans le bilan du Groupe.

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

	2009	2008
A. Montants comptabilisés au bilan		
1. Obligations nettes résultant des régimes à prestations définies financés	377	465
1.1. Valeur actuelle des obligations intégralement ou partiellement financées	1.677	1.593
1.2. Juste valeur des actifs du régime (-)	-1.300	-1.128
2. Valeur actuelle des obligations non financées	3.746	4.181
Obligations résultant des régimes à prestations définies, total	4.123	4.646
B. Charge nette comptabilisée dans le compte de résultats		
1. Coûts des services rendus au cours de l'exercice	372	441
2. Charges d'intérêt	271	271
3. Rendement attendu des actifs du régime (-)	-50	-48
4. Ecart actuariels, nets	-969	-482
Charge nette comptabilisée dans le compte de résultats	-376	182
C. Mouvements de la valeur actuelle de l'obligation brute résultant des régimes à prestations définies		
Valeur actuelle de l'obligation résultant des régimes à prestations définies, solde d'ouverture	5.774	6.070
1. Coûts des services rendus au cours de l'exercice	372	441
2. Charges d'intérêt	271	271
3. Ecart actuariels, nets	-986	-427
4. Contribution participant du régime	30	41
5. Augmentation / diminution suite à des regroupements d'entreprises		-364
6. Indemnités payées (-)	-30	-254
7. Autre augmentation / diminution	-8	-4
Valeur actuelle de l'obligation résultant des régimes à prestations définies, solde de clôture	5.423	5.774
D. Mouvements de la juste valeur des actifs du régime résultant des régimes à prestations définies		
Juste valeur des actifs du régime résultant des régimes à prestations définies, solde d'ouverture	1.128	1.587
1. Taux de rendement attendu des actifs du régime	50	48
2. Ecart actuariels, nets	8	55
3. Contribution employeur	105	96
4. Contribution participant du régime	30	41
5. Augmentation / diminution suite à des regroupements d'entreprises		-445
6. Indemnités payées (-)	-21	-254
Juste valeur des actifs du régime résultant des régimes à prestations définies, solde de clôture	1.300	1.128
Taux de rendement réel des actifs du régime	58	41
E. Principales hypothèses actuarielles		
1. Taux d'actualisation	3,84%	5,0%
2. Taux de rendement attendu des actifs du régime	5,0%	5,0%
3. Taux attendu d'augmentation des salaires	1,0%	5,0%
4. Augmentations futures des prestations définies	2,0%	2,0%

	2009	2008	2007	2006
Valeur actuelle de l'obligation brute résultant des régimes à prestations définies	5.423	5.774	6.070	5.928
Juste valeur des actifs du régime résultant des régimes à prestations définies	1.300	1.128	1.587	1.579
Déficit / (surplus)	4.123	4.646	4.483	4.349
Ajustements liés à l'expérience: augmentation (diminution) de l'obligation brute	-986	-427	-464	-783
Ajustements liés à l'expérience: augmentation (diminution) des actifs du régime	8	55	-147	-653

La stratégie d'investissement mise en œuvre dans le cadre des plans de pension est de nature défensive. Les investissements en valeurs à revenu fixe sont ainsi largement privilégiés, afin de garantir ainsi la sécurité, le rendement et la liquidité des investissements. Il est également veillé à une diversification et à une répartition judicieuse des investissements.

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

Les principales catégories d'actifs du régime et le pourcentage que chaque catégorie principale constitue de la juste valeur du total des actifs du régime:

	2009	2008
Instruments d'emprunt	87%	84%
Instruments de capitaux propres	5%	4%
Biens	8%	6%
Liquidités		6%

Le Groupe s'attend à des cotisations à l' hauteur de € 108 versées aux régimes à prestations définies en 2010.

III. RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES

Il existe plusieurs régimes à cotisations définies dans le Groupe. A l'exception des primes payées aux compagnies d'assurances externes, le Groupe n'a aucune autre obligation. Lorsqu'un membre du personnel a rendu des services à une entité au cours d'un exercice, l'entité comptabilise la cotisation à payer en vertu de ce régime à cotisations définies en échange de ces services. Les charges comptabilisées relatives aux régimes à cotisations définies s'élèvent à € 3.535 (2008: € 3.525).

IV. OPTIONS SUR ACTIONS ET DROITS DE SOUSCRIPTION

Voir Annexe 22.

ANNEXE 26 - PASSIFS FINANCIERS

2009	COURANT		NON COURANT		Total
	1 an au plus	2 ans	3 à 5 ans	plus de 5 ans	
Dettes financières					
Emprunt obligataire			45.172		45.172
- premier traitement: au cours utilisé pour l'opération			53.792		53.792
- date de bilan: au cours utilisé pour le bilan			-8.620		-8.620
Instruments financiers dérivés			8.070		8.070
Emprunt obligataire convertible				18.935	18.935
Dettes de location-financement	182	177	407		766
Etablissements de crédit	22.847	43.385	41.209	16.528	123.969
Autres emprunts	1.200		22		1.222
Total dettes financières selon l'échéance	24.229	43.562	94.880	35.463	198.134
Dettes commerciales et autres dettes					
Dettes commerciales	157.234	2.464			159.698
Acomptes reçus	50.263				50.263
Avantages du personnel	37.220				37.220
- dont dettes envers les employés	25.757				25.757
- dont dettes envers les administrations publiques	11.463				11.463
Impôts	3.244				3.244
Autres dettes	25.959	56		144	26.159
Charges à imputer et produits à reporter	6.262				6.262
Total des dettes selon l'échéance	280.182	2.520	0	144	282.846

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

2008	COURANT		NON COURANT		Total
	1 an au plus	2 ans	3 à 5 ans	plus de 5 ans	
Dettes financières					
Emprunt obligataire				53.528	53.528
- premier traitement: au cours utilisé pour l'opération				61.457	61.457
- date de bilan: au cours utilisé pour le bilan				-7.929	-7.929
Instruments financiers dérivés				2.797	2.797
Emprunt obligataire convertible				21.760	21.760
Dettes de location-financement	4.556	4.657	12.575	14.804	36.592
Etablissements de crédit	26.288	22.401	85.879	22.569	157.137
Autres emprunts	1.009	143	2.029		3.181
Total dettes financières selon l'échéance	31.853	27.201	100.483	115.458	274.995
Dettes commerciales et autres dettes					
Dettes commerciales	189.903	3.345			193.248
Acomptes reçus	53.751				53.751
Avantages du personnel	41.918				41.918
- dont dettes envers les employés	29.431				29.431
- dont dettes envers les administrations publiques	12.486				12.486
Impôts	1.942				1.942
Autres dettes	27.812	6		145	27.963
Charges à imputer et produits à reporter	6.805				6.805
Total des dettes selon l'échéance	322.131	3.351	0	145	325.627

Suite à l'opération de sale-and-rent-back, conclue le 30 juin 2009, les dettes de location-financement ont baissé de € 38.585 (solde au 30/6/2009).

En 2009, RMG a opté pour le remboursement anticipé des crédits à long terme suivants: Emprunt obligataire (USPP): € 7.294 et Etablissements de crédit: € 7.350.

Les fournisseurs de crédit imposent des covenants relatifs au taux d'endettement (dette financière nette/(R)EBITDA), à la couverture d'intérêt ((R)EBITDA/charges financières nettes), à la couverture des coûts fixes ((R)EBITDA + loyers leasings opérationnels/charges financières nettes + loyers leasings opérationnels), au ratio d'endettement (dette financière nette/capitaux propres), à la solvabilité, aux capitaux propres et à la distribution de dividendes.

Au 30 juin 2009, le ratio de couverture des taux existant alors n'a pas été atteint. Toutes les banques concernées ont accordé un 'waiver'. Des renégociations avec les diverses banques ont mené à de nouveaux covenants bancaires uniformes pour l'avenir.

Au 30 juin 2009, l'encours des dettes soumises aux covenants bancaires s'élevait à € 195.348.

Les dettes garanties incluses dans les dettes financières se composent comme suit:

Dettes de location-financement	766
Etablissements de crédit	13.987

Elles sont garanties par:

Hypothèques	15.417
Gages sur fonds de commerce	4.752

Par ailleurs, il y a une inscription hypothécaire sans dette impayée: 12.395

Pour plus d'informations concernant l'exposition du Groupe aux risques de change et risques de taux: voir Annexe 30.

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

ANNEXE 27 - AUTRES ANNEXES RELATIVES AUX PASSIFS

DETTE COMMERCIALES COURANTES	2009	2008
Fournisseurs	95.786	122.251
Effets à payer	3.972	7.844
Factures à recevoir / Notes de crédit à établir (*)	56.955	59.228
Clients crédit	521	580
Total dettes commerciales courantes	157.234	189.903

La baisse des dettes commerciales courantes par rapport à l'exercice précédent s'explique, d'une part, par une baisse de la dette consécutive à une diminution des achats et, d'autre part, par une différence du timing du paiement.

AUTRES DETTES COURANTES	2009	2008
Taxes indirectes à payer (*)	16.420	18.905
Instruments financiers dérivés avec une juste valeur négative	8.783	7.865
Autres dettes	756	1.042
Total autres dettes courantes	25.959	27.812

Les taxes indirectes concernent essentiellement la TVA, le précompte professionnel et les impôts provinciaux et communaux. La baisse des autres dettes courantes s'explique essentiellement par la baisse du TVA à payer.

CHARGES À IMPUTER ET PRODUITS À REPORTER	2009	2008
Intérêts à imputer	1.332	2.560
Charges à imputer et produits à reporter (*)	4.591	3.828
Valeur comptable des subventions publiques (*)	338	417
Total charges à imputer et produits à reporter	6.261	6.805

(*) Pas de dettes financières comme définies dans IAS 32.

ANNEXE 28 - CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT ET CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

I. CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

	Valeur actualisée des paiements minimaux futurs		Paiements minimaux futurs	
	2009	2008	2009	2008
A moins d'un an	182	4.556	226	6.074
A plus d'un an mais moins de cinq ans	584	17.232	652	21.308
A plus de cinq ans		14.804		16.085
	766	36.592	878	43.467
Paiements minimaux futurs, intérêts			-112	-6.875
Valeur actualisée des paiements minimaux futurs	766	36.592	766	36.592
Inclus dans les dettes financières:				
Dettes de location-financement courantes			182	4.556
Dettes de location-financement non courantes			584	32.036
			766	36.592

L'évolution par rapport à l'exercice précédent s'explique en grande partie par:

- l'opération de sale-and-rent-back conclue le 30 juin 2009, suite à laquelle les dettes de location-financement ont baissé de € 38.585 (solde au 30/6/2009);
- la cession de la production de disques optiques (VTV) le 1^{er} avril 2009. Au 31 décembre 2008, la dette de location-financement VTV se chiffrait à € 1.376.

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

Les contrats de location-financement conclus par le Groupe se rapportent principalement aux antennes émettrices, machines et matériel roulant. La Regionale Media Maatschappij détient des contrats de location relatifs aux cellules d'assemblage et au matériel de diffusion, dont les contrats contiennent une option d'achat à 1% ou 3% de l'investissement brut.

Chez JOE fm, un contrat de location-financement a été conclu le 1^{er} mai 2004 pour des antennes émettrices. A moins que l'agrément des autorités flamandes permettant à JOE fm d'opérer comme chaîne de radio privée ne soit pas prolongé au-delà du 6 septembre 2010, ce contrat s'étend sur 10 ans et fait chaque fois l'objet d'une reconduction tacite pour 5 ans. Le délai de préavis est de 12 mois. En cas de suspension (partielle) suite au retrait ou à la modification de tout agrément, mandat, autorisation ou licence, l'obligation de paiement de l'indemnité convenue subsiste, à l'exception de la partie variable des frais liés à la consommation d'énergie ou d'autres frais qui, pendant la durée de la suspension, ne sont pas encourus par le bailleur en exécution de ses obligations découlant du contrat de location-financement.

	2009	2008
Intérêts au titre des contrats de location-financement comptabilisés en charge	1.113	1.783

Les intérêts au titre des contrats de location-financement sont comptabilisés en charge sur une base linéaire sur la durée du contrat.

La baisse par rapport à l'année dernière s'explique par l'opération de sale-and-rent-back.

II. CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

	2009	2008
Paiements au titre des contrats de location simple comptabilisés en charge	19.904	16.751 (*)

Le Groupe a surtout des contrats de location simple pour des bâtiments, machines, voitures d'entreprises et du matériel de bureau. Paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charge sur une base linéaire sur la durée du contrat.

Par rapport à l'exercice précédent, l'opération de sale-and-rent-back entraîne une hausse des frais locatifs de € 4.051.

Paiements minimaux futurs relatifs à la location en vertu de contrats de location simple non résiliables	2009	2008
< 1 an	18.957	11.139 (*)
1 à 5 ans	41.562	17.237 (*)
> 5 ans	32.588	10 (*)
	93.107	28.386

(*) Modifié par rapport aux comptes annuels 31/12/2008: à partir de 2009, loyer bâtiments compris

ANNEXE 29 - PASSIFS ÉVENTUELS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS POUR L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le Groupe se porte garant d'obligations pour un montant total de € 6.475 (2008: € 7.425), dont € 1.150 (2008: € 1.150) ont trait à des coentreprises. Des gages sur fonds de commerce ont été constitués pour un montant total de € 4.752 (2008: € 4.752), dont € 1.000 (2008: € 1.000) dans le cadre de coentreprises.

Les engagements contractuels pris pour l'achat de papier à des tiers par Roularta Printing s'élèvent à € 5.257 (2008: € 2.822). Les engagements contractuels de VMMA se chiffrent à € 45.807 (2008: € 39.101) et portent sur des droits d'émission contractés.

Il n'y a pas d'engagements contractuels matériel pour l'acquisition d'immobilisations corporelles (2008: € 6.473, portant essentiellement sur des engagements contractés dans le cadre des investissements en cours dans l'imprimerie).

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

ANNEXE 30 - INSTRUMENTS FINANCIERS - RISQUES DE MARCHÉ ET AUTRES RISQUES

Dans l'exercice de son activité, le Groupe est exposé à des risques de change, de taux, de crédit et de marché. Les produits dérivés sont utilisés pour réduire les risques liés aux fluctuations des cours du change et des taux d'intérêt.

A. RISQUE DE CHANGE

Activités opérationnelles

Les risques de change identifiés par le management se présentent lors des achats ou des engagements fermes d'achat en USD dans le secteur des Médias Audiovisuels et par des activités extérieures à la zone euro. Par ailleurs, le Groupe ne court aucun risque de change matériel relatif à ses activités opérationnelles.

Pour des achats et des engagements fermes d'achat en USD, le Groupe utilise des contrats de change pour couvrir le risque de variation de la juste valeur d'une obligation reprise, ou d'un engagement ferme non repris en USD dans le secteur d'activité Médias Audiovisuels. Les contrats forward sont considérés comme des couvertures de la juste valeur comme définies par IAS 39 et sont appréciés à leur valeur de marché (€ 183 obligation fin 2009 et € 127 créance fin 2008) et enregistrés dans la rubrique 'produits dérivés financiers' dans la rubrique des actifs non courants ou des passifs non courants.

Le montant notionnel total de ces contrats à terme s'élève à USD 13.554 (2008: USD 14.214).

Pour ce qui concerne les risques de change opérationnels encourus via des activités en dehors de la zone euro, à savoir en Croatie et en Serbie, ils sont très limités pour le Groupe. Les flux nets de trésorerie vers et de ces entités, et leur timing, sont tels qu'aucune position de change significative n'a été engendrée.

Activités financières

La seule activité de financement présentant un risque de change potentiel est le US Private Placement contracté en 2006 par le Groupe en USD portant sur un montant nominal de USD 75.000, avec un solde fin 2009 de USD 66.151, échéant en 2014 et dont les intérêts sont payables semestriellement. Pour couvrir le risque de change sur cet emprunt en USD, tant sur le principal que sur les intérêts dus (futurs), le Groupe a contracté un contrat à terme sur devises ('Cross-Currency-Swap') qui présente la même date d'échéance que la date où le remboursement et le paiement des intérêts devront avoir lieu. Etant donné que cet instrument financier couvre l'intégralité du risque de change, la couverture est considérée comme un contrat de couverture de flux de trésorerie et fait l'objet de la comptabilité de couverture.

Lors du premier traitement de cet emprunt, la conversion en euro a été effectuée au cours utilisé pour la transaction. A la date du bilan, l'emprunt est valorisé au cours utilisé pour le bilan. La différence entre la valeur de l'emprunt au cours initial et celle à la date du bilan est reprise au compte de résultats. Le contrat à terme sur devise qui s'y rapporte est également converti à la valeur du marché. La différence avec la valeur de marché initiale ou bien celle de la date du bilan est également reprise au compte de résultats. Les différences de cours sur cet emprunt en USD qui ont été reprises en résultat au cours de l'exercice s'élèvent à € 691 (2008: -€ 2.943). L'évolution de la valeur de marché du contrat à terme sur devise qui est également reprise en résultat se chiffre à -€ 691 (2008: € 2.943). La valeur de marché de ce contrat à la date du bilan se chiffre à -€ 8.620 (2008: -€ 7.929).

Sensibilité estimée au risque de change:

Compte tenu de la couverture des risques de change évoquée ci-dessus, le management est d'avis que les risques de fluctuation de la valeur réelle ou des flux de trésorerie futurs des instruments financiers ayant un impact sur le résultat ou les fonds propres du fait de variations de change, ne sont pas tangibles.

B. RISQUE DE TAUX

Les échéances des dettes et obligations financières figurent à l'Annexe 26.

L'emprunt obligataire et les emprunts auprès des établissements de crédit affichent un taux d'intérêt fixe ou variable.

Le tableau ci-dessous résume les taux d'intérêt effectifs, à la date du bilan, de ces emprunts à intérêts (emprunt obligataire convertible, emprunt obligataire et établissements de crédit) au 31 décembre 2009:

Taux d'intérêt	Valeur comptable	Taux d'intérêt réel
Taux d'intérêt fixe	26.736	entre 4% et 6%
Taux d'intérêt fixe avec marge variable (*)	93.391	entre 4% et 6%
Taux d'intérêt variable, converti en taux d'intérêt fixe via des contrats de couverture, avec marge variable (*)	52.877	entre 4% et 6%
Taux d'intérêt variable	22.671	entre 2% et 5%

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

Au 31 décembre 2009, le Groupe a en outre des comptes courants négatifs contractés auprès des établissements de crédit pour un montant total de € 471, qui ont un taux d'intérêt de marché variable.

(*) Suite à la renégociation des covenants bancaires en 2009, ces emprunts affichent une marge variable en fonction du ratio d'endettement atteint.

Le tableau ci-dessous résume les taux d'intérêt effectifs, à la date du bilan, de ces emprunts à intérêts (emprunt obligataire convertible, emprunt obligataire et établissements de crédit), au 31 décembre 2008:

Taux d'intérêt	Valeur comptable	Taux d'intérêt réel
Taux d'intérêt fixe	130.230	entre 4% et 7%
Taux d'intérêt variable, converti en taux d'intérêt fixe via des contrats de couverture	61.284	entre 4% et 5%
Taux d'intérêt variable	32.874	entre 4% et 6%

Au 31 décembre 2008, le Groupe a en outre des straightloans courants, des financements courants et des comptes courants négatifs contractés auprès des établissements de crédit pour un montant total de € 8.087, qui ont un taux d'intérêt de marché variable.

Les prêts aux coentreprises, comptabilisés à la rubrique autres emprunts, ont un taux d'intérêt fixe qui est révisable après trois ou cinq ans.

Pour couvrir les risques résultant des fluctuations défavorables des taux d'intérêt, le Groupe a utilisé des instruments financiers, à savoir des contrats IRS et des contrats Cap-Floor.

Les instruments financiers qui sont considérés comme des contrats de couverture de flux de trésorerie selon les normes IAS 39, peuvent être résumés comme suit:

Emprunt obligataire: afin de couvrir les risques d'intérêt sur cet emprunt en USD, le Groupe a contracté un Interest-Rate-Swap, en plus du Cross-Currency-Swap visant à couvrir le risque de change détaillé au paragraphe consacré au risque de change. Suite à ce contrat, le taux d'intérêt fixe réel sur cet emprunt a été ramené à 4,75%. Les flux de trésorerie relatifs à ce contrat coïncident avec les flux de trésorerie du paiement d'intérêts et du remboursement de cet emprunt obligataire.

Ce contrat IRS est considéré comme un contrat de couverture de flux de trésorerie.

Etablissements de crédit: afin de limiter le risque de taux variable sur les divers contrats, un contrat Cap-Rate et plusieurs contrats IRS ont été conclus, assortis d'un montant notionnel total de € 52.877 (2008: € 61.284).

De plus, il y a certains contrats qui ne peuvent pas être considérés comme des contrats de couverture selon les normes IAS 39.

Il s'agit d'un contrat IRCS, de contrats IRS, d'un contrat Cap-Floor, d'un contrat Floor Spread et d'un contrat Index Swap d'un montant notionnel total de USD 8.849 et de € 170.076 (2008: € 183.064). En 2009, un contrat Cap-Floor et un contrat IRS ont été liquidés anticipativement, ce qui a donné lieu à un cash-flow positif de € 1.058, actés sous les autres produits de financement.

Les échéances des montants notionnels des instruments financiers qui sont désignés comme des contrats de couverture de flux de trésorerie du risque de change et du risque de taux se résument comme suit:

2009	COURANT	NON COURANT		
	1 an au plus	2 ans	3 à 5 ans	plus de 5 ans
Cross Currency Interest Rate Swap				
<i>Currency Rate Swap - contrat à terme sur devise - couverture de flux de trésorerie</i>			\$ 66.151	
<i>Interest Rate Swap - couverture de flux de trésorerie</i>			\$ 66.151	
<i>Interest Rate Currency Swap - non couverture de flux de trésorerie</i>			\$ 8.849	
Interest Rate Swap				
<i>Couverture de flux de trésorerie</i>	13.007	16.407	23.463	
<i>Non couverture de flux de trésorerie</i>		5.250	67.920	75.000
Contrats divers (Cap/Floor, Floor Spread, Cap Rate, Index Swap)				
<i>Non couverture de flux de trésorerie</i>	2.288	938	8.680	10.000

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

2008	COURANT		NON COURANT	
	1 an au plus	2 ans	3 à 5 ans	plus de 5 ans
Cross Currency Interest Rate Swap				
<i>Currency Rate Swap - contrat à terme sur devise</i>				\$ 75.000
<i>Interest Rate Swap - couverture de flux de trésorerie</i>				\$ 75.000
Interest Rate Swap				
<i>Couverture de flux de trésorerie</i>	11.057	13.007	37.220	
<i>Non couverture de flux de trésorerie</i>			4.000	136.820
Contrats divers (Cap/Floor, Floor Spread, Cap Rate, Index Swap)				
<i>Non couverture de flux de trésorerie</i>	337	2.288	29.619	10.000

Les valeurs réelles à la date du bilan de ces instruments financiers se résument comme suit:

	2009		2008	
	Créance	Obligation	Créance	Obligation
Cross Currency Interest Rate Swap				
<i>Currency Rate Swap - contrat à terme sur devise - couverture de flux de trésorerie</i>		-8.620		-7.929
<i>Interest Rate Swap - couverture de flux de trésorerie</i>	550		5.132	
<i>Interest Rate Currency Swap - non couverture de flux de trésorerie</i>		-1.080		
Interest Rate Swap				
<i>Couverture de flux de trésorerie</i>		-2.287		-2.004
<i>Non couverture de flux de trésorerie</i>		-4.168	1.885	-4.768
Contrats divers (Cap/Floor, Floor Spread, Cap Rate, Index Swap)				
<i>Non couverture de flux de trésorerie</i>		-1.248	36	-1.093
	550	-17.403	7.053	-15.794

L'impact de l'évolution des valeurs de marché (avant impôts) de ces instruments financiers se résume comme suit:

2009	Evolution valeur de marché	Comptabilisées dans les fonds propres	Comptabilisées dans le compte de résultats
Cross Currency Interest Rate Swap			
<i>Currency Rate Swap - contrat à terme sur devise</i>	-691		-691
<i>Interest Rate Swap - couverture de flux de trésorerie</i>	-4.583	-4.583	
<i>Interest Rate Currency Swap - non couverture de flux de trésorerie</i>	-1.079		-1.079
<i>Interest Rate Currency Swap - réalisé</i>			1.068
Interest Rate Swap			
<i>Couverture de flux de trésorerie</i>	-283	-283	
<i>Non couverture de flux de trésorerie</i>	-1.285		-1.285
Contrats divers (Cap/Floor, Floor Spread, Cap Rate, Index Swap)			
<i>Non couverture de flux de trésorerie</i>	-192		-192
	-8.113	-4.866	-2.179

Comme spécifié ci-dessus, une différence de cours sur l'emprunt en USD est reprise au résultat pour un montant de € 691.

2008	Evolution valeur de marché	Comptabilisées dans les fonds propres	Comptabilisées dans le compte de résultats
Cross Currency Interest Rate Swap			
<i>Currency Rate Swap - contrat à terme sur devise</i>	2.943		2.943
<i>Interest Rate Swap - couverture de flux de trésorerie</i>	1.028	1.028	
Interest Rate Swap			
<i>Couverture de flux de trésorerie</i>	-2.338	-2.338	
<i>Non couverture de flux de trésorerie</i>	-1.961		-1.961
Contrats divers (Cap/Floor, Floor Spread, Cap Rate, Index Swap)			
<i>Couverture de flux de trésorerie</i>	-118	-118	
<i>Non couverture de flux de trésorerie</i>	-1.104		-1.104
	-1.550	-1.428	-122

Comme spécifié ci-dessus, une différence de cours sur l'emprunt en USD est reprise au résultat pour un montant de -€ 2.943.

Les modifications reprises dans le compte de résultats sont actées sous les résultats financiers.

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

Analyse de sensibilité aux taux d'intérêt

Compte tenu des contrats de couverture mentionnés ci-dessus, qui limitent le risque d'intérêt, il a été vérifié dans quelle mesure une hausse ou une baisse générale de 100 points de base, appliquée dans une même mesure à toutes les durées, influencerait la charge d'intérêt comptabilisée en 2009.

Ce calcul révèle qu'une hausse générale de 100 points de base du taux sur les emprunts, appliquée dans une même mesure à toutes les durées, entraînerait une hausse de la charge d'intérêt 2009 de € 842, tandis qu'une baisse générale de 100 points de base du taux, appliquée dans une même mesure à toutes les durées, engendrerait une baisse de la charge d'intérêt 2009 de € 858. Ces modifications de la charge d'intérêt seraient influencées comme suit par les contrats de couverture des flux de trésorerie en cours: en cas de hausse générale de 100 points de base du taux sur les emprunts, on observe une baisse du résultat avant impôts 2009 de € 193. En revanche, une baisse générale de 100 points de base du taux se traduirait par une hausse du résultat avant impôts 2009 de € 208.

C. RISQUE DE CRÉDIT

Afin de gérer le risque de crédit, des contrôles de solvabilité sont effectués pour tous les clients demandant un crédit important. En outre, le Groupe utilise des instruments commerciaux financiers, comme des lettres de change, pour gérer son risque de crédit et une assurance-crédit est contractée pour les clients étrangers de l'imprimerie.

En dépit de l'intention de RMG de limiter ses risques de crédit, l'entreprise peut se trouver confrontée à une détérioration de la solvabilité de ses clients. L'impossibilité éventuelle de conclure une police d'assurance-crédit relativement à certains clients peut avoir un impact réellement négatif sur les activités, la position financière et/ou les résultats d'exploitation de RMG.

Aucune concentration importante de risques de crédit avec une seule contrepartie n'a été enregistrée au 31 décembre 2009.

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale du Groupe au risque de crédit. La valeur comptable est rapportée, dépréciations comprises. Un état de cette valeur comptable figure au point G. ci-après, les dépréciations étant détaillées à l'Annexe 18.

D. RISQUE DE MARCHÉ

De manière générale, le marché des médias est très cyclique et sensible à la conjoncture.

Le Groupe suit pas à pas les évolutions du marché dans l'univers des médias, de manière à pouvoir en tout temps anticiper les modifications et les nouvelles tendances de l'environnement dans lequel opère l'entreprise. Grâce à l'offre multimédia dont il dispose, le Groupe peut réagir de manière adéquate aux glissements de l'attention du monde publicitaire et du lectorat d'une forme de média à l'autre.

Le résultat des divisions Médias Imprimés et Médias Audiovisuels est dans une large mesure déterminé par le marché publicitaire, le marché des lecteurs et les taux d'audience. Dans la division des Médias Audiovisuels, les frais de programmation, tant pour les productions nationales que pour le matériel cinématographique étranger, sont définis longtemps à l'avance et ne sont donc pas flexibles. En revanche, le marché publicitaire peut connaître une importante évolution à court terme.

Les catégories de frais qui déterminent dans une large mesure le prix de revient total dans la division Médias Imprimés, comme les frais d'impression, de distribution, de personnel et de promotion, peuvent fluctuer en fonction de la conjoncture économique.

L'évolution des prix internationaux du papier est incertaine et peut avoir un impact négatif sur les activités, les résultats d'exploitation et/ou la position financière de RMG si les hausses de prix ne peuvent pas être répercutées à temps sur ses clients. Afin de gérer le risque potentiel lié au prix de papier, le Groupe a conclu des contrats annuels pour le papier journal, et des contrats périodiques pour le papier magazine.

La crise économique et financière actuelle engendrait une chute des revenus publicitaires.

Tant en Belgique qu'en France, des plans de restructuration et d'économie ont été entamés afin de compenser le mieux possible le repli du chiffre d'affaires par des réductions de coûts. Les effets positifs de ces restructurations ont été perceptibles à partir de juillet 2009.

E. RISQUE DE LIQUIDITÉ

Les échéances contractuelles des dettes financières se trouvent en Annexe 26.

L'endettement de RMG et les restrictions convenues dans les contrats de financement peuvent affecter les activités, la position financière et/ou les résultats d'exploitation de RMG et peuvent placer RMG dans une position désavantageuse par rapport à des concurrents qui ont besoin d'un financement externe moins important. La rupture éventuelle de covenants peut donner lieu à l'exigibilité immédiate des crédits.

Le Groupe dispose de plusieurs lignes de crédit à court terme pour un montant total de € 77.796 et prévoit de respecter ses engagements par une combinaison de flux de trésorerie opérationnels et de lignes de crédit existants.

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

F. GESTION DU CAPITAL

RMG tente constamment d’optimiser la structure de son capital (combinaison de dettes et de capitaux propres). Le principal objectif de la structure du capital est la maximalisation de la valeur d’actionnaire tandis que, dans le même temps, la flexibilité financière souhaitée est maintenue pour réaliser des projets stratégiques.

Outre les minima légaux requis pour les capitaux propres qui sont d’application à nos filiales dans les différents pays, plusieurs covenants ont été imposés au niveau consolidé dans le cadre des emprunts existants, parmi lesquels des capitaux propres minimaux.

Lorsque nous analysons notre structure de capital, nous utilisons la même distinction dettes/fonds propres que celle appliquée dans nos comptes selon les IFRS.

G. JUSTE VALEUR

La valeur comptable et la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers s’élèvent à:

	2009		2008		
	Annexe	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs non courants					
Prêts, cautions, participations disponibles à la vente	17	3.935	3.935	2.996	2.996
Clients et autres créances	18	2.171	2.171	2.052	2.052
Produits dérivés financiers				127	127
Actifs courants					
Clients et autres créances	18	166.537	166.537	188.013	188.013
Placements de trésorerie	17	2.395	2.395	2.319	2.319
Trésorerie	18	69.304	69.304	107.287	107.287
Passifs non courants					
Dettes financières	26	-173.905	-163.458	-243.142	-225.789
Dettes commerciales	26	-2.464	-2.464	-3.345	-3.345
Autres dettes	26	-200	-200	-151	-151
Produits dérivés financiers					
Passifs courants					
Dettes financières	26	-24.229	-34.895	-31.853	-41.504
Dettes commerciales	27	-100.279	-100.279	-130.675	-130.675
Acomptes reçus	26	-50.263	-50.263	-53.751	-53.751
Autres dettes	27	-9.539	-9.539	-8.907	-8.907
Intérêts à imputer	27	-1.332	-1.332	-2.560	-2.560

La section ci-dessous résume les méthodes et hypothèses les plus importantes utilisées pour l’estimation de la juste valeur des instruments financiers repris dans ce détail.

Participations disponibles à la vente

Comme spécifié à l’Annexe 17: la participation dans Cyber Press Publishing SA a fait en 2007 l’objet d’une réduction de valeur intégrale étant donné que cette société a été mise en liquidation, et comme aucune estimation fiable ne peut être faite de la juste valeur des autres participations reprises dans cette rubrique, les actifs financiers pour lesquels il n’existe pas de marché actif sont valorisés à leur prix coûtant.

Prêts, cautions, clients, autres créances, dettes commerciales et autres dettes

Pour les créances et les dettes présentant une durée initiale d’un an au plus, la valeur nominale est censée refléter la juste valeur, compte tenu de la courte durée. Pour les créances à plus d’un an, il a été constaté que la valeur comptable reflète la juste valeur.

Dettes financières

La juste valeur des emprunts et des dettes de location-financement est calculée sur la base de la valeur au comptant des flux de trésorerie futurs attendus du fait des remboursements et paiements d’intérêts.

Autres passifs

Pour les passifs courants, la valeur nominale est censée refléter la juste valeur, compte tenu de la courte durée. Pour les dettes commerciales à plus d’un an, il a été constaté que la valeur comptable reflète la juste valeur. Pour les instruments dérivés financiers, la juste valeur est déterminée sur la base de la valorisation du marché à la date du bilan.

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d’euros.

HIÉRARCHIE POUR L’ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Au 31 décembre 2009, les instruments financiers valorisés à la juste valeur sont:

	31-12-09	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs valorisés à la juste valeur				
Placements de trésorerie	2.395		2.395	
Interest Rate Swap - couverture de flux de trésorerie	550		550	
Passifs valorisés à la juste valeur				
Instruments dérivés - contrats de change	-183		-183	
Currency Rate Swap - contrat à terme sur devise - couverture de flux de trésorerie	-8.620		-8.620	
Interest Rate Currency Swap - non couverture de flux de trésorerie	-1.080		-1.080	
Interest Rate Swap - Couverture de flux de trésorerie	-2.287		-2.287	
Interest Rate Swap - Non couverture de flux de trésorerie	-4.168		-4.168	
Contrats divers (Cap/Floor, Floor Spread, Cap Rate, Index Swap)	-1.248		-1.248	

L’ hiérarchie à 3 niveaux pour l’évaluation de la juste valeur est:

- niveau 1: prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques
- niveau 2: des données autres que des prix cotés inclus dans le niveau 1 qui sont observables pour l’actif ou le passif, directement (c’est-à-dire le prix) ou indirectement (c’est-à-dire un dérivé du prix)
- niveau 3: des données pour l’actif ou le passif qui ne sont pas basées sur des données de marché observables (données non observables)

Au cours de l’année 2009, il n’étaient pas de transferts entre niveaux.

ANNEXE 31 - ACQUISITIONS DE FILIALES

Les acquisitions importantes suivantes, avec impact sur les comptes annuels consolidés, sont intervenues en 2009:

Le 5 mars 2009, Vlaamse Media Maatschappij SA a constitué une nouvelle filiale, à savoir Starway SA, dotée d’un capital de € 61.

Par ailleurs, Job Rencontres SA, une filiale française de Roularta Media Group, a acquis le 17 mars 2009 les 50% restants des actions Alphadistri SAS.

En 2008, Travelmedia SA, Tvoj Magazin (Croatie) et City Magazine d.o.o. (Serbie) ont été lancés, une participation a été acquise dans CTR Media, dans J.M. Sailer Verlag GmbH et dans Living & More Verlag GmbH, la société Het Gouden Blad a été reprise et les participations dans Bayard Media GmbH et Follow The Guide SA ont été relevées.

La juste valeur des actifs et passifs des filiales acquises à la date d’acquisition est présentée comme suit:

ACTIFS	2009		2008
	Alphadistri SAS	TOTAL	TOTAL
Actifs non courants	590	590	13.383
Immobilisations incorporelles	587	587	11.260
Immobilisations corporelles	3	3	154
Prêts, cautions, participations disponibles à la vente		0	6
Actifs d’impôts différés		0	1.963
Actifs courants	146	146	6.748
Stocks		0	125
Clients et autres créances	47	47	2.618
Trésorerie et équivalents de trésorerie	99	99	3.947
Charges à reporter et produits acquis		0	58
Total de l’actif	736	736	20.131

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d’euros.

	2009		2008
PASSIFS	Alphadistri SAS	TOTAL	TOTAL
Passifs non courants	199	199	3.562
Provisions		0	82
Avantages du personnel		0	151
Passifs d'impôts différés	199	199	2.904
Autres dettes		0	425
Passifs courants	65	65	6.050
Dettes commerciales	4	4	2.051
Acomptes reçus		0	2.882
Avantages du personnel	6	6	188
Impôts	23	23	790
Autres dettes	10	10	137
Charges à imputer et produits à reporter	22	22	2
Total du passif	264	264	9.612
Total actif net acquis	472	472	10.519
Prix d'acquisition	472	472	10.539
Dettes acquises		0	425
Prix d'acquisition payé en trésorerie et équivalents de trésorerie	472	472	10.964
Placements, trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	-99	-99	-3.947
Sortie de trésorerie nette	373	373	7.017

Au 31 décembre 2009, un montant de € 338 de chiffre d'affaires et € 13 de résultat a été acté dans le compte de résultats consolidé de la part de Alphadistri.

Les actifs, engagements et engagements conditionnels identifiables ont été constatés le 1^{er} janvier 2009. Ce chiffre d'affaires et ce résultat portent donc sur l'ensemble de l'exercice 2009.

ANNEXE 32 - CESSIONS DE FILIALES

Début 2009, la participation dans et la créance sur TTG Plus Publishing AB (participation de 25% au 31/12/2008) ont été vendues. Cette entreprise a été reprise dans la consolidation 2008 suivant la méthode de la consolidation proportionnelle.

Le 27 octobre 2009, la participation (50%) dans Travelmedia SA a été vendue à la société The Online Company. Une plus-value de € 11 a été réalisée sur cette vente.

Au cours de l'exercice précédent, Paginas Longas LDA, Grieg Media AS et Cap Publishing SA ont été vendues.

La juste valeur des actifs et passifs des filiales abandonnées à la date de cession est présentée comme suit:

ACTIFS	2009	2008
Actifs non courants	0	2.100
Immobilisations incorporelles		1.996
Immobilisations corporelles		87
Prêts, cautions, participations disponibles à la vente		17
Actifs courants	8	1.707
Stocks		59
Clients et autres créances	4	489
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	1.152
Charges à reporter et produits acquis		7
Total de l'actif	8	3.807

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

PASSIFS	2009	2008
Passifs non courants	523	606
Avantages du personnel		96
Passifs d'impôts différés		15
Dettes financières	523	495
Passifs courants	9	2.353
Dettes commerciales	9	369
Acomptes reçus		1.486
Avantages du personnel		44
Autres dettes		417
Charges à imputer et produits à reporter		37
Total du passif	532	2.959
Total actif net abandonné	-524	848
Prêt vendu	517	495
Ecart de conversion dans les fonds propres	-88	
Profit (perte) sur vente participation	98	4.258
Prix de rachat reçu en liquidités	3	5.601
Placements, trésorerie et équivalents de trésorerie abandonnés	-4	-1.152
Entrée (sortie) de trésorerie nette	-1	4.449

ANNEXE 33 - PARTICIPATIONS DANS DES COENTREPRISES

Une liste des coentreprises, comportant le nom, le pays d'origine et le pourcentage détenu, est reprise dans l'Annexe 37 des états financiers consolidés. Les coentreprises importantes du Groupe sont VMMA SA (télévision commerciale nationale et radio), les magazines senior et les acquisitions en Allemagne de 2008.

La quote-part des coentreprises dans les actifs, les passifs, le chiffre d'affaires et le résultat net du Groupe est comme suit:

	2009	2008
Actifs non courants	79.941	80.313
Actifs courants	108.031	116.383
Passifs non courants	16.525	18.955
Passifs courants	59.820	59.809
Quote-part dans le chiffre d'affaires	205.448	211.100
Quote-part dans le résultat net	17.203	24.206

ANNEXE 34 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Compte tenu des circonstances de marché, d'autres restructurations ont encore été mises en œuvre au début de 2010.

Pour le reste, il ne s'est produit aucun autre événement important susceptible d'influencer de manière substantielle les résultats et la position financière de l'entreprise.

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

ANNEXE 35 - HONORAIRES AU COMMISSAIRE ET AUX PERSONNES LIÉES AU COMMISSAIRE

Les honoraires du commissaire s'élèvent à € 383. Les honoraires du commissaire pour des missions de contrôle supplémentaires s'élèvent à € 40. Les honoraires des personnes auxquelles le commissaire est lié s'élèvent à € 8 pour les missions fiscales et juridiques.

ANNEXE 36 - INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIÉES

2009	Coentreprises	Entreprises associées	Autres parties liées	Total
I. ACTIFS AVEC LES PARTIES LIÉES	8.000	1.487	27	9.514
Prêts, cautions, participations disponibles à la vente	802	0	0	802
Prêts	802			802
Créances non courantes	322	0	0	322
Autres créances	322			322
Créances courantes	6.876	1.487	27	8.390
Clients	6.876	1.487	27	8.390
II. PASSIFS AVEC LES PARTIES LIÉES	3.593	381	389	4.363
Dettes financières	19	0	0	19
Autres dettes	19			19
Dettes	3.574	381	389	4.344
Fournisseurs	3.566	381	389	4.336
Autres dettes	8			8
III. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES				
Vente de biens	2.675		26	2.701
Achat de biens (-)	0		-21	-21
Prestations de services données	18.754	4.273	291	23.318
Prestations de services reçues (-)	-7.735	-1.396	-2.199	-11.330
Transferts suivant les conventions de financement	-37			-37
IV. RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS (Y COMPRIS ADMINISTRATEURS)				5.647
- dont avantages à court terme				4.920
- dont indemnités de fin de contrat de travail				172
- dont transactions dont le paiement est fondé sur des actions				555

2008	Coentreprises	Entreprises associées	Autres parties liées	Total
I. ACTIFS AVEC LES PARTIES LIÉES	9.395	1.705	140	11.240
Prêts, cautions, participations disponibles à la vente	878	102	0	980
Prêts	878	102		980
Créances non courantes	321	0	0	321
Autres créances	321			321
Créances courantes	8.196	1.603	140	9.939
Clients	8.060	1.603	140	9.803
Autres créances	136			136

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

II. PASSIFS AVEC LES PARTIES LIÉES	4.994	505	352	5.851
Dettes financières	19	0	0	19
Autres dettes	19			19
Dettes	4.884	505	352	5.741
Fournisseurs	4.883	505	352	5.740
Autres dettes	1			1
Autres obligations	91	0	0	91
III. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES				
Vente de biens	2.685		2	2.687
Achat de biens (-)	-31		-30	-61
Prestations de services données	19.346	5.336	338	25.020
Prestations de services reçues (-)	-9.664	-1.704	-2.462	-13.830
Transferts suivant les conventions de financement	57			57
IV. RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS (Y COMPRIS ADMINISTRATEURS)				3.202
- dont avantages à court terme				2.655
- dont indemnités de fin de contrat de travail				273
- dont transactions dont le paiement est fondé sur des actions				274

Le Groupe n'a ni actifs, ni obligations, ni transactions avec sa société mère, Stichting Administratiekantoor RMG, ni avec ses détenteurs de certificats, la SA Koinon et la SA Cennini.

Les actifs, les obligations et les transactions avec des filiales sont entièrement éliminés dans la consolidation.

Les actifs, les obligations et les transactions avec des coentreprises sont éliminés proportionnellement. La partie non éliminée est reprise sous cette rubrique.

Les actifs, les obligations et les transactions avec des entreprises associées ne sont pas éliminés dans la consolidation et sont par conséquent repris intégralement sous cette rubrique.

La liste répertoriant la déclaration des filiales, des coentreprises et des entreprises associées figure dans l'Annexe 37.

Les autres parties associées sont des entreprises qui sont contrôlées par la direction et les cadres du Groupe et leurs proches, ou au sein desquelles ces personnes ont une influence significative. Les rémunérations des dirigeants et administrateurs sont reprises séparément.

Il n'y a aucune sûreté liée aux actifs et obligations à l'égard des parties associées, et il n'a pas été enregistré de moins-values.

Toutes les créances et dettes sont des créances et dettes à court terme qui sont acquittées à l'échéance. Toutes les transactions concernent des opérations commerciales ordinaires. Pour les ventes conclues par le Groupe avec ces parties associées, on applique la tarification habituelle. Pour les achats, on applique la procédure habituelle en ce qui concerne la sélection du fournisseur et les prix utilisés.

Il n'y a pas de créances exigibles ni de dettes à l'égard du key management.

ANNEXE 37 - STRUCTURE DU GROUPE

La société mère ultime du Groupe est Roularta Media Group NV, Roeselare, Belgique. Au 31 décembre 2009, 62 filiales, coentreprises et entreprises associées sont consolidées.

Nom de l'entreprise	Location	Fraction du capital détenue
1. Entreprises consolidées globalement		
ROULARTA MEDIA GROUP NV	Roeselare, Belgique	100,00%
A NOUS PARIS SAS	Paris, France	100,00%
A NOUS PROVINCE SAS	Roubaix, France	100,00%
ALPHADISTRI SAS	Paris, France	100,00%
ANIMATION SARL	Paris, France	100,00%
BELGIAN BUSINESS TELEVISION NV	Bruxelles, Belgique	100,00%
BIBLO-ROULARTA MEDICA NV	Kalmthout, Belgique	100,00%
CITY MAGAZINE ROULARTA D.O.O.	Belgrado, Serbie	100,00%
ÉDITIONS GÉNÉRATION L'ÉTUDIANT SA	Paris, France	100,00%
GROUPE EXPRESS-ROULARTA SA	Paris, France	100,00%

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

JOB RENCONTRES SA	Paris, France	100,00%
LE VIF MAGAZINE SA	Bruxelles, Belgique	100,00%
PRESS NEWS NV	Roeselare, Belgique	100,00%
REGIE DE WEEKKRANT NV	Roeselare, Belgique	100,00%
ROULARTA IT-SOLUTIONS NV	Roeselare, Belgique	100,00%
ROULARTA MANAGEMENT NV	Roeselare, Belgique	100,00%
ROULARTA MEDIA FRANCE SA	Paris, France	100,00%
ROULARTA MEDIA NEDERLAND BV	Breda, Pays-Bas	100,00%
ROULARTA PUBLISHING NV	Bruxelles, Belgique	100,00%
STUDIO PRESS SAS	Paris, France	100,00%
TVOJ MAGAZIN D.O.O.	Zagreb, Croatie	100,00%
WEST-VLAAMSE MEDIA GROEP NV	Roeselare, Belgique	100,00%
MESTNE REVUJE D.O.O.	Ljubljana, Slovénie	92,00%
DE STREEKFRANT-DE WEEKFRANTGROEP NV	Roeselare, Belgique	80,00%
DRUKKERIJ LEYSEN NV	Mechelen, Belgique	80,00%
TAM-TAM NV	Knokke, Belgique	80,00%
ROULARTA PRINTING NV	Roeselare, Belgique	77,41%
VOGUE TRADING VIDEO NV	Roeselare, Belgique	74,67%
PRÉLUDE ET FUGUE SARL	Paris, France	51,00%
ZEEUWS VLAAMS MEDIABEDRIJF BV	Terneuzen, Pays-Bas	40,80%

2. Entreprises consolidées proportionnellement

BAYARD MEDIA GMBH & CO KG	Augsburg, Allemagne	50,00%
BAYARD MEDIA VERWALTUNGS GMBH	Augsburg, Allemagne	50,00%
BELGOMEDIA SA	Verviers, Belgique	50,00%
CTR MEDIA SA	Evere, Belgique	50,00%
DE WOONKIJKER NV	Anvers, Belgique	50,00%
DICOS D'OR SNC	Paris, France	50,00%
FIRST MEDIA SA	Bruxelles, Belgique	50,00%
HIMALAYA NV	Zaventem, Belgique	50,00%
IDÉAT ÉDITIONS SA	Paris, France	50,00%
J.M. SAILER GESCHÄFTSFÜHRUNGS GMBH	Nürnberg, Allemagne	50,00%
J.M. SAILER VERLAG GMBH	Nürnberg, Allemagne	50,00%
JOE fm NV	Vilvoorde, Belgique	50,00%
PARATEL NV	Vilvoorde, Belgique	50,00%
REGIONALE MEDIA MAATSCHAPPIJ NV	Roeselare, Belgique	50,00%
SENIOR PUBLICATIONS DEUTSCHLAND GMBH & CO KG	Cologne, Allemagne	50,00%
SENIOR PUBLICATIONS NEDERLAND BV	Baarn, Pays-Bas	50,00%
SENIOR PUBLICATIONS SA	Bruxelles, Belgique	50,00%
SENIOR PUBLICATIONS VERWALTUNGS GMBH	Cologne, Allemagne	50,00%
STARWAY NV	Vilvoorde, Belgique	50,00%
STUDIO-A NV	Boortmeerbeek, Belgique	50,00%
VERLAG DEUTSCHER TIERSCHUTZ-DIENST GMBH	Nürnberg, Allemagne	50,00%
VLAAMSE MEDIA MAATSCHAPPIJ NV	Vilvoorde, Belgique	50,00%
VOIX DU NORD L'ÉTUDIANT SA	Lille, France	50,00%
ZÉFIR CARRIÈRES SNC	Paris, France	50,00%
ZÉFIR WEB SNC	Paris, France	50,00%
REGIONALE TV MEDIA NV	Zellik, Belgique	33,33%
50+ BEURS & FESTIVAL BV	Arnhem, Pays-Bas	25,00%
LIVING & MORE VERLAG GMBH	Augsburg, Allemagne	25,00%
PRESS PARTNERS BV	Baarn, Pays-Bas	25,00%

3. Entreprises mises en équivalence

REPROPRESS CVBA	Bruxelles, Belgique	31,92%
PARTENAIRE DÉVELOPPEMENT SARL	Lyon, France	25,00%
FEBELMA REGIE CVBA	Bruxelles, Belgique	23,35%
MEDIAPLUS BV	Bussum, Pays-Bas	12,50%

4. Entreprises d'importance négligeable qui ne sont pas comprises dans les états financiers consolidés

EUROCASINO NV - en liquidation	Bruxelles, Belgique	19,00%
CYBER PRESS PUBLISHING SA	Clichy, France	15,39%
S.T.M. SA	Saint-André, France	14,10%

Au cours de l'exercice 2009, les changements suivants sont intervenus dans le Groupe:

Nouvelles participations:

- 50% dans Starway NV, constitution le 5/3/2009

Diminution de la participation sans changement de méthode de consolidation

- Diminution participation de Prélude et Fugue SARL de 100% à 51% depuis 24/2/2009

Augmentation de la participation avec changement de méthode de consolidation

- Augmentation participation de Alphadistri SAS de 50% à 100% depuis 17/3/2009

Participations vendues:

- TTG Plus Publishing AB depuis 31/1/2009

- Travelmedia NV depuis 27/10/2009

Participations liquidées et fusionnées:

- Groupe Mieux Vivre SA: fusionné avec Groupe Express-Roularta SA depuis 1/1/2009

- Belgifrance Communication SARL: fusionné avec Groupe Express-Roularta SA depuis 28/4/2009

- Point de Vue SARL: fusionné avec Groupe Express-Roularta SA depuis 28/4/2009

- Studio Magazine SA: fusionné avec Groupe Express-Roularta SA depuis 30/12/2009

- Actuamedia NV - en liquidation: clôture de la liquidation 29/12/2009

- Actuapedia NV - en liquidation: clôture de la liquidation 29/12/2009

- Follow The Guide NV - en liquidation: clôture de la liquidation 29/12/2009

- Media Office NV - en liquidation: clôture de la liquidation 29/12/2009

- DMB-BALM SNC: en liquidation depuis 30/11/2009, clôture de la liquidation 31/12/2009

Autres changements

- 4 FM Groep: nom changé en JOE fm

Rapport du commissaire

Rapport du commissaire sur les comptes consolidés clôturés le 31 décembre 2009
présenté à l'assemblée générale des actionnaires

Aux actionnaires

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire qui nous a été confié. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que la mention complémentaire requise.

Attestation sans réserve des comptes consolidés

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de Roularta Media Group SA (la 'société') et de ses filiales (conjointement le 'Groupe'), établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et avec les dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Ces comptes consolidés comprennent le bilan consolidé clôturé le 31 décembre 2009, le compte de résultats consolidé, l'état du résultat global consolidé, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clôturé à cette date, ainsi que le résumé des principales méthodes comptables et les autres notes explicatives. Le bilan consolidé s'élève à 945.814 (000) EUR et la perte consolidée (part du Groupe) de l'exercice s'élève à 4.185 (000) EUR.

Les états financiers de certaines sociétés importantes comprises dans le périmètre de consolidation ont été contrôlés par d'autres réviseurs. Notre attestation sur les comptes consolidés ci-joints, dans la mesure où elle porte sur les montants relatifs à ces sociétés, est basée sur les rapports de ces autres réviseurs.

L'établissement des comptes consolidés relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend entre autres: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés sur base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les

comptes consolidés. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, y compris l'évaluation du risque que les comptes consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de cette évaluation de risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans le Groupe pour l'établissement et la présentation sincère des comptes consolidés afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe. Nous avons également évalué le bien-fondé des méthodes comptables, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis, ainsi que les rapports des autres réviseurs sur lesquels nous nous sommes basés, fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion. A notre avis, et sur base des rapports des autres réviseurs, les comptes consolidés donnent une image fidèle de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2009, et de ses résultats et flux de trésorerie pour l'année clôturée à cette date, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Mention complémentaire

L'établissement et le contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés relèvent de la responsabilité du conseil d'administration.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport la mention complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés:

- Le rapport de gestion sur les comptes consolidés traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Kortrijk, le 2 avril 2010

Le commissaire,
DELOITTE Réviseurs d'Entreprises,
SC s.f.d. SCRL

Représentée par Frank Verhaegen et Mario Dekeyser

Comptes annuels statutaires

COMPTES ANNUELS STATUTAIRES ABRÉGÉS

Les pages suivantes sont extraites des comptes annuels statutaires de Roularta Media Group NV, établis conformément aux règles comptables belges.

Les règles d'évaluation utilisées dans les comptes annuels statutaires diffèrent considérablement des règles d'évaluation utilisées dans les comptes annuels consolidés: les comptes annuels statutaires sont basés sur la législation comptable belge, tandis que les comptes annuels consolidés sont établis conformément aux normes IFRS.

Seuls les comptes annuels consolidés évoqués dans les pages précédentes représentent de manière fidèle la situation et les résultats financiers du groupe Roularta.

Le rapport de gestion du conseil d'administration à l'assemblée générale des actionnaires, les comptes annuels de Roularta Media Group NV et le rapport du commissaire seront déposés à la Banque Nationale de Belgique dans les délais légaux. Ces documents sont disponibles sur demande auprès du département Investor Relations de la société, ainsi qu'à l'adresse www.roularta.be/fr/investisseurs.

Le rapport du commissaire ne stipule pas de réserves et précise que les comptes annuels statutaires de Roularta Media Group NV, pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2009, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

COMPTE DE RÉSULTATS STATUTAIRE ABRÉGÉ

COMPTE DE RÉSULTATS STATUTAIRE ABRÉGÉ	2009	2008
Ventes et prestations	292.192	321.870
Coût des ventes et des prestations	-284.370	-309.220
Bénéfice d'exploitation	7.822	12.650
Produits financiers	26.344	24.725
Charges financières	-11.177	-28.769
Bénéfice courant avant impôts	22.989	8.606
Produits exceptionnels	5.288	747
Charges exceptionnelles	-8.532	-6.522
Bénéfice de l'exercice avant impôts	19.745	2.831
Prélèvements sur les impôts différés	23	25
Impôts sur le résultat	-396	-1.483
Bénéfice de l'exercice	19.372	1.373
Prélèvements sur les réserves immunisées	39	42
Bénéfice de l'exercice à affecter	19.411	1.415
AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS	2009	2008
Bénéfice à affecter	19.414	1.424
Bénéfice de l'exercice à affecter	19.411	1.415
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	3	9
Affectations aux capitaux propres	-19.411	-1.421
A la réserve légale	971	71
Aux autres réserves	18.440	1.350
Résultat à reporter	-3	-3
Bénéfice à reporter	3	3

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

BILAN STATUTAIRE ABRÉGÉ APRÈS AFFECTATION DU RÉSULTAT

ACTIF	2009	2008
Actifs immobilisés	466.376	477.058
Frais d'établissement	676	971
Immobilisations incorporelles	8.193	9.731
Immobilisations corporelles	17.107	18.995
Immobilisations financières	440.400	447.361
Actifs circulants	154.044	156.365
Créances à plus d'un an	550	560
Stocks et commandes en cours d'exécution	952	1.751
Créances à un an au plus	97.544	87.007
Placements de trésorerie	20.058	39.415
Valeurs disponibles	32.892	24.876
Comptes de régularisation	2.048	2.756
Total de l'actif	620.420	633.423
PASSIF	2009	2008
Capitaux propres	291.455	272.088
Capital	203.040	203.040
Primes d'émission	304	304
Réserve légale	13.266	12.295
Réserves indisponibles	7.821	6.416
Réserves immunisées	1.522	1.562
Réserves disponibles	65.494	48.459
Bénéfice reporté	3	3
Subsides en capital	5	9
Provisions et impôts différés	1.514	2.049
Dettes	327.451	359.286
Dettes à plus d'un an	180.458	201.933
Dettes à un an au plus	143.861	154.110
Comptes de régularisation	3.132	3.243
Total du passif	620.420	633.423

Tous les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros.

Extrait du rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire

Les comptes annuels, tels qu'ils seront présentés à l'assemblée générale des actionnaires du 18 mai 2010, ont été approuvés par le conseil d'administration du 12 mars 2010.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le bénéfice de l'exercice 2009 à affecter s'élève à 19.410.930,26 euros, par rapport à 1.414.775,49 euros pour l'exercice 2008. Le bénéfice reporté de l'exercice précédent s'élève à 3.321,55 euros. Par conséquent le bénéfice à affecter s'élève à 19.414.251,81 euros.

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale de ne pas distribuer de dividende pour l'exercice 2009.

Par conséquent on propose d'affecter le résultat comme suit:

- Affectation à la réserve légale de 971.000,00 euros
- Affectation aux autres réserves de 18.440.000,00 euros
- Résultat à reporter de 3.251,81 euros

NOMINATION DES ADMINISTRATEURS

Les mandats de la SA De Publigraaf, représentée par monsieur Rik De Nolf, et de la SA De Meiboom, représentée par monsieur Leo Claeys, arriveront à échéance lors de l'assemblée générale du 18 mai 2010. Sur le conseil du comité de nomination et de rémunération, le conseil d'administration recommandera à l'assemblée générale de renouveler ces mandats pour une période de quatre ans.

Après l'assemblée générale de 2010, les trois administrateurs indépendants (la SA HRV, représentée par son représentant permanent baron Hugo Vandamme, la SPRL Clement De Meersman, représentée par son représentant permanent monsieur Clement De Meersman, et monsieur Dirk Meeus) ne répondront plus aux critères d'indépendance définis à l'article 526ter C. Soc.

Sur recommandation du comité de nomination et de rémunération, le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale, le 18 mai 2010, de nommer trois nouveaux administrateurs indépendants répondant aux critères d'indépendance prévus à l'article 526ter C. Soc., à savoir:

- *monsieur Carel Bikkers, représentant permanent de Carolus Panifex Holding BV*
Pendant neuf ans, monsieur Carel Bikkers a dirigé le groupe médias

néerlandais Audax, une organisation multiple active dans tous les métiers de l'édition, de la diffusion et de la vente au détail de produits médiatiques et apparentés. Avant cela, monsieur Carel Bikkers occupait le poste de directeur général de Kwik-Fit Europe BV, première chaîne de service automobile d'Europe.

- *madame Marleen Vaesen, représentant permanent de MAVAC SPRL*
Après une carrière chez Procter & Gamble, dont elle assumait la fonction de Marketing Director Europe jusqu'en 1999, madame Marleen Vaesen est active aujourd'hui chez Sara Lee où, en tant que Senior Vice President Coffee & Tea (région Europe occidentale et méridionale et la Russie), elle est responsable des activités liées au café et au thé dans huit pays d'Europe.

- *monsieur Marc Verhamme, représentant permanent de la SA Pur Vie*
Jusqu'en 1994, monsieur Marc Verhamme était, chez Danone, CEO de la division produits frais pour l'Europe du Nord et Nord-Ouest. Aujourd'hui, il est industriel et propriétaire de plusieurs PME spécialisées dans les produits alimentaires biologiques tels que le yaourt, le fromage blanc, ... avec des marques telles que MIK en PurNatur.

Les personnes proposées en tant que nouveaux administrateurs indépendants bénéficient d'une vaste expérience accumulée tout au long de leur carrière dans diverses fonctions de management et d'administration et ce, dans divers secteurs économiques. C'est ainsi que monsieur Carel Bikkers dispose d'une vaste expérience et expertise du monde de l'édition et de la distribution et que madame Marleen Vaesen et monsieur Marc Verhamme apporteront, au sein du conseil d'administration, une nette valeur ajoutée sur le plan du marketing et de la communication.

Le conseil d'administration estime que les compétences de ces nouveaux administrateurs indépendants complètent celles déjà présentes aujourd'hui au sein du conseil d'administration.

Sur recommandation du comité de nomination et de rémunération, il sera recommandé à l'assemblée générale de reconduire la SA HRV, représentée par son représentant permanent baron Hugo Vandamme, dans ses fonctions d'administrateur (non exécutif) pour une période de quatre ans.

Monsieur Jean Pierre Dejaeghere a annoncé au conseil d'administration qu'il souhaitait déposer son mandat d'administrateur lors de l'assemblée générale. Sur recommandation du comité de nomination et de rémunération, le conseil d'administration propose de ne pas pourvoir à son remplacement.

CALENDRIER FINANCIER

Assemblée Générale 2009	18 mai 2010
Déclaration intermédiaire premier trimestre 2010	17 mai 2010
Communiqué des résultats semestriels 2010	19 août 2010
Déclaration intermédiaire troisième trimestre 2010	19 novembre 2010
Communiqué des résultats annuels 2010	14 mars 2011
Assemblée Générale 2010	17 mai 2011

INVESTOR RELATIONS

	Rik De Nolf	Jan Staelens
Téléphone	+32 51 26 63 23	+32 51 26 63 26
Fax	+32 51 26 65 93	+32 51 26 66 27
E-mail	rik.de.nolf@roularta.be	jan.staelens@roularta.be
Site Web	www.roularta.be	

SA Roularta Media Group, Meiboomlaan 33, 8800 Roeselare, TVA BE 0434.278.896, RPM Kortrijk